

L'auditeur général accuse le gouvernement de compromettre son rôle et son autorité

CALGARY (CP) – L'auditeur général du Canada, M. Maxwell Henderson, a accusé hier le gouvernement libéral de M. Trudeau de continuer à lui mettre des bâtons dans les roues et à empêcher de jouer son rôle d'organisme de contrôle des dépenses fédérales.

M. Henderson, invité à parler à Calgary devant les membres du Institute of Internal Auditors, a révélé que ses doléances, qui ne sont pas nouvelles, avaient été avivées il y a à peine deux semaines par le refus du gouvernement de mettre en application certaines de ses recommandations.

Textuellement, M. Henderson a déclaré que le gouvernement de M. Trudeau avait "directement compromis son autorité", le travail de son bureau. Il a réclamé qu'on lui confie au moins les outils nécessaires pour effectuer son travail correctement.

Dans son discours, M. Henderson n'a pas manqué de rappeler une des plus coûteuses erreurs du gouvernement libéral, les dépenses encourues pour moderniser le porte-avions Bonaventure qui a finalement été vendu à la ferraille.

M. Henderson a noté que les premiers estimés de travaux parlaient de huit millions de dollars. Une fois les travaux terminés, la note se chiffrait par $17,108,090 et le porte-avions a été vendu $875,000.

C'est en 1969 qu'on a commencé à nuire au travail de mon bureau, a noté M. Henderson. Le Conseil du trésor avait alors décidé de dégrader tous nos hauts fonctionnaires. Nous avons été les seuls à subir un tel affront.

Cette décision signifiait pour les hauts fonctionnaires de M. Henderson une perte de salaire annuelle de $1,000 à $3,000. Plusieurs d'entre eux n'ont pas eu d'autre choix que de quitter son bureau.

A la suite de protestations de l'auditeur général, la commission parlementaire des affaires publiques avait exprimé son inquiétude vis-à-vis de la situation, mais le Conseil du trésor avait refusé par la suite de revenir sur sa décision.

Il y a deux semaines, le Conseil du

Voir page 6 : L'auditeur

■ la météo

Chutes de neige (2 à 5 pouces), suivies d'averses ou de neige fondante. Plus doux ce soir et mercredi. Max. : 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial VOL. LXIII - NO 281 Montréal, mardi 5 décembre 1972 15 CENTS

Vietnam
M. Trudeau insiste sur 3 conditions

de notre envoyé spécial

LONDRES – Le premier ministre M. Trudeau, a confirmé en termes non équivoques à son collègue britannique, M. Edward Heath, que le Canada n'acceptera aucun rôle, dans l'application des accords de cessez-le-feu au Vietnam, à moins que les trois conditions posées par Ottawa ne soient satisfaites, et il a longuement exposé à M. Heath, lors des entretiens des Chequers, les motifs de l'attitude canadienne.

Je tenais à exposer notre position à M. Heath avant qu'il ne se rende à Washington, où on lui communiquera vraisemblablement la conception américaine sur cette question, a déclaré M. Trudeau.

Rappelons que la Grande-Bretagne est directement impliquée dans le dossier vietnamien, puisqu'elle agit comme co-président de la Commission internationale établie en 1954 pour veiller à l'application des accords de Genève sur le problème indochinois.

Devant la presse internationale réunie hier à Canada House. M. Trudeau a réitéré les trois conditions posées par le Canada, en soulignant que toutes sont essentielles.

En premier lieu, le Canada n'acceptera de faire partie d'une commission de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam qu'à la condition expresse que les quatre parties combattantes en fassent la requête. Il s'agit, en plus des Etats-Unis et du Vietnam du nord, des deux gouvernements du Vietnam du sud: celui du président Thieu et celui du vietcong. Signalons que les négociations de Paris, qui peuvent aboutir incessamment à l'interruption des hostilités au Vietnam, se déroulent essentiellement entre Washington et Hanoi, représentés respectivement par MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho.

En deuxième lieu, le Canada exige qu'une instance supérieure soit désignée pour recevoir et prendre acte des observations et rapports de la commission de surveillance. Cette instance supérieure pourrait être un organisme international semblable à la conférence de Genève de 1954, ou encore les Nations-Unies, a précisé M. Trudeau.

En troisième lieu, le Canada veut être assuré que la Commission pourra jouer un rôle efficace avant d'en faire partie ou, comme le disait lui-même hier M. Trudeau, "que les règles du jeu seront telles que nous aurons des fonctions véritables à exercer au Vietnam."

Jusqu'ici, a rappelé le premier ministre canadien. Ottawa n'a reçu aucune représentation du gouvernement de Hanoi, du gou-

Voir page 6 : Vietnam

Au terme de son séjour à Londres, M. Trudeau déclare

Le Canada ne sollicite aucun statut particulier de Londres et de la CEE

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

LONDRES – Lors d'une conférence de presse tenue à Canada House, au terme de son bref séjour à Londres, M. Trudeau a longuement fait état des entretiens qu'il a eu à Chequers avec le premier ministre britannique. M. Edward Heath.

"Il s'agissait d'une rencontre politique, a dit M. Trudeau, dans la mesure où elle s'insère dans le cadre des rapports qui se sont établis entre M. Heath et moi depuis deux ans. En décembre dernier, comme à la même époque l'année précédente, M. Heath était venu à Ottawa; c'était donc à mon tour de venir à Londres."

La rencontre était d'autant plus opportune, a précisé le premier ministre, qu'elle survient quelques jours seulement avant l'adhésion de la Grande-Bretagne à la communauté économique européenne et après que diplomates et fonctionnaires canadiens et britanniques auront complété leurs consultations sur l'impact de cet événement historique sur l'évolution des relations commerciales entre les deux pays.

Ce fut là, d'ailleurs, l'objet principal des entretiens de Chequers. Des nombreux autres subjets abordés par les deux premiers ministres, un revêt une importance particulière, étant donnée la conjoncture internationale: c'est l'après-Vietnam et le rôle que le Canada pourrait jouer dans l'application des accords de cessez-le-feu que négocient Washington et Hanoi.

D'autre part, à l'issue d'un déjeuner au Château de Windsor où il était l'hôte de la Reine Elizabeth, M. Trudeau a annoncé hier que Sa Majesté avait accepté en principe l'invitation qu'il lui a transmise de venir à Ottawa l'an prochain, à l'occasion de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

C'est la première fois, semble-t-il, que la reine se déplacera pour assister à une conférence du Commonwealth. La date de la conférence n'est pas encore fixée (elle pourrait avoir lieu en août 1973), ce pourquoi sa majesté n'a accepté l'invitation qu'en principe.

A Canada House, M. Trudeau a déclaré qu'il avait obtenu les meilleures garanties théoriques que la Grande-Bretagne maintiendrait ses positions traditionnelles en faveur du libre-échange, au sein du Marché commun, et chercherait à faire de celui-ci une communauté économique ouverte sur le reste du monde, plutôt qu'un bloc protectionniste. Le premier ministre canadien s'est dit réconforté par le compte rendu que lui a fait M. Heath du sommet européen d'octobre dernier. Dans la déclaration émise à l'issue de cette rencontre des chefs de gouvernement, on pouvait lire notamment que la CEE chercherait à entretenir un dialogue constructif avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et le Canada et les autres partenaires commerciaux industrialisés, dans un esprit d'ouverture et en utilisant les formes les plus appropriées.

Il semble bien, de commenter M. Trudeau, qu'il ne s'agit pas seulement d'un coup de chapeau dans notre direction mais bien plutôt d'une orientation fondamentale. M. Heath, a poursuivi le premier ministre canadien, m'a assuré de la coopération de Londres pour éviter "que le Canada ne soit réduit à participer à des négociations commerciales dont l'issue aurait préalablement été cuisinée par les grandes puissances".

Le Canada, a encore dit M. Trudeau, ne sollicite ni statut particulier, ni trai-

Voir page 6 : Le Canada



M. Trudeau, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier dans les salons du haut-commissariat du Canada, à Londres. (Photo AP)

Serez-vous encore en vie dans dix ans?

OTTAWA (PC) – Il sera possible à l'être humain de déterminer les facteurs qui menacent directement sa vie grâce à une méthode d'évaluation des "risques sanitaires" actuellement en cours d'élaboration.

En effet, selon le Dr H.N. Colburn, l'évaluation de ces risques est fondée sur l'âge, le sexe, les antécédents médicaux d'une personne et grâce à sa nouvelle méthode, on pourra prédire si un patient sera encore en vie dans les prochaines dix années.

S'adressant à environ 300 participants de la première conférence nationale sur la condition physique qui se déroule présentement à Ottawa, le spécialiste de la santé a déclaré qu'il mettait au point

Voir page 6 : Dix ans

■ au gré du temps

La mini-semaine

Il ne s'agit plus de se prononcer pour ou contre la semaine de quatre jours ouvrables. Elle est là. On ne pourra plus éviter de faire face au spectre de la civilisation des loisirs ou de l'ennui.

Les plus ingénieux ou les plus cupides se dénicheront un second emploi, gagneront plus d'argent et le dilapideront à la même cadence.

Quant aux fainéants qui ne se sont jamais trouvés enfermés dans le dilemme de l'être et du non-être, leur petit problème en est un d'aménagement de territoire.

En d'autres termes, les parasites doivent prendre les dispositions afin qu'ils continuent d'être payés à ne rien faire à la maison plus longtemps qu'au bureau.

Albert BRIE

Nixon informé heure par heure

La ronde finale avant la trêve

PARIS (par AP et AFP) – Henry Kissinger et Le Duc Tho se sont réunis hier dans la capitale française en deux séances de travail d'une durée totale de cinq heures, ouvrant ce qui semble être la ronde finale des négociations secrètes avant la signature du cessez-le-feu au Vietnam.

Aussitôt rentré à la Maison-Blanche, M. Nixon a pris connaissance du rapport de M. Henry Kissinger, sur sa deuxième réunion de la journée avec MM. Le Duc Tho et Xuan Thuy.

Le club de la Maison-Blanche avait reçu à Key Biscayne les premiers rapports concernant l'entretien de deux heures et demie que Kissinger et Le Duc Tho ont eu le matin.

Aucune indication n'a été donnée ni par la délégation américaine, ni par celle de la république démocratique du Vietnam sur la teneur des entretiens de cette dernière ronde.

Les deux principaux interlocuteurs étaient souriants, à l'issue de l'entretien du matin à Choisy-Le-Roi, qui semble avoir été une simple rencontre préliminaire. Seuls le ministre Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris et le général Alexander Haig, principal adjoint de M. Kissinger y assistaient, ainsi que deux interprètes.

La négociation proprement dite s'est donc probablement engagée, hier après-midi à Feucherolles, dans la propriété de M. Guyot. Cette fois, les délégations étaient présentes au grand complet, de part et d'autre. Ainsi, la délégation américaine est arrivée à la propriété en un cortège d'une dizaine d'automobiles.

Les plénipotentiaires nord-vietnamiens ont informé Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du GRP de la teneur de leurs entretiens avec M. Kissinger aussitôt après les deux séances. On présume que M. Kissinger, pour sa part, en informera le délégué de Saigon, M. Pham Dang Lam.

Les négociations doivent se poursuivre aujourd'hui. Comme de coutume, le lieu en est tenu secret et la Maison-Blanche a seulement précisé qu'il serait choisi par la partie américaine. Ce qui donnerait à croire que la propriété de M. Guyot aurait été choisie par les Nord-Vietnamiens, ce qui paraît peu vraisemblable.

La reprise de cette nouvelle série d'entretiens secrets entre MM. Kissinger et Le Duc Tho a suscité, une fois de plus l'optisme en ce qui concerne un accord de paix en Indochine.

En attendant que se précise ce marathon de la paix, l'activité diplomatique demeure intense.

A Paris, M. Pham Dang Lam, chef de la délégation sud-vietnamienne aux négociations de paix dans la capitale française, a répété que le gouvernement de Saigon ne saurait accepter un accord négligeant la question capitale du retrait des 300.000 hommes de troupe nord-vietnamiens se trouvant dans le sud.

A Saigon, l'ambassadeur des Etats-

Voir page 6 : La trêve

M. Sharp

Ottawa ne sera fixé qu'après la trêve

OTTAWA (d'après CP) – Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a expliqué hier que le gouvernement libéral n'avait encore pris aucune décision quant à la participation du Canada à une commission internationale de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam et qu'il n'en prendra pas avant la fin des négociations en cours sur ce cessez-le-feu.

M. Sharp a souligné que le rôle que le Canada envisageait de jouer au Vietnam n'était nullement de maintenir la paix par les armes.

"S'il était convenu de fournir du personnel militaire canadien à cette commission, a déclaré M. Sharp, il ne s'agirait pas d'une unité militaire mais plutôt d'individus spécialement choisis

Voir page 6 : Ottawa

Prison à vie aux incendiaires du Blue Bird

par Guy Deshaies

Deux jeunes hommes ont été condamnés hier à la réclusion perpétuelle après avoir reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir assassiné par le feu l'une des 37 personnes qui ont péri dans l'incendie du cabaret Blue Bird, le 1er septembre dernier, à Montréal.

Il s'agit de James Michael O'Brien et de Marc-Joseph Boutin qui, conseillé par Me Raymond Daoust, se sont reconnus coupables de la mort de Réjean Lajoie, l'une des 37 victimes de cet incendie funeste.

Le juge Peter Shorteno, qui pourrait à la rigueur refuser ce plaidoyer singulier, l'a accepté d'emblée et il a condamné les deux jeunes gens, tout en menaçant d'accuser leurs gardiens d'outrage au tribunal parce que les deux accusés tardaient à venir en cour.

Rappelons brièvement les faits qui ont mené à cet hécatombe. Le 1er septembre dernier, un vendredi, James O'Brien, "Boots" Boutin et Gilles Eccles, trois jeunes gens du "western down town" se mettent à boire, se rendent à une plage près de Montréal dans la voiture d'Eccles et reviennent dans une boîte du centre-ville.

Vers 23h., le trio se rend au Blue Bird dans l'auto d'Eccles, une Comet d'ancien modèle, et se font évincer par le portier. Les trois drôles se rendent alors à une station d'essence où travaille le père adoptif de Gilles Eccles et achètent une bouteille pleine d'essence. Ils reviennent au lieu d'où ils ont été bannis. O'Brien et Boutin dirigent leurs pas vers l'escalier du Blue Bird tandis que Eccles attend dans sa propre voiture jusque-là conduite par Boutin. O'Brien et Boutin, toujours imbus de vengeance contre le gardien de ces lieux pour eux interdits, répandent l'essence dans l'escalier et y mettent le feu.

Ce qui est d'abord un incendie de tapis d'escalier dégénère en incendie généralisé. Les quelque 200 clients se précipitent soit vers la sortie de secours située à l'arrière, dans les cuisines, à un endroit presque inaccessible, soit vers l'escalier qui se trouve au milieu de la salle et qui conduit au rez-de-chaussée. Mais cet escalier est bouché par une porte cadenassée. Plusieurs des 37 victimes périront à cet endroit.

A l'enquête du coroner, les conclusions ne sont pas sans incriminer un tant soit peu les inspecteurs du service des incendies et les propriétaires du Blue Bird pour cette absence de sorties de secours, bref pour l'existence de cette "trappe à feu" même évidente pour un profane.

Hier, avec l'aide de Me Daoust, le tribunal s'est empressé d'accueillir le plaidoyer de culpabilité de deux jeunes voyous qui blanchissent par leurs aveux tous ceux qui auraient pu faire l'objet de responsabilités civiles ou criminel-

Voir page 6 : Prison

Mise en garde du président sortant

Deux écueils pour les employés d'hôpitaux (CSN): la formation d'un syndicat indépendant et la CSD

par Pierre Richard

Terminant son mandat comme président de la Fédération nationale des services, qui regroupe quelque 60,000 employés syndiqués du secteur des affaires sociales, M. Norbert Rodrigue, vice-président de la CSN, a mis en garde les délégués au congrès de la FNS contre deux dangers: le maraudage de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et la tentation d'imiter les fonctionnaires provinciaux en fondant une fédération indépendante.

Dans son rapport moral, M. Rodrigue fait état de la présence au sein de la FNS de certains éléments qui favorisent un geste semblable à celui qu'a posé le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec qui a quitté la CSN pour former un syndicat indépendant. Selon M. Rodrigue, ce courant en faveur d'un syndicat indépendant est marginal mais il profite de la période difficile que traverse la CSN pour promouvoir son projet.

"Comment peut-on croire que nous serions en meilleure position en étant divisés. Nous oublions trop vite les expériences vécues. En 1966, nous étions 35,000 et nous avons fait trois semaines de grève appuyés par 200,000 syndiqués de notre centrale. En 1972, nous étions 210,000 ensemble, vous avez vu comment nous avons dû lutter! Vous avez vu jusqu'où le pouvoir peut aller!", a plaidé M. Rodrigue.

Par ailleurs, le président sortant de la FNS, qui est la plus importante fédération de la CSN, a vigoureusement attaqué la CSD et a accusé les "3D", dont M. Paul-Emile Dalpé, qui a déjà été président de la FNS, d'avoir trahi le mouvement ouvrier et de l'avoir affaibli avec l'aide du parti libéral.

Le maraudage de la CSD s'est fait sentir dans trois hôpitaux: Saint-Jean, Le Gardeur et Ottawa. Dans les deux derniers cas, le tout est présentement devant les tribunaux.

M. Rodrigue a insisté sur la nécessité de la solidarité syndicale. Il a souligné qu'avec le perfectionnement des armes employées par le pouvoir, les employés d'hôpitaux sont peut-être plus démunis, malgré l'amélioration considérable de leurs conditions de travail, qu'en 1964; leur seule force, a-t-il ajouté, est la solidarité avec le reste du mouvement syndical.

Affirmant que l'expérience du Front commun devait être évaluée et critiquée, le président de la FNS a lancé: "Avant cinq ans, nous connaîtrons des phénomènes de solidarité encore plus importants que celui du Front commun, à moins que les travailleurs décident de se faire hara-kiri en s'isolant."

Le vice-président de la CSN a laissé entrevoir la possibilité de revendications et d'actions communes entre syndiqués du secteur public et du secteur privé.

Dans un atelier, certains délégués ont critiqué la procédure suivie au cours de la dernière ronde de négociations avec le gouvernement et l'un d'eux a dit avoir le sentiment, qu'en recourant immédiatement à une grève générale en avril dernier, le Front commun a utilisé les employés d'hôpitaux comme d'un instrument; ce délégué a rappelé qu'en 1969 la FNS avait obtenu une bonne convention collective en utilisant toute une kyrielle de moyens de pression (sit-in, occupations...) sans avoir à aller jusqu'à la grève.

A ce sujet, M. Rodrigue a déclaré qu'à l'intérieur du Front commun, la FNS a préconisé la réédition de l'expérience de 1969 mais que les syndiqués des autres secteurs préconisaient un débrayage général. Il a ajouté que les enseignants, qui formaient le groupe le plus nombreux et qui s'estimaient les plus forts, n'ont pas voulu suivre une stratégie comme celle préconisée par la FNS; lorsque la grève a pris fin, les enseignants, a précisé M. Rodrigue, ont voulu revenir à notre proposition mais il était trop tard.

Selon M. Rodrigue, l'expérience du Front commun se solde par un bilan positif mais elle doit être évaluée de façon très serrée. Il a précisé qu'en janvier prochain, les employés des secteurs publics, membres de la CSN, procéderont à une telle évaluation.

Par ailleurs, le président de la FNS a invité les délégués à suivre de près l'application de la loi 65 qui bouleverse les structures du secteur des affaires sociales; il les a invités à créer dans chaque institution un "comité d'action santé" tel que proposé il y a quelques années.

Selon le vice-président de la CSN, les syndicats de la FNS doivent s'appliquer à définir un projet de cogestion dans chaque institution. Cette perspective, déjà abordée au récent congrès du Conseil central de montréal, sera discutée par les délégués à ce congrès qui se déroule à Montréal jusqu'à samedi.

Le député Bossé est congédié de la CSN

Le député libéral de Dorion, M. Alfred Bossé, pourra continuer à se présenter comme syndicaliste si le coeur lui en dit. Il reste qu'il n'est plus à l'emploi du mouvement syndical et qu'il ne pourra y revenir même s'il est battu à la prochaine élection provinciale, ou même s'il a l'intention de quitter la vie publique.

M. Bossé a en effet été congédié par la Fédération nationale des services, fédération qui représente les quelque 60,000 syndiqués du secteur des affaires sociales au sein de la CSN et à l'emploi de laquelle il était avant de se porter candidat en avril 1970.

M. Bossé, permanent syndical depuis plusieurs années, s'était en effet porté candidat en avril 1970 et avait obtenu un congé sans solde de quatre ans de la FNS, soit pour la durée de son mandat.

C'est donc dire que M. Bossé, tout comme le député péquiste Robert Burns, de Maisonneuve, aurait pu revenir à l'emploi de la CSN et du mouvement syndical en 1974, ou avant, selon son désir.

Malheureusement pour M. Bossé, "une série d'événements", comme le dit laconiquement le rapport du secrétaire de la FNS sur la question, M. Renaud Flynn, sont survenus depuis avril 70.

Ces événements, M. Flynn les énumère ainsi: "loi 46, lois 19, loi 53, injonctions, emprisonnements, amendes".

Particulièrement "injonctions, emprisonnements, amendes" contre des syndiqués de la FNS, que M. Bossé, de par ses fonctions, était chargé de défendre.

Or M. Bossé, estiment les syndiqués, non seulement n'a pas dénoncé ces législations, mais a voté en leur faveur.

En conséquence, le cas de M. Bossé a souvent été remis en cause devant les hautes instances syndicales. Seules, les négociations ont empêché qu'une décision ne soit prise plus tôt.

Finalement, les 26, 27 et 28 novembre 1972, le bureau fédéral de la FNS a pris la position suivante, que le secrétaire a reproduite dans son rapport:

"Qu'une lettre soit expédiée à Alfred Bossé pour lui indiquer que son congé sans solde est aboli".

Apollo-17

Le spectacle estompé par un ciel couvert?

CAP KENNEDY (d'après AFP) — Même si la mission Apollo-17 sera lancée vraisemblablement à 21h53 (heure de Montréal) demain soir comme prévu, les météorologistes estiment que le spectacle sera un peu moins spectaculaire qu'on ne l'espérait à cause de la présence d'une épaisse couche de nuages au-dessus de l'aire de lancement à l'heure du décollage pour la lune.

Comme Apollo-17 sera le premier lancement lunaire qui aura lieu de nuit, les experts avaient affirmé que l'envoi pourrait être observé à l'oeil nu jusqu'à 500 milles de distance le long de l'Atlantique. (La fusée Saturne-5, de 35 pieds de diamètre à sa base, brûle en effet l'équivalent de deux wagons-citerne de carburant à la seconde.)

Hier, un porte-parole de l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA), M. William Schick, a déclaré que tous les préparatifs du lancement se déroulaient normalement et que les quelques problèmes mineurs avaient été facilement résolus. Par exemple, on a dû changer un interrupteur et régler un filtre sur la fusée Saturne en plus de changer une génératrice de secours installée sur l'aire de lancement.

Le principal problème susceptible de retarder le départ a été réglé dimanche soir: 60 techniciens de la compagnie Boeing menaçaient de faire la grève s'ils n'obtenaient pas une augmentation de salaire de 45%. En effet, ces employés avaient été transferrés de la compagnie Transworld Airlines à la compagnie Boeing l'an dernier et avaient enregistré à cette occasion des coupures de salaire variant entre 30 et 50%. L'augmentation qu'ils viennent d'obtenir comblera simplement ce déficit.

Selon la compagnie, les employés en question ne détenaient que des postes administratifs non essentiels au succès du lancement. Par contre, on craignait que les autres experts indispensables refusent de traverser les lignes de piquetage. Un tel incident aurait coûté au moins $10 millions au gouvernement Américain et c'est pourquoi "on" a vu à ce que l'affaire se règle rapidement.

Hier matin l'équipage d'Apollo-17, Eugène Cernan, Harrison Schmitt et Ronald Evans ont travaillé sur place, à l'aire de lancement 39, pour étudier la procédure de sauvetage en cas d'incident grave au moment du départ. Dans l'après-midi, ils se sont séparés pour répéter les opérations qu'ils auront à accomplir à bord d'une maquette du module lunaire et d'un simulateur de la cabine spatiale.

À l'assemblée générale de Winnipeg

Le Conseil canadien des Églises s'est avant tout préoccupé des problèmes socio-politiques

par Jean-Pierre Proulx

L'assemblée générale du Conseil canadien des Eglises, réunie la semaine dernière à Winnipeg, a demandé aux onze Eglises membres du Conseil "de prendre au sérieux la question des relations entre anglophones et francophones (. . .) et de traduire leurs préoccupations à cet égard par des actes".

Fait à noter, cette 18e assemblée générale a presqu'entièrement porté sur des problèmes d'ordre socio-politique dont celui des relations entre francophones et anglophones. Ce dernier sujet avait d'ailleurs fortement marqué la dernière assemblée tenue à Montréal en 1969.

Il semble que les objectifs que l'on s'était fixé en 1969 n'aient été que partiellement atteints. On voulait entre autres, qu'au moins 50% des leaders des Eglises protestantes soient en mesure de s'exprimer honnêtement dans les deux langues officielles du pays en 1972. Quoiqu'il en soit, on a recommandé à la Commission des affaires canadiennes de CCE de revoir les objectifs de 1969 et d'établir les mécanismes nécessaires pour que ce sujet demeure une préoccupation du Conseil.

L'assemblée a en outre demandé à cette même commission de prêter une attention particulière à ce que la question du revenu et de sa redistribution soit examinée en fonction des relations entre francophones et anglophones.

On a demandé aussi que dorénavant les moyens soient pris pour que chacun puisse s'exprimer dans sa langue maternelle à la prochaine assemblée du Conseil. On aussi approuvé le principe d'une traduction officielle des constitutions du Conseil, des résolutions principales de l'Assemblée et de d'autres documents pertinents du Conseil.

D'autre part, au-delà des résolutions adoptées, le problème des relations entre francophones et anglophones a été plus longuement discuté en atelier et la discussion a dépassé les aspects culturels pour s'attaquer aux aspects politiques. Dès le début de l'assemblée, le secrétaire général, M. Floyd Honey, avait déclaré dans son rapport: "Il appartient au peuple québécois de décider de leur avenir politique. C'est pourquoi, nous suggérons que notre discussion porte principalement sur la question de l'auto-détermination du peuple Québécois". (Les informations fragmentaires qui nous sont parvenues de Winnipeg ne nous permettent pas de dire ce que l'assemblée a décidé à ce propos).

Il a aussi été question à Winnipeg de la redistribution du revenu au Canada. A ce propos, on a dans un atelier de travail adopté la position de principe suivante: "L'Eglise devrait travailler dans le sens de ces politiques qui garantissent à tous la sécurité économique de base nécessaire à une participation responsable dans la société".

L'assemblée s'est aussi intéressée à la question de la réforme des pénitenciers et a, par voix de résolution, encouragé les gouvernements canadiens à privilégier la réhabilitation des prisonniers.

En ce qui concerne d'autre part les Indiens du Canada, le Conseil a loué les Eglises et les groupes qui luttent au côté des Indiens, particulièrement ceux de la baie James, pour la reconnaissance de leurs droits.

Toujours à propos de la baie James, on a demandé aux gouvernements fédéral et provincial de prendre les mesures pour arrêter ou reporter le projet de développement hydro-électrique de la région, jusqu'à ce que des études plus complètes aient été menées.

Enfin, l'assemblée a donné son appui à la propostion de la "National Indian Brotherhood's" concernant l'organisation d'une conférence internationale des peuples indigènes et a demandé aux Eglises membres de verser des fonds pour sa mise sur pied.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

LPS® cours de conversation
anglais-espagnol-allemand
$99.00 (10 SEMAINES) 878-2821


masque — haute-volta

venez voir nos collections d'art indien, africain et esquimau: elles sont les plus complètes au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Paul BOUVRETTE dir.-gén.

LES COURS DU SOIR DU CEGEP D'AHUNTSIC

PROGRAMMES MENANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

ARTS - LANGUES
Art et Esthétique 103
Anglais intermédiaire 201
Espagnol élémentaire 201

SCIENCES HUMAINES
Anthropologie sociale et culturelle
Civilisation grecque III
Géographie du Canada 901
Macroéconomie 920
Monnaie et Banque 925
Psychologie scientifique 101-201
Comportement humain 900
Psychologie sociale 903
Science politique 940
Sociologie de la sexualité 978

SCIENCES PURES
Biologie 931
Survie de l'humanité 998
Chimie organique 202
Mathématiques 101-103-105-111 203-307-317
Physique 102-202

PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE
- Poésie, Théâtre, Roman, Essais, Linguistique
- Poésie Québécoise
- Introduction à la Philosophie
  Relation au monde
  Condition humaine
  Conduite humaine

COURS D'APPOINT
Mathématiques PRÉ-CEGEP 001-002 003-004

*TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Administration 102
Comptabilité I-II-III
Droit des affaires 107
Droit du travail 108
Négociation collective 134
Prix de revient 118
Personnel 112
Gestion du personnel 130
Marketing 215
Structure de l'Entreprise 116
*Si les cours ci-haut sont directement reliés ou connexes à votre travail, ils peuvent être gratuits.

INFORMATION
Admission des nouveaux étudiants
Date limite : 15 décembre
Inscription des anciens étudiants
Date limite : 20 décembre
Début des cours: 29 janvier 1973

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES, adressez-vous AU SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE, 9155, rue ST-HUBERT ou 389-5921, postes 210 ou 213.

Pour les Fêtes, profitez des prix d'importation. Achetez directement et vous obtiendrez des réductions allant de 40% à 60% du prix régulier.

Chères amies,

Il me faudrait écrire trop longuement pour vous décrire plus de 250 modèles élégants que vous pouvez examiner à loisir à mon atelier-entrepôt au 6970 rue St-Denis près Bélanger. Venez donc amicalement me rendre visite et je vous assure que vous ne serez pas déçues. Le grand choix, les styles exclusifs, les tissus incroyables, les couleurs variées, les imprimés et les motifs, enfin la confection que l'on ne trouve plus, à moins de payer le "gros" prix, sont chez moi, accessibles à prix très, très modiques. Mon vêtement vous habillera élégamment, à la perfection ou je refuse de vous l'offrir. Au besoin, je vous le confectionnerai sur mesure. Je ne suis pas habile littéraire. Ma profession, vous le savez, c'est créer, dessiner et confectionner des collections de mode. J'importe des créations de haute mode italienne que je choisis avec soin car je reste convaincue que la Québécoise est une des femmes la mieux habillée, qui connaît la différence entre l'apparence ou le demi-truqué et le beau. Appelez-moi au 270-1182.

Robe de tweed deux tons avec col roulé, manches longues, style débardeur. Exécution soignée. Joli modèle à la page. Rég. $48 pour $22.

Robe, imprimé d'abeille, encolure V, empiècement de tons unis. Manches longues et jupe ligne A. Gai et exclusif. Rég. $48 pour $22.

Robe style militaire en tricot double, tons unis, surpiquée de fils de couleur, manches longues rehaussées d'un écusson. Jeune femme ou demoiselle. Rég. $48. pour $22.

Robe tricot double de laine, à encolure ronde. Rayures verticales, empiècement à la taille et au corsage. Tons unis. Longue garniture, 12 boutons. décentrée et jupe 4 plis. Rég. $48. pour $22.

Très élégant tailleur-pantalon avec veste rayée. Revers et pantalon de teinte unie. Doublé et finition exécutée à la main. Style femme d'aujourd'hui, tissus et modèles très exclusifs. Rég. $84. pour $35.

Chemisiers en soie. Imprimés exclusifs. Manches longues. Très élégant et féminin. Rég. $22. pour $10.

Chemisiers en banlon. Tons unis. Manches longues. Collet tailleur. Coupe exclusive et très chic. Rég. $19. pour $9.

Avant Minuit, robe chemisier, imprimé style Chanel avec col et plaquette devant. Ton uni Fermeture bouton-pressoir. Moule et rehausse lignes féminines. Rég. $48. pour $22.

Lundi au mercredi - 9 A.M. à 6 P.M.
Jeudi, vendredi - jusqu'à 9 P.M.
Samedi, jusqu'à 5 hres.

6970, rue St-Denis (près MÉTRO Jean-Talon) 1er étage.

Grand choix de belles jupes aux lignes circulaires à plis, ligne A, en écossais, en tweed, en flanelle et en serge. 12 couleurs assorties. Rég. $18. à $24. pour $9. à $11.

Robe style matelot. Ton uni, collet et poignets rayés. Avec jupe à plis. Rég. $48. pour $22.

Ensemble pantalon tout de laine. Veste longue à grand col et revers. Ceinturé à la taille, doublé et fini à la main. Rég. $89.. pour $39.

Robe tricot double, soulignée de découpe à la poitrine et à la taille. Empiècement à l'encolure, boutons de fantaisie. Manches longues. Poignets mousquetaire. Rég. $89. pour $49.

Jaquette d'authentique marabout, très rare et exclusive. Rég. $159. pour $70.

Robe voile de soie, très féminin, toute fleurie, agrémentée d'un volant au corsage. $129. pour $49.

Ensemble pantalon. Blazer 3 boutons. Style Tailleur. Pantalon à larges revers Rég. $55. pour $30.

Deux pièces, très original en tricot double. Élégant. Pantalon trois quarts et veste boléro. Rég. $59. pour $25.

Pantalon gaucho, motifs de suède. Très à la mode avec botte. Rég. $29. pour $16.

Robe chemisier classique. Très chic, très femme. Tons chatoyants, genre imprimés orientaux, en laine de cachemire. Original et exclusif. Doublée et finition exécutée à la main. Très grande valeur pour seulement $49.

Robe style florentin, marine foncée. Jupe légèrement évasée, corsage quadrillé avec fermeture à l'avant. Doublée, finie à la main; très originale, exclusive et exécutée avec finesse. Rég. $119. pour $49.

270-1182 Ginette

FAISCA
PÉTILLANT
ROSÉ & BLANC
INCOMPARABLE!
Importé du Portugal

Le contrôle du budget de la CUM: Choquette prêt à rencontrer Hanigan

par François Barbeau

Le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, a fait savoir hier qu'il était prêt à rencontrer le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, pour déterminer avec lui de nouvelles méthodes de contrôle du budget de la CUM.

M. Choquette, invité hier à prendre la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Pointe-Claire, a rappelé les doléances des maires de banlieues de Montréal qui se plaignent du peu de poids de leurs revendications, notamment en ce qui a trait au budget de la police de la CUM.

Le ministre de la justice a annoncé qu'il était prêt à rencontrer M. Hanigan, en compagnie du ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, pour trouver des formules qui feront que les maires de banlieue ne sentiront pas qu'ils sont "simplement des tampons" appelés à appuyer tout projet de la CUM.

Il ne serait pas opportun à l'heure actuelle de modifier la représentation des maires de banlieues au sein du conseil de sécurité de la CUM, a précisé M. Choquette.

L'intégration des forces policières, a-t-il déclaré, n'est pas une chose facile à accepter pour la plupart des citoyens qui estiment qu'ils doivent payer beaucoup plus cher pour le même service policier que par les années passées.

Au contraire, a expliqué le ministre, avec une police intégrée, le contrôle des coûts permettra d'en arriver dans un avenir rapproché à un nouvel équilibre. Les coûts sont très élevés à l'heure actuelle parce que nous payons les frais encourus par les diverses forces policières de l'île de Montréal au cours des années dernières, a-t-il noté.

L'expérience de Toronto, a souligné M. Choquette, comme l'expérience de la Grande-Bretagne qui a aussi procédé à une intégration de ses forces policières, montre que le processus de l'intégration est difficile au début.

Si nous avions attendu quelques années encore avant de procéder à cette intégration, a dit encore M. Choquette, les frais initiaux en auraient été plus élevés.

En fin de semaine, le ministre de la justice avait annoncé, dans un tout autre ordre d'idée, qu'il présenterait d'ici une dizaine de jours un projet de loi visant à mettre fin à la discrimination dans la location d'appartements ou de logements.

Ce projet de loi, qui prendra forme d'amendements au code pénal, interdira aux propriétaires de refuser d'éventuels locataires à cause de leur race, de leur langue, de leur religion ou parce qu'ils ont des enfants.

Au début de la session, M. Choquette avait déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi sur les loyers. Les amendements qu'il a promis compléteront ce premier projet de loi.

En fin de semaine, invité à participer à une conférence organisée par le Conseil uni des droits de l'homme, M. Choquette a expliqué qu'il faudrait attendre avant d'appliquer au Québec un code des droits de l'homme que la question linguistique soit réglée dans la province.

MM. Laberge et Desjardins répliquent

La FTQ contrôle la CIC parce qu'elle est la seule force dans le domaine du bâtiment

par Pierre Richard

Loin de nier l'accusation portée contre la FTQ par la CSN quant au contrôle qu'elle exercerait sur la Commission de l'industrie de la construction (CIC), MM. Louis Laberge et André Desjardins, président et vice-président de la FTQ, ont affirmé hier que les travailleurs de la construction veulent que la FTQ exerce davantage son influence sur cet organisme pour qu'il soit vraiment à leur service.

"Ce que je retiens de la CSN, c'est qu'elle avoue son incapacité à dominer la CIC, comme elle dominait les anciens comités paritaires. Comment en serait-il autrement lorsqu'elle représente moins de 30% des travailleurs de la construction? Un rapport de force qui ne donnerait pas à la FTQ une influence prépondérante serait injuste et anti-démocratique. En reconnaissant la prépondérance de la FTQ à la CIC, la CSN reconnaît que dans la construction, la vraie force c'est la FTQ", a déclaré M. Laberge.

Et, celui-ci d'ajouter: "La FTQ continuera à placer ses gars partout où elle le pourra dans le meilleur intérêt des travailleurs."

On sait que le Syndicat de la construction de Montréal a accusé le Conseil des métiers de la construction (FTQ) et le directeur de ce Conseil, M. Desjardins, l'homme clé de la FTQ dans la construction, d'avoir fait main basse sur la CIC. La CIC est un organisme paragouvernemental, formé de représentants des centrales syndicales et des associations patronales, qui a pour principale tâche de voir à l'application du décret qui régit les conditions et les relations de travail dans l'industrie de la construction.

La CSN a, entre autres, soutenu que presque tous les postes importants de la CIC sont détenus par des amis et parents de M. Desjardins.

M. Laberge a soutenu que le rôle de la FTQ est de voir à ce que le plus d'employés possible servent les intérêts de travailleurs et que tous les employés de la CIC ayant déjà été rattachés à la FTQ sont là pour leur compétence et non par favoritisme.

Quant au fait que son frère ait été engagé comme inspecteur par le CIC, M. Laberge a expliqué que celui-ci s'est retrouvé sans emploi après avoir participé à la tentative de syndicalisation des vendeurs d'automobiles et qu'il avait déjà travaillé dans la construction. Il était normal que je l'aide à trouver un emploi, a-t-il ajouté.

Et de poursuivre le président de la FTQ: "Il aurait aussi fallu que la CSN mentionne que sur quelque 260 inspecteurs de la Commission, 220 ne sont ni mes frères, ni mes beaux-frères, ou les frères de lait d'André Desjardins, ou les amis du cousin par adoption du beau-frère d'André Desjardins, mais proviennent de la CSN!"

M. Desjardins, pour sa part, a déclaré que ses beaux-frères, qui sont trésoriers de la CIC et du Comité des avantages sociaux de la CTC, n'ont pas le pouvoir de signer des chèques et qu'ils ne font que tenir les livres.

Le président de la FTQ a dit qu'il trouve "infiniment malheureux que Marcel Pepin tombe dans une telle saleté" et a ajouté que les attaques de la CSN "n'aideront pas aux relations entre les deux centrales".

Par ailleurs, M. Desjardins s'est dit très confiant d'atteindre l'objectif que s'est fixée la FTQ pour la période de

Voir page 6 : La FTQ

Mesrine toujours au large

Jean-Paul Mercier capturé après un hold-up de banque

par Jean-Pierre Charbonneau

L'un des deux célèbres évadés de l'Unité spéciale de correction de Saint-Vincent-de-Paul, Jean-Paul Mercier, a été capturé hier matin à la suite d'un hold-up de banque à Saint-Léonard.

Mercier, qui s'était évadé le 21 août dernier en compagnie de Jacques Mesrine, a été arrêté en compagnie d'une jeune femme dont le nom n'a pas été communiqué.

Mercier venait de commettre un vol à main armée à la succursale de la Banque canadienne nationale située à l'angle des rues Jean-Talon et Lacordaire. Il avait fait irruption seul dans la banque vers 11h45 et, présentant une taie d'oreiller à une caissière, il a ordonné sous la menace d'une mitraillette de vider le contenu de tous les tiroirs-caisse. L'opération terminée, Mercier a pris la fuite en automobile, pendant qu'à la banque on donnait l'alerte.

Quelques minutes plus tard, pendant que plusieurs autos-patrouille de la police de Montréal et de la police de Saint-Léonard sillonnaient le secteur, l'automobile de Mercier était interceptée par des détectives de la section des enquêtes criminelles de Montréal, qui étaient sur la piste du fugitif depuis quelque temps déjà. A ce moment, Mercier était en compagnie d'une jeune femme âgée d'environ 25 ans. L'arrestation du couple s'est faite sans difficulté. Les policiers ont trouvé à l'intérieur un magot d'environ $3,800 ainsi qu'un revolver .38 spécial et une mitraillette.

Un peu plus tard, les policiers ont perquisitionné au logement de Mercier afin de découvrir des indices permettant de relier le fugitif à plusieurs vols commis ces derniers temps.

Selon la police, Mercier s'était séparé de son compagnon d'évasion depuis quelque temps déjà. Celui-ci a profité de sa liberté pour dénoncer, il y a quelques semaines, les conditions de détention à l'Unité spéciale de correction, ce qui incita plusieurs détenus à contester publiquement le régime pénitentiaire de cette prison à sécurité super-maximum.

Déraillement de 17 wagons

CAP-SANTE (PC) — Dix-sept wagons d'un convoi de marchandises du Canadien National ont déraillé vers 0h35, dans la nuit de dimanche à lundi, à mi-chemin entre Portneuf et Cap-Santé, à une quarantaine de milles à l'ouest de Québec.

Personne n'a été blessé dans cet accident, dont la cause est inconnue.

Un porte-parole de CN à Québec a déclaré que le convoi, composé de 83 wagons, transportait du minerai de zinc, du bois de pulpe et des copeaux de bois.

Il avait quitté Garneau, dans la région de Grand-Mère, à 21 heures 45 dimanche soir, à destination de Charny.

Deux équipes d'urgence ainsi que des enquêteurs ont été dépêchés sur les lieux.

Le porte-parole de la compagnie a précisé que la voie ferrée avait été arrachée sur une distance de 350 pieds et que les travaux de réparations pourraient vraisemblablement être complétés dans la nuit de lundi à mardi.

D'ici là, le trafic ferroviaire entre Québec et les régions de Montréal, de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera détourné sur une autre voie.

Avis aux motoneigistes

Le ministère des terres et forêts du Québec rappelle aux motoneigistes qui circulent en fôret que la loi prévoit des sanctions contre les personnes qui endommagent les arbres.

Regent Knitting: reprise ce matin des négociations

Les négociations reprennent ce matin entre la direction de la Regent Knitting Mills de Saint-Jérôme et le syndicat local de l'industrie du textile dont les membres occupent l'usine depuis le milieu de la semaine dernière.

Un porte-parole du syndicat nous a révélé hier soir que la compagnie avait fait appel à M. Pierre Simon de l'université du Québec et président du comité conjoint de reclassement des travailleurs de l'usine, pour entrer en contact avec le syndicat.

M. Yvon Leclerc nous a aussi déclaré que l'on a demandé hier matin aux agents de sécurité qui gardaient l'usine de quitter leur travail ce qui s'est fait sans annicroche. Quelques travailleurs ont aussi enlevé des bassins de teinture des pièces de tissus qui y baignaient depuis l'arrêt du travail pour éviter leur détérioration. Des employés de d'autres départements de l'usine ont assisté pour la première fois à l'opération.

Dimanche, les travailleurs ont organisé des visites familiales de l'usine. Des épouses et des enfants n'avaient jamais vu l'endroit où travaillent leur mari ou leur père.

■ aujourd'hui

A 9 heures 30, à l'hôtel Bonaventure débutent les **audiences publiques du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC).**

●

Aujourd'hui et demain, au 5707 de la rue St-Dominique se poursuit la **vente de charité** de la section des bénévoles du patro Le Prévost.

●

A 10 heures, au Palais de Justice de Montréal, sera entendue **la cause des Esquimaux du nord québécois** qui demandent une injonction pour suspendre les travaux de la Baie James.

●

A 11 heures 30, au centre Mgr Pigeon de Côte-Saint-Paul, 5550 rue Angers, l'ancien président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Mathias Rioux, donnera une conférence de presse concernant le **choix du futur candidat péquiste dans le comté de Saint-Henri.**

●

A 12heures 30, à l'hôtel Bonaventure, le président du Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC), **M. Pierre Juneau,** donnera une conférence de presse.

●

A 12 heures 30, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, le président de la Commission des **valeurs mobilières du Québec,** M. Robert Demers, prononce une causerie à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal.

●

A 14 heures 15, à l'auditorium de la Banque Royale, Place Ville-Marie, M. Alanis Obomsawin parlera de **"l'Indien et sa culture", devant les membres de la Société d'étude et de conférences.**

●

A 14 heures 30, au 3553 de la rue Saint-Urbain, les représentants des Garderies populaires de Montréal donnent une conférence de presse concernant le programme fédéral d'Initiatives locales et le ministère québécois des affaires sociales.

●

A 19 heures, au restaurant Ruby Foo's, boulevard Décarie à Montréal, le ministre responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor-C. Goldbloom, prononcera une allocution à l'occasion du dîner annuel de la "Children Apparel Manufacturer Association".

●

A 19 heures 30, au 1015 est de la rue Sainte-Catherine, se tiendra l'assemblée de fondation de la Coopérative de taxis de Montréal. Tous les chauffeurs réguliers et les propriétaires uniques intéressés peuvent participer à cette initiative.

●

A 20 heures, au pavillon Sainte-Marie de l'université du Québec, 1180 de la rue Bleury, le chargé de conférences à l'université de Paris, M. Serge Latouche, prononcera une conférence sur le thème: "Idéologie, fausse conscience et phantasme".

●

A 20 heures, au sous-sol de l'église St-René Goupil, 4251, 25è avenue et angle Denis-Papin, la clinique juridique de Saint-Michel tient une réunion sur "les implications du bill 10 sur les cliniques juridiques".

●

A 20 heures, à l'école Victor Doré, 1350 Métropolitain Est, se tiendra une réunion de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs.

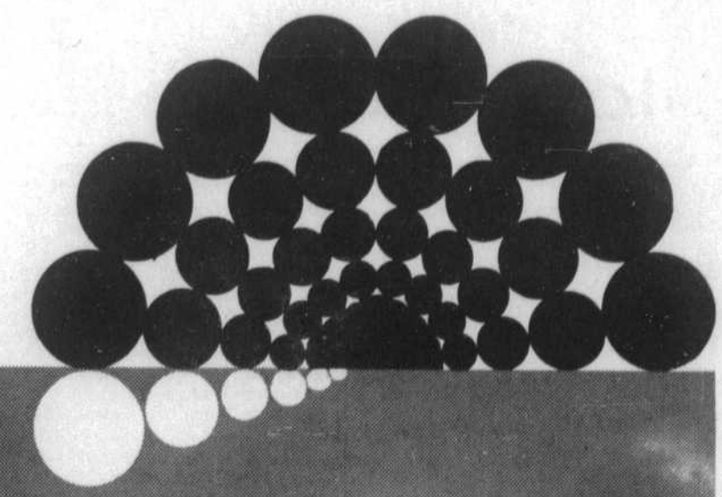
La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 5 DÉCEMBRE



M. ROBERT DEMERS
président
La Corporation de Valeurs Mobilières du Québec
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h 30
Le public est admis
Renseignements: 866-2861

PEUGEOT
504
FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI:
UNE RÉVÉLATION
VENTE FINALE DES MODÈLES '72
RABAIS
APPRÉCIABLE
Intéressante allocation d'échange
Financement par la Banque Provinciale
Roger Automobile Ltée
4269 OUEST, rue STE-CATHERINE
À WESTMOUNT 932-2925

... Une bonne pensée...
The BINNACLE
YACHTING EQUIPMENT AND ACCESSORIES



Et tout est prévu pour les "grincheux"...
Si la "musique-d'ambiance-de-Noël-commerciale" vous fait grincer des dents, alors, venez réveiller vos beaux souvenirs d'enfance ou vous en faire de tout neufs, en écoutant notre Chorale — bien en forme et bien en air, — chanter pour vous, en personne, les cantiques d'hier et d'aujourd'hui. C'est vivant, c'est vrai, c'est naturel, c'est beau...
Chaque après-midi, à 4 heures et le samedi matin à 10h. 30 commençant le 4 décembre.
Si le soleil est parti...
c'est qu'il est au Square Westmount
P.S. Votre magasin préféré à Westmount Square vous offre un beau livret de cantiques de Noël, gracieuseté de la maison. Venez vous le procurer!



VIENT DE PARAITRE... ...AUX EDITIONS DU JOUR
MÉMOIRES D'EMMA ALBANI
• L'éblouissante carrière de la plus grande cantatrice québecoise • Traduit et annoté par Gilles Potvin • Fascinant.
En vente partout au prix de $4.00 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le prix de la précipitation

Dans la cinglante réplique qu'il vient de servir à M. Reuben Baetz, l'ancien ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Bryce Mackasay, rappelle avec raison au directeur du Conseil canadien de développement social que ce dernier organisme, représenté par nul autre que M. Baetz, fut l'un des premiers à considérer, en 1970, que le projet Mackasay n'allait pas assez loin.

M. Baetz se donne aujourd'hui des allures de critique avisé devant les experts en fiscalité que regroupe la Canadian Tax Foundation. Quand il témoignait en octobre 1972 devant le Comité parlementaire de la main-d'oeuvre, du travail et de l'immigration, il tenait un tout autre langage. Il soutenait certes dès lors qu'il faudrait envisager un régime intégré de revenu annuel garanti: là-dessus, on doit convenir qu'il n'a point changé d'avis. Mais il souscrivait du même coup à maintes dispositions aventureuses du projet Mackasay qu'il dénonce aujourd'hui. Cette haute voltige justifie les reproches amers que M. Mackasay adresse à son critique. Elle amenuise passablement la crédibilité sinon du nouvel évangile que prêche M. Baetz, du moins de son avocat.

Si l'on scrute par ailleurs la réponse de M. Mackasay en vue d'y trouver une réponse aux critiques qui ont surgi depuis quelques semaines, on risque d'être fort déçu. Le texte reflète, en effet, la pensée humanitaire, l'incontestable générosité et le souci admirable de défendre les faibles, qui ont caractérisé jusqu'à maintenant la carrière publique du député de Verdun. On y cherche en vain, cependant, des explications précises aux difficultés énormes qu'a suscitées la première année de mise en oeuvre du nouveau régime canadien d'assurance-chômage.

•

Dans un témoignage qu'il donnait lui-même devant le Comité parlementaire chargé d'examiner son projet, M. Mackasay, alors ministre du travail, déclarait le 11 juin 1971 que les projections de coût avaient été établies à la suite de consultations très sérieuses.

"Ce que nous avons fait, affirmait sur un ton confiant le parrain du bill C-229, est que tout d'abord le régime a été conçu et étudié par un groupe d'économistes de l'extérieur. On a loué spécifiquement des gens de la firme Urwick-Currie pour s'assurer que le plan était sain du point de vue actuariel et pour déterminer sa structure. De plus, le modèle a été mis ensemble sur notre ordinateur, et les chiffres ont été contrôlés par le ministère des finances, ils ont été contrôlés par le ministère du revenu national, et ils ont été contrôlés par le Comité interdépartemental... Ces quatre groupes indépendants ont étudié le plan et sont tous parvenus à la conclusion que nos faits sont exacts. Il n'y a pas raison de s'alarmer. Du point de vue actuariel, notre régime est certainement beaucoup plus sain que l'ancien".

M. Mackasay avait été précédé devant le Comité par ses principaux conseillers et experts financiers. Ceux-ci avaient établi que, pour un taux de chômage moyen de 5.3%, on pouvait envisager des déboursés de $948 millions en prestations d'assurance-chômage contre des contributions de $719 millions en provenance des employeurs et des employés. Pour un taux de chômage de 6%, soit un taux supérieur de deux points au taux de 4% au-delà duquel le gouvernement fédéral assume le déficit de la Caisse d'assurance-chômage, M. Mackasay entrevoyait aux Communes le 19 avril 1971 une injection de "200 nouveaux millions de dollars" dans l'économie. Tout cela portait à croire qu'on devait envisager un déficit de l'ordre de $300 millions pour 1972.

On connaît désormais la suite. Pour l'année 1972, les déboursés de la Caisse d'assurance-chômage graviteront autour de deux milliards. La part que le gouvernement fédéral devra payer sera de l'ordre de $890 millions, soit une somme supérieure de près de $100 millions au maximum autorisé par la loi. Ces chiffres viennent non pas de M. Stanfield ou de M. Baetz, mais de M. Andras, qui a pris la relève de M. Mackasay après avoir lui-même été le parrain d'un projet presque aussi désastreux d'habitations à prix modique, et de M. Guy Cousineau, président de la Commission d'assurance-chômage.

Comment une erreur de calcul aussi considérable a-t-elle pu être commise? Comment expliquer que les experts du gouvernement, qui parurent si sûrs de leurs projections dans leurs rencontres avec le Comité parlementaire, ne l'aient point prévue? M. Mackasay glisse très vite là-dessus. On le comprend.

•

S'il est trop tôt pour identifier avec précision les secteurs où l'augmentation a pu se produire, on a cependant des raisons de croire que la source principale des difficultés réside probablement dans la nouvelle définition, beaucoup plus élastique que l'ancienne, du travailleur admissible à l'assurance-chômage.

Le gouvernement québécois, par la voix de M. Jean Cournoyer, avait fermement prévenu Ottawa contre la tentation de vouloir trop allègrement faire éclater les cadres de la politique sociale par le truchement commode de l'assurance-chômage. A son homologue fédéral du temps, le ministre québécois du travail écrivait le 11 novembre 1970 qu'Ottawa s'apprêtait, en voulant donner trop vite des avantages accrus à certaines catégories de citoyens au titre de la sécurité du revenu, à créer de graves injustices pour d'autres classes de citoyens ayant souvent des besoins encore plus aigus.

D'autres sources, notamment de critiques conservateurs comme MM. Alexander et Ritchie, vinrent des avertissements répétés touchant le coût éventuel du nouveau régime. Lors du débat de deuxième lecture en avril 1971, M. Ritchie parlait notamment de la possibilité d'un déficit d'un demi-milliard.

Ces critiques furent sans doute jugées rétrogrades. Pressé, M. Mackasay alla de l'avant. Or, c'est probablement dans le gonflement largement artificiel de la main-d'oeuvre admissible à l'assurance-chômage qu'il faudra trouver l'explication principale du déficit que l'on connaît. L'étudiant qui, ayant travaillé l'été passé pendant huit semaines, aura droit à des prestations d'assurance-chômage en mai prochain s'il ne réussit pas à trouver un emploi est-il vraiment un travailleur régulier? Le travailleur qui prend sa retraite un an plus tôt et qui profite de cette année pour s'inscrire à l'assurance-chômage afin de toucher des prestations supérieures à celles auxquelles lui donne droit le régime de pension du Canada ou du Québec, est-il un chômeur "bona fide"? La femme mariée qui aménage ses entrées et ses sorties sur le marché du travail afin d'empocher le plus possible de l'assurance-chômage est-elle vraiment un chômeur?

Ce ne sont là que quelques exemples d'une situation infiniment complexe. Ce qu'on doit reprocher à Ottawa, ce n'est pas de n'avoir point prévu tous les détours de la route. C'est de s'être donné des allures avant-gardistes, d'avoir voulu avancer trop vite, alors que les hommes politiques fédéraux n'avaient pas fait convenablement leur travail d'étude préalable.

•

Au temps où il régnait encore dans toute sa gloire fraîchement acquise sur le dos de certaines aspirations du Québec qu'il rejetait, M. Trudeau invitait un jour dédaigneusement M. Castonguay à financer à même des taxes perçues au Québec un régime de revenu annuel garanti s'il croyait devoir imposer un tel luxe à la population québécoise.

Si M. Trudeau avait été moins arrogant, il aurait plutôt consulté les pages que le rapport Castonguay-Nepveu consacre au revenu garanti et à l'assurance-chômage. Il y aurait vu pourquoi on ne saurait, en bonne rationalité fonctionnelle, toucher à un volet de la sécurité sociale sans en même temps affecter les autres volets. Il y aurait de plus découvert, à propos de l'assurance-chômage, des propositions concrètes qui auraient pu, par leur caractère plus réaliste que celles du bill C-229, épargner au trésor fédéral plusieurs centaines de millions par année.

Le plus grave, dans cette histoire, ce n'est pas, en effet, qu'un ministre généreux ait conçu un projet dont on mesure mieux maintenant le prix. C'est plutôt, comme l'écrit opportunément le Financial Times, que le premier ministre fédéral et tout son cabinet aient souscrit avec autant de précipitation à "une façon aussi opportuniste de concevoir la politique fiscale et sociale".

Claude RYAN



Marc Lalonde, ministre de la santé

lettres au DEVOIR

Avec compétence et dévouement

Monsieur Claude Brunet
Comité des malades

Monsieur,

J'ai suivi à travers les journaux votre action en faveur des malades hospitalisés. Vous demandez des témoignages. Permettez-moi de vous apporter le mien bien qu'il contredise vos vues.

Dernièrement, j'ai séjourné 18 jours à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, (section chirurgie, septième étage du pavillon De Bullion), et je puis affirmer que je n'ai trouvé auprès du personnel hospitalier en général et des infirmières en particulier que gentillesse, patience, **compétence et dévouement**.

Je ne saurais que trop rendre hommage à ces personnes (et je ne cesserai de l'affirmer) qui m'ont donné promptement les soins que mon état de santé nécessitait, qu'elles soient infirmières de jour, du soir ou de nuit.

J'ignore les directives syndicales et je ne m'attarderais que sur le côté professionnel (et positif) de ce personnel contre lequel il me semble y avoir actuellement une campagne de dénigrement systématique. Il ne faut pas oublier que chaque infirmière n'a pas la charge d'un seul patient, mais de cinq ou six, et que lorsque l'une d'elles donne une injection à un malade, elle ne peut pas en même temps passer sous le robinet d'eau froide la débarbouillette que quelqu'un a envie de se poser sur le front: certains malades nécessitent plus de soins que d'autres et parmi cette deuxième catégorie beaucoup pourraient parfois se lever et se débrouiller seuls.

J'aimerais que chacun de nous s'interroge honnêtement et admette tout aussi honnêtement que parce qu'il paie (indirectement par le biais des impôts et de son assurance complémentaire), il a le sentiment qu'on lui doit tout; n'oublions tout de même pas que l'hôpital n'est pas un hôtel de luxe où le personnel n'est là que pour attendre les ordres du client.

Ces infirmières que vous décriez tant, je les ai vues couper un comprimé en petits morceaux pour le faire avaler à une dame âgée; je les ai vues aussi prendre leurs responsabilités lorsqu'un cas s'aggrave brutalement. Ne reprochez-vous pas finalement beaucoup de choses aux personnes que vous avez près de vous, c'est-à-dire les infirmières, alors que vos griefs devraient souvent être portés contre les vrais responsables?

Je souhaite que ma lettre soit versée au dossier que vous désirez établir même si elle doit être la seule à la décharge des infirmières.

Je vous remercie à l'avance et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Madame Claudine TULLE

Montréal, le 28 novembre 1972

Une mauvaise image de Sept-Îles

Madame Aline Desjardins,
Emission Femmes d'aujourd'hui,
Radio-Canada.

J'ai personnellement beaucoup de respect et d'admiration pour vous-même. – Femmes d'Aujourd'hui, – votre programme quotidien, est visionné et écouté par une bonne majorité des Dames de Sept-Iles. – qui en retirent non seulement un agrément véritable, – mais aussi un profit réel.

J'ai également beaucoup d'admiration pour les réalisateurs de Radio-Canada, en général, – l'exception confirmant la règle.

A la suite de votre récente émission comportant un reportage sur "La Femme de Sept-Iles", – reportage, sur lequel je sais pertinemment que vous n'avez aucun contrôle personnel, – j'en suis encore à me demander pourquoi, – la section française de Radio-Canada, – délègue dans notre Cité, le "crottin" de ses réalisateurs! – Pourquoi, héritons-nous toujours à Sept-Iles, des "excréments" de l'équipe, qui paraissent incapables de s'élever au-dessus d'un milieu qui leur semble familier!

Je vois très mal, ces mêmes réalisateurs chargés du même genre de reportage sur la Cité de Westmount, – se rendre rue Ste-Catherine, quelque part à l'ouest de la rue Atwater pour y interroger les passantes sur le "Modus vivendi" des femmes de cette Cité en particulier et de ses citoyens en général! – Les gens du "Boulevard" les mettraient avec raison au pas!

"D'autres sont venus. – Ils ont mieux compris qu'eux. – Certains medias francophones et anglophones, et le réseau anglais, – plus particulièrement avec "This Land", ont montré au pays tout entier, le vrai visage de Sept-Iles.

Quel mal, je vous le demande, la population de Sept-Iles pouvait-elle faire à ces réalisateurs de la section française de Radio-Canada lors de leur séjour parmi nous, – sinon leur payer le gîte avec les taxes de tout le monde, à l'Auberge des Gouverneurs local, – ce qui a dû curieusement les changer des "bouges" qu'ils semblent habituellement fréquenter si l'on en juge par leur façon d'agir!

Je ne comprends pas pourquoi, – même si on est "écoeurant" par nature, – on vienne "écoeurer" toute une population sans raisons, – et ce qui plus est, encore une fois, à même les taxes que paie largement cette population!

Les citoyens de Sept-Iles sont des gens normaux. – Ils sont fiers à juste titre de leur Cité. – Ils respectent les autres et tiennent à être respectés.

Si quelques réalisateurs de la section française de Radio-Canada sont en mal de sensations, – s'ils tiennent absolument à "cracher" leur venin sur quelqu'un pour satisfaire leurs instincts de mauvais goût, – qu'ils aillent donc "baver" ailleurs, dans le futur! – La population de Sept-Iles a "son voyage"!

Je m'excuse, madame, de vous avoir importuné avec des propos aussi peu délicats, lesquels, comme je vous l'ai antérieurement souligné, sont loin de s'adresser à vous personnellement. – Cependant, vous admettrez sans doute avec moi, que si le mot "limite" a un sens, – il est plus que temps qu'on s'en rende compte en certains milieux.

Honoré DIONNE

Sept-Iles, le 28 novembre 1972.

Feux verts sur les handicapés au Québec

A cause de Claude Brunet et Raymond Dumais, en cela bien appuyés par quelques journalistes de coeur, les handicapés ont pris les devants à la défense de la dignité humaine. La ligue des Droits de l'homme "revue et corrigée" se propose d'y aller bientôt de son appui moral. Voici maintenant Feux-verts. C'est le nouveau journal des handicapés du Québec (chef-lieu: 2765 Côte Ste-Catherine, juste en haut des bureaux privés de **Maintenant**) La parution du premier numéro, suite d'un projet d'initiatives locales, mené avec soin et suite dans les idées, risque de passer inaperçue à moins que nous nous souvenions tout à coup de tout ce que les handicapés représentent de valeurs humaines et culturelles dans notre milieu. Quelle richesse! Il suffit de parcourir leurs premières seize pages: ouverture à l'autre, aucune envie de s'imposer, simplement des humains dont beaucoup de jeunes, prêts à aimer, à comprendre. "Yves dans son corps d'homme est encore un enfant qui n'a pas vieilli". L'on lira avec attention (p.13) la définition toute en nuances et discrétion de l'handicap, sans oublier cette page drôle et triste tout en même temps sur l'humour par un handicapé qui sait ce dont il sourit. Enfin, nous n'oublierons pas nous les riches et les heureux de la vie matérielle que l'éditorial, le premier, signé Gilles La France, à lire au moins deux fois, s'intitule courageusement célébrer la vie. Quel témoignage!

Benoît LACROIX

Montréal, le 30 novembre 1972

Le prix d'une réforme ratée

J'ai lu avec intérêt la lettre ouverte de Mlle (Mme ou Soeur) J. Laspeyres, directrice de l'Ecole Pasteur, publiée dans l'édition de Le Devoir du 23 novembre 1972.

A titre de père d'une famille nombreuse et de contribuable, je viens approuver entièrement ses constatations relatives à l'école privée. La pseudo réforme de l'enseignement public au Québec est de plus en plus perçue comme un échec. L'accessibilité à l'éducation est un droit et une initiative louable, en principe. Les moyens utilisés n'auraient jamais dû amener l'Etat à virtuellement faire disparaître les écoles privées, ne serait-ce que pour maintenir une saine concurrence. Mais que voulez-vous, il fallait déniaiser les jeunes en sortant prêtres, religieux et religieuses des écoles.

La réforme s'est faite dans une fouillis indescriptible, sans aucun respect pour les déchirements causés par le gigantisme des institutions publiques créées sans discernement, Le résultat est tragique, surtout lorsqu'il faut bâtir une nation forte dans un monde dont la grande majorité est de culture différente.

Les étudiants et les enseignants sont humiliés et ils contestent. Durant ce temps, plusieurs écoles privées sont déjà disparues; d'autres se voient privées des ressources financières nécessaires ou sont soumises à la paperasserie étouffante du Ministère au point de rendre leur existence précaire.

Pourtant le rêve de faire une société sans classe est un mythe. Selon Lanza del Vasto, "dans une société où tous sont égaux, il y a ceux qui sont égaux, et il y a ceux qui les égalisent".

Messieurs du Ministère de l'Education, faites-vous partie de ce dernier groupe?

Rosario TREMBLAY

St-Romuald, le 28 novembre 1972

bloc-notes

Les droits attendront

Une fois de plus, le mieux se révèle l'ennemi du bien. Une fois de plus, le ministre québécois de la Justice se refuse à édicter immédiatement une charte des droits en nous en promettant une meilleure pour plus tard. Une fois de plus, les droits linguistiques motivent la réticence de M. Choquette.

L'attitude de M. Choquette, pour louable qu'elle puisse paraître, prive quand même les Québécois d'une charte des droits de l'homme et de la Commission qui pourrait en exiger le respect. Bien plus, les réponses offertes par M. Choquette ne peuvent que semer la confusion quant à ce que pourrait nous valoir un code ou une charte des droits de l'homme. La situation se complique encore du fait que les membres du Comité pour la défense des droits de l'homme avaient quitté M. Choquette lors d'une rencontre précédente avec la ferme conviction qu'une charte des droits de l'homme s'annonçait pour très bientôt.

De façon générale, un code des droits de l'homme définit les droits de la personne humaine tels que les conçoit la société du moment. Un tel code constitue de la part de cette société un engagement moral à ne pas laisser la tendance trop naturelle de la majorité brimer les droits fondamentaux de l'individu. La société promet, par exemple, de ne pas tenir compte de la couleur de la peau ou des convictions religieuses de ses citoyens et elle s'engage même, en créant une commission des droits de l'homme, à punir ceux qui iraient à l'encontre de tels engagements.

Dans une telle perspective, rien ne s'oppose à ce qu'une société gradue la rédaction et la mise en vigueur de semblables engagements. Elle peut fort bien, comme la plupart des provinces canadiennes l'ont fait, interdire une à une les diverses discriminations qui ont cours. L'Ontario, par exemple, a attendu à 1972 pour interdire, par son bill 99, la ségrégation s'appuyant sur le sexe et le statut civil. Il n'en reste pas moins qu'avant d'en arriver à cette dernière interdiction, l'Ontario avait au moins déjà rendu illégales d'autres formes de discrimination. Dans ce contexte, on s'explique mal les réticences de M. Choquette devant la possibilité d'une mise en vigueur progressive d'une charte des droits. On peut même se demander, en songeant aux propos qu'a tenus M. Choquette avant et après son entrée en politique, si les positions qu'il défend aujourd'hui sont vraiment celles qu'il aurait établies lui-même.

Une autre hypothèse demeure beaucoup plus vraisemblable. Le gouvernement libéral de M. Bourassa n'a aucunement l'intention de s'aventurer dans un guêpier du genre du bill 63. Il sait pertinemment que les questions linguistiques charrient la chair, le sang et les convictions politiques. Il tentera donc de résoudre le problème de la restructuration scolaire de Montréal en dehors des critères linguistiques. De la même manière, il tente d'amener les défenseurs des droits de l'homme à dissocier totalement droits civils et droits linguistiques. Si le rapport Gendron suggère au gouvernement de défendre le français de façon plus vigoureuse, il sera temps d'opposer les uns aux autres les porte-étendard du fait français et les défenseurs des droits civils et d'attendre que tout ce monde dégage un consensus ou un compromis. Si, à l'inverse, le rapport Gendron s'en tient à l'incitation souple et respectueuse, le gouvernement appellera à sa rescousse tous les comités consacrés à la défense des droits de l'homme et les invitera à vanter les mérites de la tolérance et de la coexistence pacifique.

En somme, pourquoi risquer aujourd'hui ce qu'on pourra faire à coup sûr demain? Pourquoi le gouvernement encourrait-il la réprobation populaire alors que la déposition du rapport Gendron permettra tantôt de mesurer en quel sens souffle le vent? Et quand on saura en haut lieu comment souffle le vent, on décidera s'il y a lieu de déduire du rapport Gendron un code des droits de l'homme incluant les droits linguistiques. En somme, rien n'oblige le gouvernement à retarder la charte des droits de l'homme jusqu'à la déposition du

Suite à la page 6

La déclaration de Victoria

Texte intégral de la Déclaration conjointe des ministres provinciaux de bien-être et des services sociaux émise à l'issue de leur réunion tenue à Victoria, en Colombie-Britannique, les 27 et 28 novembre 1972.

•

Les ministres provinciaux du Bien-être social, réunis en conférence à Victoria, ont convenu que toute politique en vue d'améliorer le sort des Canadiens doit être fondée sur le principe que le Canada est un pays à l'intérieur duquel tous les citoyens doivent jouir de droits égaux et de chances égales. Ce n'est que par le respect de cet important principe que nous pouvons assurer l'existence d'un pays fort et uni, prérequis important de toute politique sociale.

A l'intérieur du principe général, on doit reconnaître que les juridictions provinciales qui sont près des citoyens peuvent mieux identifier leurs besoins, établir leurs priorités et mettre au point des solutions positives dans le domaine de la sécurité du revenu et des programmes sociaux s'y rattachant. Cela signifie que l'initiative en matière de tels programmes doit relever de la juridiction provinciale, quelles que soient les modalités de leur financement.

Dans ce contexte, la compensation des charges familiales reliées à la présence d'enfants dans la famille, les promotions des personnes et le développement de mécanismes d'incitation au travail apparaissent comme des mesures prioritaires.

Toutes les provinces acceptent que l'objectif ultime de leur politique de sécurité du revenu consiste en l'élimination de la pauvreté. Dans ce contexte, la compensation de dépenses familiales pour les enfants, la réhabilitation des pauvres par le développement personnel et l'inclusion d'incitations au travail sont des plus urgentes.

Les provinces s'accordent pour dire qu'elles devraient avoir le choix, sans pertes financières, d'administrer le programme d'allocations familiales à l'intérieur de leur système de sécurité du revenu.

Les provinces croient que des programmes de formation professionnelle, une mobilité accrue de la main-d'oeuvre, des incitations à la création d'emplois ainsi que de meilleurs services de main-d'oeuvre sont parmi les outils les plus aptes à aider les personnes à faible revenu.

Les programmes en vigueur ne s'attaquent pas directement à l'élimination de la pauvreté. Ces mêmes programmes tendent également à encourager les gens à se retirer du marché du travail. Les provinces sont très préoccupées quant aux genres de programmes présentement financés et elles désirent elles-mêmes faire le meilleur usage possible des fonds disponibles.

Pour réaliser la réforme des politiques sociales qui semble être nécessaire, les genres habituels de consultation avec le gouvernement fédéral ne constituent pas un moyen adéquat et ainsi les provinces demandent au gouvernement fédéral de convoquer une conférence fédérale-provinciale avant le printemps de 1973 afin de discuter des politiques sociales dans une approche globale. Les discussions devraient porter sur l'ensemble des programmes, y compris ceux qui sont à l'état de projet, dont la sécurité du revenu, la main-d'oeuvre, l'assurance-chômage, l'activité ouvrière, l'habitation pour les travailleurs à faible revenu et d'autres sujets connexes. Une question importante serait une redistribution des ressources financières afin d'accorder aux provinces des revenus suffisants leur permettant de mener à bien leurs responsabilités constitutionnelles dans les questions de politique sociale.

Les provinces souhaitent obtenir une réponse rapide et positive de la part du gouvernement fédéral relativement à ces propositions. En retour, les provinces s'engagent à accorder leur appui constructif et leur collaboration mutuelle dans une initiative conjointe avec le gouvernement fédéral.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publiée par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

La réplique de M. Mackasey à M. Baetz

Le chômage coûte bien plus cher que l'assurance-chômage

• Dès qu'il eut pris connaissance du discours de M. Ruben Baetz sur le nouveau régime d'assurance-chômage, M. Bryce Mackasey s'est empressé de rédiger une vive réplique aux critiques du directeur du Conseil canadien de développement social. Voici de larges extraits de la réplique de l'ancien ministre, publiée dans le Toronto Star de vendredi dernier. La traduction est du Devoir.

J'ai lu avec un vif intérêt les récentes déclarations de M. Ruben Baetz. Il n'est guère rassurant de constater qu'un esprit aussi progressiste et imbu d'idées sociales se montre aussi mal informé de certains aspects du nouveau régime d'assurance-chômage.

Afin de promouvoir ses théories personnelles sur le revenu annuel garanti, M. Baetz n'hésiterait point à démolir tous les régimes de sécurité sociale établis au Canada. Cela peut réussir à lui attirer une bonne dose d'attention, mais ce n'est guère à l'honneur de l'organisme qui emploie M. Baetz et dont l'existence même dépend de l'appui des pouvoirs publics et de l'apport personnel de tous ceux qui contribuent au financement des fédérations d'oeuvres et des agences de service social. Il est facile pour M. Baetz de laisser croire que le coût d'un régime de revenu garanti ne serait pas tellement élevé. Mais s'il est aussi convaincu qu'il le dit du coût élevé de l'assurance-chômage, alors que ce régime ne s'applique qu'aux personnes sans emploi, comment ne se rend-il pas compte que l'application de ses propres théories ne pourrait qu'engendrer des coûts astronomiques?

M. Baetz évite soigneusement de préciser à quel niveau il établirait le revenu qu'il entend garantir à tous les Canadiens. Il parle volontiers de mécanismes qui auraient pour effet d'inciter les gens à travailler, mais il n'en précise pas la nature et il ne dit pas, non plus, comment ils seraient intégrés à son régime de revenu garanti. Voilà deux problèmes qui continuent d'intriguer tous les experts qui se sont penchés sur la question du revenu garanti. M. Baetz est apparemment au-dessus de ces inquiétudes.

Je souscris d'emblée à l'idée du revenu garanti. C'est même en raison de cette conviction que je me suis fait l'avocat du nouveau régime d'assurance-chômage, lequel ne vise à rien d'autre qu'à procurer une compensation financière d'une durée définie aux travailleurs privés de leur revenu régulier. Tel est l'objet du nouveau régime: aux travailleurs en chômage, il assure, pendant une durée moyenne de 15 semaines, un revenu moyen de $66 par semaine.

Les contradictions de M. Baetz

Le coût total du régime sera, il est vrai, plus élevé qu'on ne l'avait prévu. Mais il en ira de même des revenus. Plus important encore: les prestations sont établies en fonction du revenu.

Une façon bizarre de raisonner fait dire à M. Baetz que cela est mauvais. Tout le monde aimerait naturellement que chacun puisse toucher des sommes rigoureusement égales. Mais telle n'est pas la façon de fonctionner qui caractérise notre économie, non plus d'ailleurs que celle de n'importe quel pays au monde. Dans la réalité, il y a un revenu différent pour chaque individu, pour chaque famille, pour chaque unité familiale. L'aptitude à gagner est très difficile à mesurer; mieux vaut encore, dans notre contexte, accepter ce fait que d'opter pour l'uniformité chère aux régimes communistes.

M. Baetz semble ignorer que, sous le nouveau régime, une personne ayant un faible revenu peut obtenir en cas de chômage des prestations allant jusqu'à 75% de son revenu. Il semble oublier aussi que, sous le régime antérieur, le maximum absolu des prestations était de $53 par semaine et que le minimum pouvait descendre jusqu'à $9. Croit-il honnêtement que nous devrions revenir à cette situation? Ou est-il si imbu de son projet de revenu garanti qu'il soit prêt à soutenir que nous pourrions nous passer de l'assurance-chômage en régime de revenu garanti? Seuls les rêveurs s'imaginent que le régime de revenu garanti serait assez universel pour répondre à tous les besoins. Tous les experts soutiennent en vérité le contraire de ce que laisse entendre le discours de M. Baetz.

Je n'en veux pour preuve que le rapport Castonguay-Nepveu, qui est l'étude la plus récente et la plus complète sur la question. Que M. Baetz lise ce document: il y découvrira que même en régime de revenu garanti, il y aurait encore de la place pour des régimes complémentaires de soutien du revenu comme l'assurance-chômage. La commission Castonguay-Nepveu affirme en fait qu'il faudrait prévoir des prestations plus élevées en faveur des travailleurs à faible revenu, et c'est exactement ce que le nouveau régime fédéral entend réaliser.

M. Baetz et l'organisme qu'il dirige ont eu amplement l'occasion de faire entendre leurs vues devant le Comité parlementaire du travail, de l'immigration et de la main-d'oeuvre. Ils ont, de fait, témoigné devant le Comité. Or, je ne trouve nulle part dans leur témoignage d'indications faisant voir qu'ils auraient exprimé le moindre désaccord quant au taux des prestations. Tout le contenu de leur mémoire tend au contraire à établir que le projet était bon mais qu'il n'allait pas assez loin.

Voici quelques exemples de ce qu'affirmait M. Baetz devant le Comité parlementaire:

"Nous sommes en accord avec la plupart des propositions majeures du livre blanc. Plusieurs de ces propositions ont été mises de l'avant depuis longtemps par le Conseil, notamment celles qui ont trait à l'inclusion des prestations pour les cas de maladie et de grossesse, à la couverture élargie et aux changements envisagés dans les règlements devant régir le montant des primes et des prestations".

"Nous souscrivons de tout coeur au principe de l'universalité. L'acceptation de ce principe entraînera la couverture obligatoire de travailleurs exclus jusqu'à maintenant, et qui ne sont exposés à perdre leur revenu que d'une façon très éloignée. Mais la logique du principe d'universalité exige que la protection visée par la loi s'étende à tous les Canadiens."

"Nous souscrivons sans réserve à l'objectif voulant que les prestations soient davantage établies d'après les besoins que ce n'est le cas présentement... Le régime canadien n'a jamais été un régime de pure assurance, où il y aurait un lien mathématique entre les primes et les prestations. Aucun régime d'assurance sociale ne doit être astreint à cette exigence. Une fois qu'un régime est accepté comme élément de la politique publique, il est correct, voire désirable, qu'il puisse compter sur un certain apport financier du trésor public."

Ainsi s'exprimait devant un comité du parlement M. Ruben Baetz en 1970. Les déclarations qu'il vient de faire à Toronto mettent à nu son cynisme, sa volte-face au sujet de l'assurance-chômage et son mépris complet pour les convictions que lui-même exprimait devant le comité permanent du travail, de l'immigration et de la main-d'oeuvre il y a deux ans.

(NDLR – Ici, M. Mackasey cite d'abondants extraits du discours prononcé à Toronto la semaine dernière par M. Baetz. Ces extraits ont été publiés dans Le Devoir de lundi).

Le mauvais exemple des Etats-Unis

Au sujet des prestations pour les cas de maladie et de grossesse, M. Baetz aurait dû éviter d'affirmer que "le Canada est probablement le seul pays au monde où ces prestations soient reconnues au titre de l'assurance-chômage". En sa qualité de directeur payé du Conseil canadien de développement social, il devrait savoir que la Californie, dont le régime ressemble au nôtre, a inscrit ces prestations dans sa loi il y a déjà dix ans.

Je voudrais également souligner une autre observation de M. Baetz concernant les Etats-Unis. M. Baetz devrait savoir que les régimes d'assurance-chômage en vigueur aux Etats-Unis ont été si rigidement dominés par l'influence de certains éléments réactionnaires qu'il n'a jamais été possible d'obtenir qu'ils garantissent aux travailleurs en chômage plus que le tiers de leur revenu régulier. Il existe naturellement des Etats où le régime verse des prestations aussi élevées que celles qui sont payées au Canada, mais je parle de moyenne nationale.

La critique majeure de M. Baetz

La source majeure des difficultés proviendrait, selon M. Baetz, d'une erreur fondamentale des auteurs du nouveau régime, en vertu de laquelle on aurait trop voulu que le régime serve à toutes les sauces et soit une réponse à tous les besoins des citoyens.

Telle n'a jamais été l'intention du nouveau régime ou de ses auteurs. Le régime ne vise que les citoyens qui peuvent être définis comme faisant partie de la main-d'oeuvre. La question qu'il soulève est plutôt la suivante: comment définir avec précision cette appartenance? Faut-il parler de huit semaines, comme le veut la loi actuelle? De douze semaines, comme l'eussent voulu les conservateurs? D'une période ne devant comporter aucun délai, comme le voulaient les néo-démocrates? Ou de vingt semaines, comme le suggère maintenant M. Baetz?

Au début de son allocution, M. Baetz déclare: "J'ai scruté d'assez près le nouveau régime. J'en viens à me demander – ce n'est là qu'une hypothèse – si, en établissant le profil des bénéficiaires du nouveau régime, on ne retrouverait pas, parmi ceux-ci, un grand nombre de ces membres de la classe moyenne d'où proviennent actuellement les critiques les plus vives à l'encontre du régime".

M. Baetz se donne belle jambe. Il a l'air d'un homme qui veut se porter à la défense des travailleurs. Mais, si le régime d'assurance-chômage doit être universel, pourquoi devrait-on en interdire l'accès aux travailleurs à revenu moyen, à condition qu'ils soient admissibles? M. Baetz ne s'est-il pas prononcé en faveur de l'universalité?

Quelques chiffres

M. Baetz admet être assez peu informé quant à ceux qui s'inscrivent au régime à des fins de prestations après une période de huit semaines. Voici quelques chiffres que j'ai colligés pour lui à ce sujet.

Le nombre de ces travailleurs s'élève à 16,000, la plupart en provenance du Québec et des provinces de l'Atlantique. Ce nombre comprend plusieurs diplômés d'écoles de pédagogie qui ne peuvent trouver du travail en raison du surplus d'enseignants. Ces personnes sont devenues admissibles

Suite à la page 6

LIBRE OPINION

Ces assistés sociaux qu'on méprise

par CARMELLE LECLERC et JEAN-LOUIS MORIN

A la lumière de l'expérience que nous avons de l'Aide sociale, nous avons cru bon de mettre sur papier quelques réflexions susceptibles de rétablir certains faits.

D'abord, qu'est-ce qu'un assisté social?

C'est dans 1% des cas un bonhomme franchement paresseux qui aurait toutes les possibilités de se sortir du "trou" mais qui prétend que la société des "loisirs" ça été inventé pour lui....

C'est le fils, un petit fils, un arrière petit fils d'assisté social qui est devenu un parasite de la société, parce qu'il n'a jamais connu autre chose.

C'est un bonhomme qui attend son chèque d'assurance-chômage et ... qui doit attendre parfois trop longtemps à cause de papiers qu'on prétend avoir perdus.

C'est un malade temporaire qui ne bénéficie pas d'assurance-salaire ou de congé-maladie accumulé et qui doit recourir au Bien-Etre pour subsister.

C'est un invalide, soit par maladie physique (cardiaque, épileptique, asthmatique, paralytique etc.) soit par maladie mentale, ou encore suite à un accident qui le laisse complètement impotent.

C'est un accidenté du travail qui ne peut absolument pas boucler avec ce que lui octroie la Commission des accidents du travail.

C'est un vieillard qui ne peut se payer le nécessaire avec ce que lui verse le gouvernement fédéral, et qui a besoin d'un supplément, en particulier pour ses médicaments.

C'est un ex-prisonnier qui ne peut se trouver du travail en raison de son casier judiciaire.

C'est une veuve ou une femme séparée avec enfants à charge qui ne peut travailler en raison de ses obligations familiales et qui est cependant sans ressources économiques.

C'est un orphelin qui ayant atteint l'âge de 18 ans, ne peut plus être placé en foyer nourricier, mais qui doit cependant continuer de vivre.

C'est un étudiant qui met de côté ses études parce qu'il est incapable de recevoir de l'aide du ministère de l'Education.

C'est un couple qui pour recevoir plus d'aide se sépare dans les faits ou de façon temporaire.

C'est un petit salarié qui gagne le quart de ce que gagnent ses critiques, qui doit faire face comme eux à l'augmentation du coût de la vie et qui doit demander un supplément à son revenu.

C'est un agent de sécurité sociale qui doit administrer la loi d'aide sociale et qui doit, à cause de sa maigre pitance, avoir recours au bill 26 lui aussi.

C'est une mère-célibataire qui a préféré garder son enfant et qui a besoin d'aide financière parce que ses parents l'ont mise à la porte.

C'est un chômeur qui refuse une "jobbine", parce que lorsqu'il commence à travailler, il doit faire face aux saisies, aux jugements, aux dettes etc... et qui se sent beaucoup plus en sécurité sur le bien-être que dans n'importe quelle autre situation: Le bien-être est insaisissable...

Nous posons la question suivante: "99% de ces gens sont-ils responsables à eux seuls d'être des assistés sociaux"?

Certains demandent au gouvernement d'exercer un contrôle plus sévère sur les bénéficiaires qui fraudent le système. Se sont-ils seulement interrogés sur les causes de ces fraudes et sur l'inefficacité du contrôle qui est exercé en vue de les enrayer? Ils semblent ignorer que les prestations, si elles permettent de continuer d'exister, ne tiennent aucun compte des dettes du bénéficiaire. Si celui-ci ne peut s'acquitter de ses obligations et éviter la saisie de son mobilier, il doit frauder le gouvernement en se trouvant une "jobbine" sans jamais le déclarer. C'est à peu près la seule solution à son problème.

Quant à l'efficacité du contrôle, est-il besoin de répéter que tant et aussi longtemps que le personnel sera ce qu'il est – en qualité et en qualité – elle ne connaîtra aucune amélioration. Est-il besoin de redire qu'un nombre de 200 familles par "case load" (à peu près 500 cas) est absolument incompatible avec la nécessité d'un travail centré sur le client? Est-il besoin de répéter que le fait d'être référé par un bureau de député n'est pas un certificat de compétence pour assurer la mise en place d'un personnel valable et efficace.

Du personnel en plus grande quantité dans nos bureaux permettra de donner un meilleur service, de s'occuper des bénéficiaires comme il se doit, de prendre le temps de faire du vrai travail en profondeur et non du parachutage.

Si nous voulons éliminer les causes d'inefficacité du contrôle, qu'on nous donne les moyens et les outils pour le faire. Nous pouvons prouver avec des statistiques que là où il y a un personnel adéquat en quantité et en qualité, l'Etat récupère beaucoup d'argent et un nombre imposant de ressources humaines.

Plusieurs aussi manifestent le désir de retirer l'aide aux bénéficiaires d'assistance-sociale qui refusent de travailler et de mettre en place un programme intensif d'incitation et de retour au travail.

Il nous semble que les tenants de politiques aussi drastiques manquent sérieusement d'information quant aux conséquences pour un assisté social d'un "retour à la vie normale". Très justement et fort à propos, M. Castonguay lui-même a déjà rappelé "qu'il est illusoire de parler d'emploi alors qu'il y a autant de chômeurs". Il aurait fort bien pu ajouter qu'un "programme intensif d'incitation et de retour au travail", s'il ne sert qu'à replacer l'assisté face à ses dettes, face à la "finance", face aux saisies, aux "jugements de 30 ans", face à la continuelle incertitude du lendemain, face à l'endettement progressif, est tout aussi illusoire et fort mal venu....

Mais alors que se passe-t-il? Si de si confortables "solutions" sont à rejeter, sommes-nous dans l'obligation de nous interroger plus avant? Devons-nous en déduire que les vrais problèmes ne sont pas chez l'assisté, mais bien dans la société qui l'entoure? La société de consommation et de "création de besoin" dans laquelle nous vivons, et qui est soumise à "l'intouchable" loi de l'offre et de la demande, n'est-elle pas par elle-même génératrice de telles "anomalies" sociales?

Il est aussi à déplorer que trop de ces dénigreurs ne prennent jamais de vacances. Ils se seraient rendus compte qu'après 3 semaines ou un mois d'absence au travail, il est quelquefois difficile de se réajuster au rythme effarant d'une vie de labeur intense; à moins que le labeur intense ne leur soit inconnu.... Ils auraient aussi été en mesure de comprendre que si ces vacances durent 6 mois, 1 an, 5 ans ou 10 ans, il devient psychologiquement et physiquement impossible à un humain moyen de reprendre une vie "normale". Dans les milieux généralement bien informés, on parle du phénomène de la "chronicité". Peut-être ces gens-là trouveraient-ils fort instructif une "descente" en milieux défavorisés... et la nécessité – pour l'avenir – de courtiser plus assidûment ceux qu'ils crucifient sous l'appellation de "fraudeur" et de "paresseux".

Voyage à Ottawa
877-4032
Télex: 05-25505
Pour une réservation instantanée au Château Laurier
En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222
hôtels CN







VIENT DE PARAÎTRE
CHEZ
ROBERT LAFFONT

LE LIVRE DE LA TRADITION
par Jean-Michel Angebert
• De l'âge d'or de la Tradition jusqu'au moderne Âge de Fer, nous assistons à un combat éternel entre les gardiens d'un antique savoir et les religions établies. $7.00

L'AFFAIRE DREYFUS, LA CLÉ DU MYSTÈRE
par Michel de Lombarès
• Puisque Dreyfus est innocent, qui est coupable ? La première des grandes batailles de l'espionnage moderne. Un livre fascinant. $6.48

MARIAGE D'UN JEUNE AGENT DE CHANGE
par Charles Webb
• Un roman comique, irrévérencieux et profondément vrai. Le portrait d'un couple d'aujourd'hui. Par l'auteur du Lauréat. $6.75

TOUS À ZANZIBAR
par John Brunner
• Le XXIe siècle comme si vous y étiez. Un monde fantastique et... trop vraisemblable. Brunner bat sur leur propre terrain les meilleurs spécialistes de la futurologie. $10.25

LES CLEFS
par Philippe d'André
• Un voyage tortueux à travers un paysage q e dunes. Une puissance panique. Une écriture haletante et serrée. Un pouvoir d'envoûtement saisissant. $7.05

PERSONNE NE CONNAIT JULIEN
par John Dubouchet
• Julien, c'est un autre, peut-être. L'anonymat vécu comme une passion. L'une des découvertes littéraires en France cette année. $5.40

LA SPHÈRE
par Ramon Sender
• L'aventure folle et désespérée d'un homme hanté par la pensée de l'échec de son idéal. Terriblement humain. Un roman d'une grande beauté. $7.55

LES DEMOISELLES D'HAMILTON
Le nouvel album de David Hamilton
• Avec un texte d'Alain Robbe-Grillet. Adolescentes éphémères et éternelles, David Hamilton les a prises au piège de son objectif dans lea grâce de leur corps juvéniles. (A paraitre bientôt: LA DANSE.) $18.40

En vente chez votre libraire
MESSAGERIES DU JOUR INC.
8255, RUE DUROCHER, MONTRÉAL 303, TÉLÉPHONE: 274-2551



VIENT DE PARAITRE...
AUX EDITIONS ROBERT LAFFONT
BANCO
par HENRI CHARRIÈRE
• ENFIN, LA SUITE DE PAPILLON
En vente partout au prix de $7.60 — distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551.
ROBERT LAFFONT
MESSAGERIES DU JOUR INC.

suites de la première page

L'AUDITEUR

trésor a répondu par un non à M. Maxwell qui voulait que cette décision soit renversée.

Aux membres de l'Institute of Internal Auditors, M. Henderson a annoncé que dans cette situation, il ne pourrait faire autre chose que de présenter en retard son rapport annuel sur les dépenses du gouvernement.

Ce rapport traditionnellement doit être déposé en Chambre 15 jours après l'ouverture de la session. L'auditeur général a déjà informé le ministre des finances, M. Turner, que son rapport ne pourrait être déposé dans les limites prévues.

Nous expliquons notre retard cette année comme nous l'avons expliqué dans les années précédentes: la Commission de la fonction publique ne peut nous trouver du personnel qualifié en assez grand nombre et nos hauts fonctionnaires sont fort mal payés suite à la décision du Conseil du trésor, a-t-il dit.

Il nous manque une vingtaine de membres à notre équipe, a-t-il précisé.

M. Henderson a noté que le travail qu'il effectuait ne devrait pas se borner à souligner les dépenses inutiles, mais à faire en sorte que les causes de ces dépenses inutiles soient déterminées et corrigées.

LE CANADA

tement de faveur, en matière commerciale, de la part de la Grande Bretagne ou de l'Europe des neuf: il croit être en mesure de défendre ses intérêts de puissance moyenne, dont le PNB dépasse désormais $100 milliards, sans être obligé de rallier l'un ou l'autre des blocs commerciaux. Mais, pour ce faire, le Canada doit pouvoir écouler ses productions sur le marché européen sans trop d'entraves tarifaires.

"Notre politique de diversification commerciale, a rappelé M. Trudeau, n'implique pas que nous devions réduire nos échanges avec les Etats-Unis; elle reconnaît tout simplement que, pour ne pas glisser dans un état de dépendance complète de l'économie américaine, nous devons développer notre commerce avec les autres pays".

Le premier ministre a signalé que les autorités canadiennes entendaient profiter au maximum de la période de transition (de cinq ans, au maximum) qui s'écoulera avant que le traité de Rome ne s'applique intégralement à la Grande-Bretagne, pour maintenir le plus possible les positions déjà acquises aux exportations canadiennes sur le marché britannique. En contrepartie du relèvement par Londres de ses tarifs douaniers sur les produits canadiens, a signalé encore M. Trudeau, le Canada ne sera plus tenu de consentir à la Grande-Bretagne les avantages que comporte le régime des préférences du Commonwealth. Ces préférences seront donc supprimées en temps et lieu et le premier ministre fera bientôt une déclaration pour informer les exportateurs britanniques des tarifs qu'ils devront surmonter pour avoir accès au marché canadien.

A longue échéance, a dit enfin M. Trudeau, nous comptons que l'élargissement du Marché commun rendra la Grande-Bretagne et l'Europe plus prospères, ce qui en fera de meilleurs clients pour le Canada."

Le premier ministre a dû ensuite répondre à plusieurs questions de la presse britannique sur la situation politique apparue au Canada à la suite des élections du 30 octobre. C'est par un petit précis de droit constitutionnel qu'il a répondu à un journaliste qui avait exprimé des doutes sur la possibilité pour son gouvernement de se maintenir au pouvoir. Un gouvernement existe aussi longtemps que la Chambre ne lui a pas retiré sa confiance, a rétorqué M. Trudeau. Nous solliciterons bientôt la confiance du nouveau Parlement canadien et nous avons bon espoir de l'obtenir. "Bien sûr, le fait d'être minoritaire nous fait courir le risque d'être défait en tout temps, mais on ne dit que ce risque existe même lorsqu'un gouvernement est majoritaire", a ajouté M. Trudeau, une allusion à la récente défaite du gouvernement Heath sur une loi d'immigration qui a déridé la presse britannique.

A un autre journaliste qui lui demandait si le scrutin d'octobre n'avait pas avivé la menace d'une sécession du Québec, le premier ministre a répondu négativement, en se disant au contraire encouragé du fait que "notre conception du fédéralisme a été appuyée aussi massivement par les électeurs québécois". Peut-être en va-t-il autrement du séparatisme à rebours du Canada anglais, a poursuivi M. Trudeau, en ajoutant toutefois que si l'hostilité envers le bilinguisme avait eu un impact certain sur le résultat du scrutin, le recul libéral dans les provinces anglophones s'expliquait par une variété de facteurs.

Dans un autre ordre d'idées, M. Trudeau a confirmé qu'il avait procédé avec M. Heath à un échange de vues sur les problèmes d'immigration des deux pays. Il a annoncé, en passant, que son gouvernement, en plus de la modification des règlements annoncée récemment, procéderait lors de la prochaine session à l'amendement de la loi de l'immigration, en particulier du droit et de la procédure d'appel des décisions rendues par le ministre qu'on y trouve.

Le Canada a une politique d'immigration fort libérale, a rappelé M. Trudeau, et l'essentiel de cette politique sera maintenu; mais il faut mettre fin à "l'exploitation du système" qui a permis depuis plusieurs années à un fort contingent de pseudo-touristes de venir gonfler le nombre d'immigrants admis régulièrement.

Pour ce qui est de la politique d'immigration britannique – très différente de celle du Canada parce que les conditions en Grande-Bretagne sont différentes, notamment en ce qui a trait à la densité de la population – M. Trudeau n'a trouvé rien à y redire, si ce n'est que les Canadiens sont heureux d'avoir pu traditionnellement venir en territoire britannique facilement et souhaitent de pouvoir continuer de le faire.

Enfin, M. Trudeau s'est entretenu assez longuement avec M. Heath de la réforme du droit de la mer. Le premier ministre britannique aurait manifesté un vif intérêt pour les récentes initiatives canadiennes en ce domaine. Particulièrement celles qui ont trait à la prévention de la pollution marine. M. Heath aurait signalé que la Grande-Bretagne, même si elle est une puissance maritime, comprend fort bien les préoccupations des Etats côtiers puisque son insularité lui donne un littoral étendu, densément peuplé et situé dans une aire où le trafic maritime est intense.

Les deux hommes d'Etat ont passé en revue la législation canadienne pour la protection de l'environnement, particulièrement dans la région Arctique, et les conséquences de sa généralisation sur la liberté des mers. M. Trudeau en a profité pour dissiper certains doutes sur la position canadienne sur les eaux territoriales: Ottawa préconise toujours la limite de 12 milles, même s'il juge nécessaire de définir les droits et obligations découlant de ce qui se passe au-delà de cette limite. Enfin, les deux premiers ministres ont analysé les résultats de la conférence de Stockholm sur l'environnement ainsi que les travaux préparatoires de la troisième conférence sur le droit de la mer.

M. Trudeau dînait hier soir à 10 Downing Street, où M. Heath reçoit en l'honneur des deux nouveaux membres britanniques de la commission du marché commun, MM. George Thompson et Christopher Soames. Le premier ministre rentrera à Ottawa cet après-midi.

PRISON

les plus ou moins étendues dans cette affaire effrayante.

Reste Gilles Eccles, moins incriminé mais néanmoins accusé de meurtre. Il s'en est remis de son sort à Me Robert La Haye, et enregistrera un plaidoyer de non-culpabilité de meurtre. L'aveu de culpabilité du meurtre, du reste, est très rare puisqu'il coûte la vie d'un accusé qui, conséquemment n'a rien à perdre à subir un procès. Rappelons que dans les cas de meurtre qualifié, un plaidoyer de culpabilité est inacceptable et que le juge ne peut l'accueillir puisque, dit-on, un individu ne peut décider de consentir à sa propre mort. Il peut, si l'on en juge par l'étonnant plaidoyer de O'Brien et Boutin, consentir à son internement perpétuel.

Pour ajouter à tout cela, disons finalement que le juge Shorteno s'est fâché; non pas sur le sort des deux accusés mais au sujet des gardiens qui ne les amenaient pas devant lui et qui, de surcroît, lui ont claqué la porte au nez.

Importuné par ce geste, le juge Shorteno s'est plaint publiquement de ce manque de "respect" et a demandé au procureur spécial de la Couronne M. Shadley, et au procureur de la défense, Me Daoust, de protester auprès du ministère de la justice.

Le juge Shorteno a alors menacé de porter une accusation d'outrage au tribunal. Les gardiens ont dit au magistrat que leurs supérieurs leur avaient conseillé de ne pas s'en faire avec les outrages au tribunal.

DIX ANS

cette méthode d'évaluation en collaboration avec le Dr Gaston Choquette, de l'Institut de cardiologie de Montréal, et certains spécialistes du domaine de la santé des universités et des gouvernements.

La méthode d'évaluation des risques permet:

- d'aider les gens à comprendre que l'acceptation du risque détermine souvent l'heure de la mort;
- d'indiquer la nature quantitative du risque accepté et de montrer que les risques individuels ont un effet cumulatif;
- de souligner que les dangers pour la santé sont individuels;
- de révéler l'importance relative des divers facteurs, de sorte qu'une personne peut décider quel risque elle doit prévenir et de quelle façon;
- de communiquer un sentiment d'urgence;
- de prévoir que le risque sera atténué dans une certaine mesure si certains facteurs sont modifiés.

Le Dr Colburn a ajouté que la méthode était au stade de l'expérimentation et que de ce fait beaucoup de recherches étaient encore nécessaires.

Il se demande si le risque découlant de l'inactivité physique devrait revêtir un aspect très important dans le test, car si, selon lui, la vie sédentaire est dangereuse, "ceux qui mènent une vie très active ne sont pas particulièrement bien cotés".

Cette méthode devrait, selon le conférencier, permettre de conseiller les jeunes quant aux dangers qui les guettent, comme les accidents de la route, les noyades, le suicide et, pour ceux d'âge mûr, les attaques cardiaques, le cancer du poumon, la bronchite chronique, l'emphysème, la cirrhose du foie. etc...

Cette conférence de trois jours dont le thème est "La condition physique" semble surtout orientée vers la discussion de la santé en tant que telle plutôt que sur les activités physiques.

Au cours de la matinée, sept spécialistes sont venus établir les relations qui existent entre les maladies coronariennes et l'activité physique en général.

L'ouverture de cette conférence a été présidée par le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener.

L'après-midi, les congressistes ont discuté en ateliers de différents sujets tels que les tests d'aptitude physique, l'étude des programmes de rééducation dans les cas de maladies coronariennes, l'activité physique et l'embompoint, la culture physique chez les enfants et les adolescents, etc...

LA TRÊVE

Unis, M. Ellsworth Bunker, a discuté hier du problème vietnamien avec M. Tran Van Lam, ministre sud-vietnamien des affaires étrangères.

Au moment de cette entrevue, le Tin Song, quotidien officieux de la présidence, réaffirmait la position du gouvernement sud-vietnamien, en démentant de nouvelles rumeurs selon lesquelles un accord de cessez-le-feu interviendrait le 15 décembre.

Le quotidien, dans son édition de ce matin, a ajouté, en citant des milieux haut placés de la république, que les informations diffusées par la presse étrangère ne visent qu'à créer une fausse atmosphère d'optimisme.

Tandis que se prolonge la négociation de paix, la guerre sur terre et dans les airs se poursuit inexorablement. Pour la deuxième fois en quatre jours, les artilleurs nord-vietnamiens et du FNL ont harcelé l'importante base de Bien Hoa, à dix milles au nord-est de Saigon. Dans les hauts-plateaux du Centre-Vietnam, un violent accrochage s'est déroulé à 6 milles de Kontum. Toutefois, on note un ralentissement dans le niveau des bombardements stratégiques sur le Nord-Vietnam au moment de la reprise des entretiens secrets de Paris, entre Américains et Nord Vietnamiens.

D'autre part, selon Huan Dam, organe du parti communiste nord-vietnamien, l'aviation américaine aurait lâché, au nord du 17ème parallèle, des milliers de faux billets nord-vietnamiens, des postes transistors, des bonbons et des vêtements pour enfants.

OTTAWA

pour ce rôle, jouissant des qualités d'expertise nécessaires pour observer et faire rapport sur l'application de l'accord du cessez-le-feu."

Les observateurs canadiens feraient partie de groupes d'observation mixtes réunissant des représentants de quatre pays. Le nombre d'observateurs requis n'est pas encore connu.

M. Sharp a rappelé hier que depuis quatre ans le Canada avait exposé sa position fondamentale sur le sujet, à savoir qu'il examinerait dans un esprit constructif toute demande de participation canadienne à des dispositifs de surveillance de la trêve pour autant que son expérience du passé et les circonstances entourant la demande lui permettraient de conclure que l'opération est prometteuse et que le Canada y jouera un rôle utile.

Le ministre des affaires extérieures a noté qu'il avait discuté de la participation canadienne avec le secrétaire d'Etat, M. Rogers, à New York le 20 novembre et qu'il avait alors cherché à éclaircir certains points.

"Bon nombre de points sont demeurés sans réponse puisque les négociations étaient encore en cours", a-t-il souligné. "Quand nous serons en possession de plus d'éléments précis, le gouvernement apportera les plus grands soins et beaucoup de compréhension à l'étude du rôle qu'il pourrait éventuellement jouer."

Comme l'avait dit M. Trudeau à Londres, M. Sharp a précisé que le Canada, en participant à une commission de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam, souhaitait que la commission soit efficace et que ses membres jouissent d'une liberté de mouvement. Le Canada veut également que des dispositions permettent le retrait d'un des membres de la commission.

A New York, le quotidien The New York Times faisait état dans sa livraison d'hier des conditions posées par le Canada à sa participation à une telle commission de surveillance.

Selon le journal newyorkais, ces conditions, au nombre de cinq, sont les suivantes: que le Canada soit invité à participer à cette commission par tous les gouvernements concernés: les Etats-Unis, les autorités de Saïgon, le Vietcong et le gouvernement d'Hanoï.

Qu'une durée limite soit fixée à l'existence de la commission; qu'il soit établi que la force de contrôle ne sera pas armée, n'aura aucun caractère militaire et que sa tâche sera limitée à l'observation et à la surveillance.

Le Canada exigerait aussi, selon le New York Times, la création d'un organisme multinational parent auquel seraient rapportées les constatations de la commission. Et enfin que les rapports sur d'éventuelles violations du cessez-le-feu ne devront pas nécessairement rendre compte de l'unanimité des membres de la commission pour être valides.

Enfin, à Ottawa, un haut fonctionnaire a laissé entendre hier que le coût d'une telle mission canadienne au Vietnam pourrait se chiffrer annuellement par plusieurs millions de dollars.

Les effectifs canadiens au Vietnam pourraient comprendre 3,000 hommes environ.

VIETNAM

vernement de Saïgon ou du Vietcong au sujet d'une éventuelle participation canadienne à la commission de surveillance. Au surplus, a-t-il fait observer, ce qui nous est parvenu de Washington, ce n'est pas une requête mais une question hypothétique. Nous avons donc eu avec le gouvernement des Etats-Unis une discussion générale du problème. Après quoi nous l'avons informé des conditions de notre participation."

LA FTQ

Suite de la page 3

maraudage qui se termine le 12 décembre, c'est-à-dire le monopole syndical dans l'industrie de la construction.

Avec l'unité syndicale, la FTQ soutient qu'elle sera alors en position de mener à terme les grandes revendications des travailleurs, notamment la sécurité sur les chantiers.

Comment expliquer que la FTQ ait toléré pendant des mois le fait que la compagnie Mannix ne respecte pas plusieurs normes de sécurité sur le chantier de Mont Wright où sept travailleurs ont trouvé la mort il y a quelques semaines, même si elle détient un monopole sur ce chantier?

A ceci, MM. Laberge et Desjardins répondent: "Mont Wright, c'est loin et nous ne pouvions pas savoir ce qui s'y passait au jour le jour. Il aurait fallu fermer le chantier pour faire respecter les normes, mais si nous avions agi ainsi, l'employeur aurait recruté des scabs auprès de la CSN et du Centre de main-d'oeuvre. Par ailleurs, cinq des sept gars qui sont mort n'avaient pas de cartes de compétence et nous n'avons aucun pouvoir à ce sujet."

Les leaders de la FTQ ont aussi soutenu que, lors des dernières négociations, les délégués de chantier ont perdu le pouvoir de faire fermer un chantier si les normes de sécurité n'y sont pas respectées et que la CSN a refusé d'appuyer la FTQ pour que ce pouvoir soit conservé.

Enfin, le président de la FTQ s'est dit heureux de la décision du gouvernement de nommer un enquêteur à la CIC et a prédit que celui-ci ne découvrira rien qui ne soit déjà connu.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

rapport Gendron. Rien, sinon son propre intérêt.

Laurent LAPLANTE

Jacques Rose: verdict bientôt

Il est possible que d'ici la fin de semaine un verdict soit rendu dans le deuxième procès que subit Jacques Rose pour l'enlèvement de Pierre Laporte.

Hier, en effet, le procureur de la Couronne, Me Fernand Côté, a informé la cour que sa preuve était close.

Me Robert Lemieux, quelque peu surpris par cette fin inopinée des allégués du raisonneur de la Reine, a fait aussitôt savoir qu'il n'avait pas de défense à présenter, c'est-à-dire pas de témoins à faire entendre.

Dès ce matin donc, Me Côté adressera aux douze jurés de sexe masculin et de langue française son réquisitoire et l'on s'attend que Me Lemieux donnera la réplique mercredi.

Le juge Nöel Barbès devra par la suite donner ses directives après quoi le jurés seront laissés à eux mêmes.

Il y a onze jourés à ce procès étant donné que l'un d'eux, une fois choisi, s'est déclaré partial.

Camil Samson conteste les primaires de Lévis

QUEBEC (PC) – L'un des candidats à la direction du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, conteste les résultats des primaires qui ont eu lieu en fin de semaine dans la région de Lévis.

Selon M. Samson, cette assemblée n'avait pas été convoquée selon les règles établies, les membres n'ayant pas été convoquées par lettre officielle de la direction du congrès.

M. Samson a expliqué que cette réunion était en fait plutôt un "party" organisé par M. Jean Ricard, pour la région de Lévis, en vue de fêter les résultats de la dernière élection fédérale.

De plus, a précisé l'ex-chef créditiste, les gens qui voulaient participer à cette soirée devaient payer un droit d'entrée, et plusieurs personnes n'ont pas voulu y participer pour cette raison.

M. Samson dit que ce n'était pas une assemblée régulière convoquée en vue d'un vote préliminaire pour choisir le prochain chef des créditistes québécois.

Cependant, a ajouté M. Samson, il n'est pas question de remettre en cause toutes les autres réunions visant à prendre le pouls des militants créditistes en vue du congrès qui doit avoir lieu les 3 et 4 février.

Tout en affirmant que la réunion de fin de semaine n'était pas sérieuse et qu'elle était antidémocratique, M. Samson espère que cette situation sera corrigée pour les autres réunions.

Les résultats de cette soirée donnent à M. Fabien Roy 105 votes, à M. Yvon Dupuis, 34, à M. Camil Samson 8 et à M. Armand Bois, chef intérimaire du parti, 2. D'autres noms ont également retenu l'attention des participants.

Municipales ontariennes

Toronto change de maire, Ottawa conserve le sien

(PC) – La ville de Toronto a un nouveau maire, David Crombie, 35 ans, qui succède à William Dennison, 67 ans tandis que la ville d'Ottawa conserve son maire, Pierre Benoît, 33 ans.

Les Ontariens sont allés aux urnes hier dans 23 villes, pour choisir leurs leaders municipaux. Les jeunes âgés de 18 à 21 ans étaient habilités à voter pour la première dans des élections municipales en Ontario. Mais, apparamment, peu d'entre eux ont exercé ce droit. Et la proportion des votants chez les personnes plus âgées ne semble pas non plus avoir été élevée. Il faut dire qu'une vague de froid a déferlé hier sur l'Ontario.

A Toronto, il y avait quatre candidats au poste de maire et c'est le plus jeune d'entre eux, M. Crombie, qui remporte la palme. M. Crombie était échevin dans le dernier conseil municipal torontois. Hier soir, alors que la moitié des votes était comptée, M. Crombie avait déjà une majorité de plus de 10,000 sur son plus proche adversaire, l'échevin Tony O'Donohue.

Le maire sortant M. Dennison, ne se représentait pas.

A Ottawa, le maire Benoît faisait face à trois adversaires, Alphonse Lapointe, Oscar Orenstein et Jack Ridoud.

Alors qu'on n'avait compté qu'environ 1,130 votes, M. Benoît en avait déjà recueilli 1,100.

Les bureaux de scrutin, partout où des élections ont eu lieu, ont été ouverts de 11h. du matin à 8h. du soir. Pendant ces heures, la vente de boissons alcooliques était prohibée.

Île-du-Prince-Édouard

Le PC enlève aux complémentaires deux sièges aux libéraux

CHARLOTTETOWN (PC) – Les conservateurs ont enlevé deux sièges au gouvernement libéral au cours des trois élections complémentaires qui ont eu lieu hier dans l'Ile du Prince-Edouard.

Les libéraux conservent cependant la majorité à l'Assemblée législative de 32 membres.

Les conservateurs, qui avaient été défaits par les libéraux lors des élections générales en mai 1970, ont été vainqueurs au premier siège de Kings, au deuxième de Queens mais ont été défaits au quatrième siège de Kings. Lors de la dernière élection générale, les trois sièges étaient passés aux libéraux.

Il n'y a que trois comtés dans l'Ile du Prince-Edouard mais chacun comporte cinq ou six sièges où se font élire un conseiller et un député.

A la suite de ces élections complémentaires, la position des partis à l'Assemblée législative est la suivante: libéraux 25, conservateurs 7.

Pour la première fois, le Nouveau Parti démocratique a participé fortement à la campagne électorale et a présenté des candidats aux trois sièges, mais il a terminé partout en troisième position.

Melvin McQuaid, ancien membre du cabinet provincial et député au parlement fédéral jusqu'aux élections du 30 octobre, a été élu pour les conservateurs dans Kings I.

Dans Queens 2, Bennett Carr a réussi à se faire élire à sa deuxième tentative de représenter les conservateurs. Il avait été battu par 21 voix en 1970, cette fois-ci il a été élu par 301 voix.

La lutte la plus serrée a été livrée dans Kings où le Dr John Bonnell, un libéral, a remporté par 127 voix, le siège représenté par son frère durant 20 ans jusqu'à ce qu'il démissionne pour aller au Sénat l'an dernier.

Quatre incendies en l'espace d'une nuit

La métropole a été le théâtre hier soir de quatre incendies dont deux importants et un d'origine criminelle, qui ont causé la mort d'une personne et causé des dommages matériels considérables.

Le premier, le plus important, est survenu vers 17 heures au Manoir et à la taverne La Verendrye ainsi qu'au marché Eddy Meat Market, à l'angle des rues Drake et Church. Le feu aurait pris naissance au 2e étage du Manoir, un immeuble abritant une trentaine de chambres et s'est vite propagé à tout l'édifice. Le sinistre a nécessité l'intervention de plus de 200 pompiers appelés par cinq alertes. L'intensité du brasier a fait que les sapeurs n'ont pu pénétrer au 2e étage que vers 22 heures. Ils ont alors découvert dans la chambre No 10 un cadavre calciné.

Auparavant, un pensionnaire de 76 ans et deux pompiers, avaient été conduits à l'hôpital, souffrant d'asphyxie partielle.

Pendant qu'on luttait contre les flammes au Manoir La Verendrye, un autre incendie majeur se déclarait dans un entrepôt désaffecté à proximité des rues Paxton, Notre-Dame et Richmond. Cet incendie a été signalé vers 19 heures et les témoins ont raconté à la police qu'ils avaient vu trois jeunes s'enfuir de l'entrepôt quelques instants avant l'incendie. Personne n'a été blessé dans ce second sinistre mais les quelque 50 pompiers ont évacué les maisons avoisinantes par mesure de sécurité.

D'autre part, vers 19 heures 30, un autre incendie prenait naissance dans une maison à appartements située au 5480 rue Coronation. Une seule alerte a été sonnée dans ce cas et on signale des dégâts matériels aux magasins voisins.

Enfin, vers 22 heures 15, la police signalait un 4e incendie dans un duplex de la rue Van Horne. Les dommages semblaient peu considérables à l'heure où nous mettions sous presse notre seconde édition.

Le chômage coûte bien plus cher que l'assurance-chômage

Suite de la page 5

au régime parce qu'elles ont travaillé l'été dernier pendant huit semaines. On compte aussi parmi ce groupe des diplômés en sciences sociales, des jeunes gens détenant un baccalauréat; toutes ces personnes cherchent du travail, répondent aux conditions définies par le régime et sont heureuses de pouvoir compter sur le revenu que leur procurera le régime pendant la période moyenne de 15 semaines où elles pourront en retirer des prestations.

Il y a des fraudeurs, cela est inévitable. M. Baetz pourrait peut-être nous dire comment il pourrait éviter ce problème sous les régimes qu'il préconise?

La période minimale de travail devrait-elle être de 12 semaines au lieu de 8? Une chose est certaine. Cela ne changerait rien au problème de la fraude qui peut se poser. Combien faut-il de semaines pour convertir un tricheur en un homme honnête? Si une personne triche après huit semaines, pourquoi ne le ferait-elle pas aussi après douze semaines?

Si l'on portait de 8 à 12 semaines le délai d'admissibilité, on effacerait des listes quelque 56,000 travailleurs. La plupart d'entre eux vivent au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. On sauverait ainsi de l'argent pour le régime. Mais on ne ferait en réalité que déplacer la fardeau vers les régimes d'assistance.

Si l'on portait plutôt le délai à 20 semaines, cela affecterait "seulement" 160,000 personnes. Voilà la suggestion inventée par un homme que l'on identifie volontiers dans l'opinion comme rempli de compassion et de compréhension!

La vérité nue, c'est que le coût réel de l'assurance-chômage est minime si on le compare à celui du chômage. Réduisez le chômage, et vous réduisez rapidement le coût de l'assurance-chômage. Je dis "rapidement", car vous aurez non seulement moins de bénéficiaires de l'assurance-chômage, mais ils resteront moins longtemps sur les listes. Je ne puis naturellement pas, n'ayant pas la formation raffinée de M. Baetz, mesurer avec précision le coût du chômage. Non pas le coût en dollars. Mais le coût en perte de dignité, de rang et de prestige dans la communauté. Le coût pour la stabilité de la famille. Le coût en perte de confiance du travailleur en lui-même et en sa capacité de survie dans cette jungle d'asphalte qu'est notre société. Je m'étonne que M. Baetz ne se soit pas arrêté à ces aspects de l'assurance-chômage. Si je ne savais pas mieux, je serais presque porté à croire que M. Baetz est en train de se préparer une carrière politique... S'il cherche à s'attirer des sympathies ou à gagner des amis chez les conservateurs, j'espère qu'au moins il se rend compte que cela le situe sur l'échiquier politique à l'opposé de ses employeurs actuels.

Nouveau contrat à CIL-Valleyfield

Les 260 employés de la Canadian Industries Limited (CIL) de Valleyfield ont ratifié en assemblée générale l'entente intervenue entre leur syndicat et la compagnie. Ce syndicat est affilié à la Fédération des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSN).

Le contrat pour le renouvellement de la convention collective a été accepté par un vote de 83%. D'une durée de 36 mois, il se terminera en août 1975. Les augmentations de salaire sont de 28 cents rétroactivement au 24-8-72 et 25 cents au 24-9-73 et 24-9-74.

Les négociations commencées le 7 août se sont terminées en présence du conciliateur Antoine Hubert. Maurice Sauvé, conseiller juridique à la Fédération des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques était le porte-parole du comité syndical de négociation.

Fuite de gaz à l'origine d'une explosion mortelle?

Une fuite de gaz serait à l'origine de l'explosion qui a fait un mort et deux blessés graves dimanche soir, dans un appartement de l'est de la métropole.

Les pompiers retiennent en effet l'explication de la fuite de gaz de préférence à celle envisagée plus tôt, soit une défectuosité d'un appareil de télévision-couleur.

M. Lucien Séguin, chef de district du service des incendies, a déclaré qu'à l'arrivée des pompiers, l'appartement était la proie des flammes.

"Lorsque nous avons pénétré, a-t-il dit, nous avons trouvé des débris de télévision répandus dans la pièce vide."

Selon M. Séguin, il y a tout lieu de croire à une explosion due à du gaz provenant de l'extérieur puisque, dans l'appartement, tout fonctionnait à l'électricité.

La victime de l'explosion est une dame de 60 ans, Mme Gabrielle Messier. Les deux blessés sont M. Marcel Charbonneau, 30 ans, et Robert, le fils de Mme Messier, âgé de 24 ans. Les blessés sont toujours dans un état critique à l'hôpital où on les soigne pour des brûlures au troisième degré.

Selon la police, ils auraient réussi à quitter l'appartement par une fenêtre brisée pour ensuite être recueillis par un automobiliste qui les a amenés à l'hôpital.

La pollution par le pétrole

RIMOUSKI (PC) – Des chercheurs de l'Université du Québec et de celle de Toronto ont découvert, dans le cadre d'expériences faites près de Rimouski, dans le Bas St-Laurent, que la pollution par des fuites de pétrole se propage plus rapidement qu'on ne le croit dans les eaux froides.

Les tests, subventionnés par le Conseil national de la recherche, indiquent que les fuites de pétrole se transforment en une émulsion polluante une heure après.

Jusque-là, les experts avaient cru que l'eau froide congelait le pétrole pour des périodes plus longues, donnant ainsi le temps d'entreprendre les opérations de nettoyage avant que des dégâts ne soient occasionnés à l'écologie.

Cécité à la hausse

GENEVE (Nations unies) (AFP) – Le nombre des aveugles dans le monde doublera d'ici la fin du siècle. Il s'élève actuellement à 15 millions, déclare l'Organisation mondiale pour la protection sociale des aveugles qui vient de tenir une réunion à Genève.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

AYRES Jeanne-Marthe. A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 3 décembre 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Jeanne-Marthe Pelletier de Rivière-du-Loup, épouse de William Ayres. Elle avait été l'épouse de feu Gleason Belzile de Rimouski. Elle laisse 3 fils: Yves, Louis et Jacques Belzile, 6 filles; Mme Eddy Gammon (Lizette Belzile) Mme Jean Therriault (Janine Belzile) Mme Roger Rousseau (Françoise Belzile) Mme Guy Bélanger (Marie Belzile) et Ursule Belzile, ainsi que plusieurs petits-enfants. Mme William Ayres a été exposée lundi le 4 décembre au Salon funéraire Roland Bisson Enrg, 130 est, Henri-Bourassa. Elle sera exposée de nouveau au Salon funéraire Marc André Rioux de Rivière-du-Loup, mardi, le 5 décembre à 7 p.m. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 décembre, à l'église St-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Elle sera inhumée dans le cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL, Oscar. A Ville Mont-Royal, le 2 décembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé, M. Oscar Baril, époux de Jeanne David, père de Raymonde (Mme André Poissant) et Micheline (Mme André Chagnon). Il laisse aussi un frère M. Lucien Baril et une brue Mme Fernand Baril, ainsi que plusieurs petits-enfants.
Les funérailles auront lieu mardi le 5 décembre. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslaurier Ltée No 5650, rue Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 2:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL. A Beloeil, le 3 décembre 1972 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve V. Raymond Carmel née Alvine Bédard. Lui survivent l'Honorable Rodrigue Bédard juge de la cour supérieure de Montréal, Marguerite Bédard en religion Mère Marguerite Marie, économe générale des servantes Jésus-Marie, Mlle Rochelle Carmel, soeur Madeleine Carmel s.s.a., Mme Gérard Lamarre (Cécile Carmel) et Guy Carmel ingénieur. Les funérailles auront lieu mercredi 6 décembre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires. No 4848 rue Papineau à 8.45 heures pour se rendre à l'église de St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA SALLE Albert. A Joliette, le 3 décembre 1972 à l'âge de 80 ans, est décédé, M. Albert LaSalle, époux en première noce de feu Elisabeth Forget, en deuxième noce de feu Aurora Beauséjour et en troisième noce de feu Rose Robitaille. Il laisse dans le deuil ses 14 enfants: Roland, Mme Veuve Dora Beauséjour, Mme Thérèse Broucaret, Rosaire, Mme Aurore Desroches, Raymond, Roch-Albert, Mme Rose Paquin, Rév. Soeur Rollande LaSalle, soeur Notre-Dame-Du-Bon-Conseil, Léo, Gaston, Ms. Lucille LaSalle, Jean-Louis et Mme Marcelle Mast. Il laisse également de nombreux petits-enfants et arrières petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon funéraire Bellerose, St-Michel-des-Saints où le service sera célébré à 2:30 heures p.m. Et de là au cimetière de la Municipalité. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY, Jeanne. A l'Hôpital Reddy Memorial de Westmount, le 2 décembre 1972 est décedee Mlle Jeanne Tremblay fille bien-aimée de l'Honorable William Tremblay et de feu Leda Guénette. Elle laisse dans le deuil outre son père, son frère William (époux de Louana Duranceau), sa soeur Me Léda Tremblay Paquet avocat au Barreau de Montréal. Ses neveux Jean-William Tremblay (époux de Marie Duchesne) et Robert Tremblay. Ses nièces, France (épouse de Serge Brodeur) et Diane (épouse de Pierre Frénette). Les funérailles auront lieu mercredi 6 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâces pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANADIANA

DEMANDEZ NOTRE DERNIER CATALOGUE

JEAN GAGNON
760 rue ST-JEAN
B.P. 653 HAUTE VILLE
QUÉBEC 4

LE TRICOLORE
COGNAC
CASTILLON
Produit de FRANCE
$8.75

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Gabriel Barrault
LA FOIRE AUX CRABES
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

SYLVANIA
La stéréo à la dimension du son.



Modèle 4M975.

En fait, elle embellit le son.

Ce système stéréo modulaire à 3 éléments avec récepteur transistorisé AM/FM/FM-stéréo reproduit toute la richesse sonore de l'enregistrement original.
A remarquer: le système de haut-parleurs externes, à suspension pneumatique comprenant deux "woofers" de 8" pour les notes graves et quatre "tweeters" de 3½".

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNEE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNEE

ANGEL
12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

		PRIX SUGGÉRÉ		
2	DISQUES SB	12.98	SPÉC.	10.49
3	DISQUES SC	19.98	SPÉC.	15.98
3	DISQUES SCLX	21.98	SPÉC.	17.58
4	DISQUES SD	25.98	SPÉC.	20.98
5	DISQUES SE	31.98	SPÉC.	25.98

PRIX SUGG. DU MANUFAC 6.29

Spécial 4.99 LE DISQUE

$ 3599 EL - J. S. Bach - "St. Matthew Passion" (Complete) (Phil. Orch./Klemperer)
$ 3603 B/L - Bizet 6 The Pearl Fishers (complete) (Dervaux/Blanc' Gedda/Micheau) 2 Disques
$ 3604 C/L - Puccini - Madame Butterfly (Complete) (Jussi Bjorling/Victoria de Los Angeles, 3 Disques
$ 3605 D/L - Mozart - Don Giovanni (Phil. Orch. Giulini)
$ 3608 D/L - Mozart - The Marriage Of Figaro (Complete) by Carlo Maria Guilini)
$ 3613 C/L - Bizet - Carmen-(Complete) (Nicolai Gedda/Others) 3 Disques
$ 3615 C/L - Bellini - Norma (Complete) (Franco Corelli) 3 Disque
$ 3618 B/L - Leoncavallo - I Pagliacci; Verdi: Opera Choruses (Tito Gobbi, othersDiOrch. and Chorus of La Scala Opera House, 2 Disques
$ 3623 C/L - Verdi - La Traviata-(Complete) (Victoria de Los Angeles) 3 Disques
$ 3624 B/L - Brahms - Ein Deutsches Requiem, Klemperer, 2 Disques
SCL 3625 - Beethoven - "Fidelio" (CompleteT (Phil. Orch. Klemperer) 3 Disques
$ 3633 D/L - Moussorgsky - Boris Godounov Paris Conservatoire Orchestra. Cond. by Andre Cluytens, 4 Disques
SB 3634 - Mahler - Symphony No. 2 in C Minor (Resurrection) (Elisabeth Schwarzkopf, Otto Klemperer) 2 Disques
$ 3643 BL - Puccini - "La Boheme" (Sereni/Gedda/Opera House Rome) 2 Disques
$ 3649 BL - Verdi - Requiem Mass (Ludwig/Gedda/Schwarzkopf/Philharmonia/Carlo Maria Giulini) 2 Disques
$ CLX 3650 - Bizet - Carmen (Maria Callas/Nicolai Gedda/Paris Opera Orch./Cond. Pretre) 3 Disques
$ 3633 C/L - Verdi - "Il Trovatore" (L. Monaco - Mezzo-Soprano' Robert Merrill/Franco Corelli, 3 Disques
$ BL 3683 - The Genius of Puccini - (Gedda, Freni, Callo 2 Disques
$ B 3696 - The Art Of Maria Callas
SCL 3702 - Puccini - "Madame Butterfly" /C. Bergonzi, R. Scotto. 3 Disques
$ CL 3705 - Handel - Messiah-R. Tear, R. Herincx, J. Baker, others. English Chamber Orch. 3 Disques
SCL 3714 - Prince Igor - (complete) (Boris Christoff), 3 Disques
SCL 3716 - Verdi - Aida (Nilson, Corelli, Bumbry, Orch. & Chorus of Opera House Rome), 3 Disques
SCL 3718 - "Rigoletto" - Verdi - Nicolai Gedda, Franco E Mirella Fiorentini, Orchestra and Chorus of The Opera House, Rome 3 Disques
SC 3720 - J.S. Bach - Mass in B Minor (A. Giebel, J. Baker, N Gedda and h. Prey and B.B.C. Chorus with the New Philharmonia Orch. cond. by Otto Klemperer) 3 Disques
SE 3731 - Beethoven - The Five Piano Concertos (Emil Gilels (Piano), George Szell, 5 Disques
SCL 3736 - Massenet - Werther (Benoit, Grigoriou, Gedda, de Los Angeles)
SB 3740 - Mahler - Symphony No. 7 (New Phil. Orch. cond. Klemperer)
SCL 3742 - Verdi - Otello-(Fischer-Dieskau), 3 Disques
SB 3747 - Chopin Nocturnes (Alexis Weissenberg), 2 Disques
SD 3752 - NBeethoven - Five Piano Concertos (Daniel Barenboim, New Phil., Klemperer), 4 Disques
SB 3757 - Verdi - Requiem (Montserrat Caballe, Fiorenza Cossoto, Jon Vickers, 2 Disques
SB 3760 - Mahler - Symphony No. 5 and Five Ruckert Songs (New Phil. Orch. Sir John Barbirolli
SCL 3772 - Bellini - Il Pirata; Montserrat Caballe, Bernabe Marti, 3 Disques
SDL 3747 - Verdi - Don Carlo (Carlo Maria Giulini Cond.), 4 Disques
SEL 3776 - Wagner - Die Meistersinger (Dresden State Orchestra/Herbert Ban Karajon Cond.), 5 Disques
35025 - Beethoven - "Moonlight"/"Pathetique" (Gieseking)
35092 - Mozart - Horn Concerti (Brain/Phila/Karajan)
$ 35411 - Soviet Army Chorus and Band
$ 35427 - Suppe 6 Overtures - (Phila/Promenade Orch./Krips)
$ 35506 - Lillipops - Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc. (Royal Phil/Beecham)
35547 - Villa-Lobos - Bachianas Brasileiros No. 2, 5, 6, 9
$ 35614 - Tchaikovsky - Overture 1812, Op. 49 (The Phil. Orch. /Karajan)
$ 35615 - Dvorak - Sym. No. 5; Smetana; Moldeau (Karajan)
$ 35697 - Beethoven - Triple Cat., Op. 56 (Oistrakh/Knushevitzky/Oborin)
$ 36722 - Beethoven - Piano Concerto No. 5 in E Flat Major Op. 73 (Claudio Arrau (Piano)
$ 35724 - Meethoven - Concerto No. 3 in C Miror, Op. 37 (Arrau/Phil Orch./Galliera)
$ 35726 - Chopin Waltzes (Malcuzynski)
$ 35728 - Chopin - Six Palonaises (Piano Solo by Malcuzynski)
$ 35740 - Tchaikovsky - "The Swan Lake" - Ballet Suite, Op 20; Tchaikovsky: "The Sleeping Beauty" Ballet Suite, Op. 66 (Phil Orch./Karajan)
$ 35777 - Schubert - "Trout" Quarret In A Miror, D.667 (Hepz Menuhin/Amadeus String)
$ 35818 - Bizet - Carmen - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nicloi Gedda, Victoria de Los Angeles
$ 35821 - Puccini - Madame Butterfly - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Bjorling
$ 35822 - Verdi - La Traviata - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles
$ 35877 - Vidaldi - Seasons (Virtuosi Di Roma
35882 - Maria Callas - Sings Great Arias From French Opera
$ 35890 - Rossini Overtures - (Phil./Herbert Von Karajan)
$ 35924 - Saint-Saens - Symphony No. 3 In C Miror, Maurice Durufle (Organ) cond. by Georges Pretre)
$ 35948 - Mozart - Sonerade In G Major "Eine Kleine Machtmusik" Mozart: German Dances, Handel "Water Music" - Suite (Berlin Phil./Karajan)
$ 35953 - Poulenc - Gloria In G Major. Poulenc - Concerto In G Minor Georges Pretre
$ 36005 - Saint-Saens - Concerto No. 3 in B Minor for Violin and Orch; Chausson; Poeme for Violin and Orch. (Nathan Milstein, violinist)
$ 36006 - Bach - Concerto In D Minor For Two Violins And Strings, BWV 1043; Vivaldi: Concerto InD Minor For Two Violins, Cello And Strings, Op. 3, No. 11 (Milstein/MO rini)
$ 36010 - J. S. Bach - Two Violin Concertos; Vivalda: Concertos - Nathan Milstein
$ 36026 - West Meets East, Vol. II - Y. Menuhin, A. Rakha, R. Shankar, H. Menuhin
$ 36027 - Beethoven - Concerto No. 1 In C Major Op. (Emil Gilels, Piano)
$ 36028 - Beethoven - Piano Concerto No. 2 - Emil Gilels (Piano)
$ 36029 - Beethoven - Concerto No. 3 (Emil Gilels, Piano)
$ 36030 - Beethoven - Piano Concerto No. 4 In G; Emil Gilels (Piano)
$ 36031 - Beethoven - Concerto No. 5 Emil Gilels (Piano)
SFO 36032 - Brahms - Double Concerto In A Minor, Op. 102 (David Oistrakh, Mstislav Rostropovich, Cleveland orch., cond. George Szell)
SFO 36033 - Brahms - Violin Concerto in D; Op. 77 (David Oistrakh, Cleveland Orch. cond. by George Szell)
SFO 36135 - Bartok - Concerto for for Orchestra; cond. by Seiji Ozawa)
SFO 360139 - Stravinsky - Petrouchka & Firebird suites Carlo Maria Guilini Cond.)
SFO 36040 - Brahms - Sumphony No. 4 in E Minor Op. 98 (Chicago Symphony Orchestra, Carlo Maria Giulini Cond.)
$ 36041 - Parkening Plays Bach - Christopher Parkening (Guitar)
$ 36044 - Schubert - Symphony No. 9 (Great C-Major) (The Cleveland Orchestra, George Szell
$ 36046 - Dvorak - Cello Concert & Silent Woods (Jacqueline De Pre)
$ 36047 - Mahler - Symphony No. 1 in D Carlo Maria Giulini Cond.)
$ 3615 CL - BELLINI - Norma (Complet), Franco Corelli etc.
$ 3622 DL - GOUNOD - Faust (Complet) Gedda, Christoff, Los Angeles etc.
$ 3727 B - BACH - 6 Concertos Brandbourgeois, Klemperer, Orch. Philarmonia
$ 3651 CL - MOZART - Flute enchantee (complet), Gedda, Schwarzkoff, Klemperer
SB 3697 - HOMMAGE À GÉRAL D MOORE - Mozart, Schumann - Mendelssohn etc. Los Angeles - Schwarzkoph - Fisher - Dieskau
SCL 3730 - WAGNER - Le vaiseau Fantôme (Complet), Adam, Unger - Orch. New Philarmonia Klemperer
SDC 3732 - BRAHMS - 4 symphonies et variations Haydn Marbirolli
SCL 3758 - BERLIOZ - Damnation de Faust (Complet), Orch. de Paris - Pretu
SB 3763 - BACH - 4 suites pour orchestre, New Philarmonia - Klemperer
SDL 3765 - VERDI - Force du Destin (Complet) Choeur d'Opéra Ambrosien
SB 3766 - BACH - L'Art de la fugue, Lionel Rogg
SCL 3767 - BIZET - Carmen (Complet), Freni-Brunbry, Vikers Orch. de Paris
SE 3771 - BEETHOVEN - Trios de piano (Complet) Du Pré, Barenborin, Zukerman.
SCL 3773 - BEETHOVEN - Fidelio (Complet), Karajan, Phil. de Berlin.
SC 3779 - BRUCKNERS - Symphonies No. 4 & 7, Von Karajan, Phil. de Berlin.
SCL 3780 - VERDI - La Travif a, Royal Phil.
SC 3783 - MOZART - Concerto Instruments à vert (Complet) (flute-hautbois, clarinette, basson), Von Karajan, Phil. de Berlin.
$ 35640 - MOZART - Noces de Figaro (Extraits), Moffo, Guilini
$ 35827 - GOUNOD - Extraits de Faust, Christoff, Gedda, Los Angeles
$ 35925 - MUSIQUE DE BALLET D'OPÉRA - Von Karajan.
35931 - MOZART - Concertos de piano No. 21 et Enesco sonate de piano No. 3 Dinu Lipatti
$ 35936 - ROSSINI - Extraié de Barbier de Séville, Gobhi, Callas etc.
$ 35946 - SCHUBERT - Symphonie en Do Majeur, Klemperer
$ 35974 - FAURE - Requiem, los Angeles, Fisher-Dieskau etc.
$ 35983 - CHOPIN - Mazurka, Malcuswiski
$ 36019 - CHRISTOPHER PARKENING - Guitare classique
$ 36020 - CHRISTOPHER PARKENING - Guitare espagnole
SFO 36038 - BERLIOZ - Roméo et Juliette, Musique orchestrale Guilini
$ 36049 - LEONARD PENNARIO - joue Chopin, Debussy, Rachmaninof, Liszt, etc.
$ 36051 - LARINDE ALIMEIDA - Duos pour guitare espagnole avec Salli Terri
$ 36052 - VIRGIL FOX - joue les Classiques
$ 36108 - RAVEL - Bolero, orch. Cons. Paris Cluytens
$ 36330 - ELGAR - Concerto de Vilon, Yehudi Menuhim
$ 36048 - Beethoven - Symphony No. 7 Carlo Maria Giulini
$ 36050 - Duets With The Spanish Guitar - Laurindo Almeida/Martin Ruderman/Salli Terri
$ 36101 - Vaughan Williams - Fantasia On A Theme By Tallis; Fantasia On Greensleeves; Sir John Barbirolli
$ 36103 - Bach - Concerto In D Minor For Violin And Oboe; Handel: Oboe Concerti Numbers 1,2 and 3; Vivaldi: Concerto In B Minor (Leon Goosens, Oboe/Yehudi Menuhin
$ 36128 - Mozart - Symphony No. 35, No. 36 Otto Klemperer)
$ 36129 - Mozart - Symphony No. 38, Symphony No. 39 in (Philharmonia Orch. Cond. by Otto Klemperer)
$ 36130 - Corelli - Four Concerti Grossi From Op. 6 (Virtuosi Di Roma
$ 36135 - Great Sopranos Of Our Time - (Schwarzkopf/De Los Angeles/Crespin/Nilsson/Callas)
$ 36143 - Red Armu Ensemble
$ 36146 - Chopin - Ballads (Malcuzynski)
$ 36148 - Haydn - Concerto In E Flat Major; Divertimento In D Major; Divertimento In E Flat Major; Serenade Adante Cantabile/Pro Arte Chambre Orch.)
$ 36150 - Richter Play Schubert (Sviatoslav Richter
$ 36153 - The BAroque Concerto - (Oboe, R. Zonfini/Flute, P. Rispli/The Virtuosi Di Roma
$ 36162 - J.S. Bach - Choruses And Chorales From "St. Matew Passion" Otto Klemperer)
$ 36173 - Handel - The Water Music (Baht Festival Orch.)
$ 36183 - Mozart - Symphony No. 40 Otto Klemperer
$ 36197 - Rachmaninoff - Concerto No. 3 in D Minor Opus 30 (Malcuzynski piano)
$ 36206 - Red Army Ensemble - Volume 3
$ 36207 - Rossini - The Barber of Seville - Highlights (V. de Los Angeles)
$ 36208 - Franco Corelli Sings Great Religous Songs And Arias
$ 36214 - Gounod - Messe Solennelle "Sainte Cecile"
$ 36215 - Britten - Four Sea Interludes, Carlo mara Giulini
$ 36226 - Haydn - Six Flute Quartets, Opus 5 (Jean-Pierre Pampal
$ 36231 - Mozart - Violin Concerto No. 1, No.2 in D Major, (Yehudi Menuhin/Bath Festival Orch.)
$ 36246 - Dvorak - Symphony No. 9 ("From The New World") (Philharmonia Orch. Cond. By Otto Klemperer)
$ 36247 - Mozart - Serenade for Thirteen Winds - Otto Klemperer
$ 36260 - Stravinsky - "L'Oiseau de Feu" by Josef Krips
$ 36285 - Delius - Concerto for Cello and Orch.; (J. du Pre, cello
$ 36312 - Bizet - Carmen - Highlights (M. Callas)
$ 36324 - Handel - "Messiah" Highlights (Geddo, Schwarzkopf, Etc.)
$ 36326 - Puccini - "Tosca" Highlights - Gobbi, Callas
$ 36333 - Carl Orff - Carmina Burana - New Philharmonia Chorus & Orch./Rafael Fruhbeck de Burgos
$ 36336 - Bach - Concertos (Yehudi Menuhin)
$ 36337 - J. S. Bach - Three Flute Sonatas - Elaine Shaffer, George Malcon
$ 36338 - Elgar - Concerto In E Minor, Cello Encores, Bach - Saint-Saens-Falla Bruch (j. De Pre
$ 36339 - Mozart - Concertos for Flute & Orchestra - Michel Debost, Moscow Chamber Orch.
$ 36340 - Lehar - The Merry Widow Highlights - Gedda, Schwarzkopf
$ 36341 - Schubert - The Trout and Other Songs - Ficher-Dieskau, G. Moore
$ 36350 - J. S. Bach - Four Flute Sonatas - Elaine Shaffer (flute), George Malcolm
$ 36369 - Beethoven - Concerto In D Major (Y.Menuhin)
$ 36421 - Saint Saens - Le Carnaval des Animaux; poulenc: Les Animaux Modeles - Orch. De La Societe des Concerts du Conservatoire
$ 36438 - Bartok - Concerto No. 1 For Violin And Orchestra - Antal Dorati
$ 36459 - Erik Satie - Piano Music, Volume 2 - (Aldo Ciccolini, piano)
$ 36462 - Schubert Lieder - (Christa Ludwig - Mezzo-Soprano, Geoffrey Parsons-Piano)
SL 36468 - Songs Of Andalusia - (Victoria De Los Angeles)
$ 36482 - Piano Music Of Erik Staie - Volume 1
$ 36486 - Sadie - (Orchestre De La Societe Des Concerts Duu Conservatoire
$ 36496 - Rodrigo - Giuliani - Concertos (Aliria Diaz - Guitar and members of the Spanish National?)
$ 36507 - Bach Organ Music From Soissons Cathedral - (Maurice and Marie-Madeleine Durufle
$ 36512 - Mozart - Symphonies No. 32, 35 & 38 (Daniel Barenboim - pianist and cond.
$ 36517 - Berlioz - Symphonie Fantastique, Orchestre De Paris Charles Munch
$ 36518 - La measeillaise - Orchestre De Paris
8X: 36537 - Puccini - Turandot (Highlights) - Birgit Nilsson, Franco Corelli
$ 36567 - Puccini - Madame Butterfly - Anna Di Stasioi Renato Scotto
$ 36583 - Debussy - "La Mer" Nocturnes - Orchestre de Paris, cond. by Sir John Barbirolli
$ 36584 - Ravel - Bolero (Rapsodie Espagnole) - Orchestre de Paris cond. by Charles much
$ 36587 - Messiaen - Quartet For The End Of Time - Erich Ggrenberg (violon), Gervase DE Peyer
$ 36598 - Chopin - Waltzes (Augustin Anjevos)
$ 36599 - Handel - Concertos (Simon Preston, organ, Menuhin Orch. cond. Y. Menuhin)
$ 36604 - Handel - Music for the Royal Fireworks (Menuhin Festival Orch. - Y. Menuhin)
$ 36614 - Schubert - Trio in B Flat Major (Y. Menuhin, M. Gendro, H. Menuhin)
$ 36626 - Schubert - Symphony No. 9 ("The Great") (Menuhin Festival Orch., Menuhin)
$ 36640 - Tribute to Gerald Moore
$ 36642 - Schumann - Cello Concerto; Saint-Saens; Cello Concerto (J. du Pre, New Phil. Orch. cond. D. Barenboim)
$ 36682 - Songs of Catalinia - (Victoria De Los Angeles)
$ 36689 - Schumann - Symphony No. 3 in E flat, Otto Klemperer)
$ 36711 - Montserrat Caballe - Puccini Arias
$ 36712 - Janet Baker, Dietrich Fisher-Dieskau - Daniel Barboim; "An Evening of Duets".
$ 36713 - The Irreverent Inspirations of Erik Satie - Aldo Ciccolini (pianist and conductor) with Mady Mesple (soprano) Nicolai Gedda (tenor)
$ 36714 - Piano Music or Erik Satie, Vol. 4 (Aldo Ciccolini)
$ 36719 - Walton - Viola Concerto (1929) & Violin Concerto (1939); Yegudi Menuhin (viola)
$ 36727 - Beethoven - "Triple" Concerto in C (DA vid Oistrakh, violin, Mstislav Rostropovich, cello, & Svristoslav Richter, piano; Berlin Philharmonic Orch., Herbert Von Karajan
$ 36728 - Brahms - Concerto No.2 In B Flat (Sviatslav Richter, piano; Orchestre de Pris,
$ 36729 - Franck - Symphony in D Minor (Orchestre de Paris, Herbert Von Karajan Cond.)
$ 36730 - Verdi - Rigoletto - Highlights
$ 36755 - Tchaikovsky - Piano Concerto No. 1 (Weissenberg, Orch. De Paris, Karajan)
$ 36762 - George Malcolm & Simon Preston - Menuhin Cond., Bach; Concertos For One & Two Harpsichords
$ 36770 - Mozart - Last Six Symphonies, Vol. I (Nos. 35 & 36 (Berlin Philharmonic/Karajan
$ 36771 - Mozart - Last Six Symphonies, Vol. II (Nos. 38 & 39) (Berlin Philharmonic/Karajan
$ 36772 - Mozart - Last Six Symphonies, Vol. III (Nos. 40 & 41) Berlin Philharmonic/Karajan
$ 36774 - Piano Music of Erik Satie, Vol. 3 (aldo Ciccollini/Piano)
$ 36785 - Ravel - Concerto in G/Prokofiev Concerto no. 3 (Alecis Weissenberg, piano /Orch. De Paris/Seiji Ozawa, Cond.)
$ 36787 - Gilbat Opera Duets - (Montserrat Cabelle & Bernabe Marti)
$ 36801 - Bartok - Concerto No. 2/Prokofiev, Concerto No. 5 Sviatoslav Richter:
$ 36814 - Mozart - Symphoniy No. 40 & No. 21 (Daniel Barenboim)
$. 36418 - WEST MEETS EAST VOL. 1 - Menuhim & Ravi Shankar
$ 36420 - ROLST LES PLANETES - Adrian Boult
$ 36424 - BEETHOVEN - Sonates Pathetique-Clair de Lune Adieu Barenbaum
$ 36508 - SOSKAR CHIGLIA - Guitare Oeuvres esp. noles
$ 36580 - HAYDN - Concerto de violoncelle, Dupre-Barbirolli
$ 36716 - VICTORIA DE LOS ANGELES - Chansons folkoriques espagnoles De Lorca, Falla, Valls.
$ 36742 - VAUGEN WILLIAM - Symphonie No. 9 Phil. Londres - Boult.
$ 36786 - MUSIQUE DE VARESE - Ensemble de Paris
$ 36803 - GRIEG - Suite Peer Gynt - Barbirolli
$ 36804 - BACH - Cantate No. 147 - & motets BW V 226, 228, 230, Académie St. Martk of the fields W. Ecocks.
SFO 36806 - SHANKAR - Concerto pour cittran et orchestre
SFO 36810 - GERSHWINE - Extraits de rapsody in blue American in Paris Andre Previn
$ 36811 - SATIN VOL. 6 - Ciccdini, Piano
$ 36816 - EXTRAITS D'OPÉRA VOL. 1 - Tosca - Traviata - Barbier de Séville - Orphee et Eurydice - Mignon - Manon - etc. Artstes divers.
$ 36817 - EXTRAITS D'OPÉRAS VOL. 2 - Andre Chenier - Rigolette - Gianni Schcchi - Il Trovatore - Aida - etc. Artistes divers
$ 36820 - PROGRAMME LISZT - par Agust in Anievas
$ 36827 - VERDI - Extraits d'Othello Barbirrlli
$ 36828 - VERDI - Extraits de la force du Destin, Orch. Royal
$ 36829 - BIZET - Extraits de carmen, Fruhbeck de Burgos
$ 36830 - MONTSERRAT CABALLE - Chante Des Arias de Verdi
$ 36836 - PAGANINI - Concerto de violon no. 1, Perlman
$ 36838 - VAUCHN WILLIAMS - Symphonie No. 2, Symphonie de Londres-Boult.
$ 36839 - RAVEL - Rapsodie Espagnole, Les Valses, Le tombeau de Couperin Von Karajan, Orch. de Paris
$ 36840 - MOZART - Concertos de cor, Academy San Martin of the Fields Marriner
SB. 3787 - BACH - Les Concertos Brandbourgeois (Complets) Yehudi Menuhin conduit The Bathe Festival Chamber Orckstra.
$ 36846 - ERICK SATIE - Mercure Ballet (1924) Socrate Symphonie Drama (1919), Pierre Dervaux, Orchestre de Paris.
$ 36850 - MENDELSSOHN - Concerto en E minor, Op. 64 Concerto de D mineur (1822), Yehudi Menuhin, Rafael Fruhbeck De Burgos, London Symphony Orchestra
$ 36852 - KALLAS - Extraits d'Opéra, Arias de; Il pirata - antila - I vespriciliani - I lombardi - Un ballo in Maschera aida
$ 36860 - PAGANINI - Les 24 caprices, Op. 1, Stzhak Perlman
$ 36869 - MOZART - Les petits Riens, Neville Marriner conduh The Academy of St. Martin-in-the-Fields
$ 36871 - WAGNER - Préludes, Sir Adrian Boult, Die Weister. ger (acts. 1 & 3) - Tristant & Isold-Tannhauser (Overture) Lohengrin (acts 1 & 3) New Philarmonia Orch.
$ 36886 - TCHAIKOVSKY - Syl mphonie No. 6 "Pathetique" Karajan, Berlin Philarmonic

VOX 12" MICROSILLON
STEREO ALBUMS DE 3 DISQUES 5.99 L'ALBUM

5003 - MOZART - 6 Quintets - Barchet Qt.*
5004 - SCHUBERT - QQuartets, Vol. I - Endres Qt. (So ne*)
5005 - SCHUBERT - QQuartets, Vol. II - Endres Qt. (some*)
5006 - SCHUBERT - Quartets, Vol. III & Quintets - Endres QC (Some*)
57 - BACH - Mass in B Minor - Grischkat
58 - BEETHOVEN - Cello & Piano Music - Schuster & Wuehrer
5009 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. I - Wuehrer*
5010 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. II - Wuehrer*
5011 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. III - Wuehrer*
516 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. I - Endres Qt.
517 - BEETHOVEN - Violin Sonatas, Vol. I - Rosand & Flissler
518 - BEETHOVEN - Violin Sonatas, Vol. II - Rosand & Flissler
519 - BARTOK - String Quartets - Ramor QC
527 BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. I - Kraft
528 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. II - Kraft
529 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. III - Kraft
531 - VIVALDI - La Stravaganza - Reinhardt
538 - CORELLI - Concerti Grossi, Op. 5 - Eckertsen
540 - LOCATELLI - Art of the Violin, Vol. I - Lautenbacher
541 - LOCATELLI - Art of the Violin, Vol. II - Louthenbacher
542 - BRAHMS & SCHUMANN - String QQuartets - Kohon QC
543 - BEETHOVEN - String QQuartets, Vol. II - Lowenguth Qt
544 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. III - Loewenguth QC
545 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. IV & Piano Qts. - Lowwenguth Qt.
546 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. I - Pauk & Frankl
547 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. II - Pauk & Frankl
548 - MOZART - Chamber Music for Winds
549 - DVORAK - Chamber Music, Vol. I - Kohon Qt.
550 - DVORAK - Chamber Music, Vol. II - Kohon Qt.
551 - DVORAK - Chamber Music, Vol. III - Berkshire Qt.; Sandor
553 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano, Vol. I - Mannheim Trio
554 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano Vol. II - Mannheim Trio
555 - HAYDN - String Quartets, Vol. I - Dekany Qt.
555 - HAYDN - String Quartets, Vol. II - Dekany Qt.
559 - HAYDN - String Quartets, Vol. III - Dekany Qt.
561 - HAYDN - String Quartets, Vol. IV - Dekany Qt.
562 - HAYDN - String Quartets, Vol. V - Dekany Qt.
563 - HAYDN - String Quartets, Vol. VI - Dekany Qt.
565 - MUSIC OF THE ITALIAN BAROQUE - Baroque Trio of Montreal
566 - MOZART - Four-Hand Piano Music (Somel)
567 - BACH - Brandeburg Concerti, Violin Concerti - Kehr
568 - MOZART - Piano Trios - Mannheim Trio
569 - SCHUBERT - Music for Violin & Piano
570 - FRENCH CHAMBER MUSIC
571 - DVORAK - Chamber Music, Vol. IV - Dumka Trio
573 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. I - Neumeyer
574 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. II - Kyriakou
575 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. IV - Galling
576 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. IV - Galling
577 - BEETHOVEN - Chamber Music for Flute - Rampal
578 - BRAHMS - Chamber Music for Winds
579 - BEETHOVEN - Quinz ets & Sextets - Endres, Hungarian, So. Ger. Qnts.
580 - BEETHOVEN - Chamber Music for Winds - Stuttgart Wind Ensemble
581 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. I - European Qt.
582 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. II - European Qt.? Trio Bel Arte
583 - TCHAIKOVSKY - Quartets & Sextet - Copenhagen Quartet *
584 - BRAHMS - String Quintets & Sextets - Austrian Quartet *
585 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. II - Trio bel'Arte, etc. *
590 - SCHOENBERG - 4 String Quartets - Kohon & Ramor Quartets
591 - SCHUMANN & BRAHMS - Piano Trios - Trio Bell'Arte &
592 - BRAHMS - 3 Piano Quartets - Eastman Quartet *
595 - HAYDN - String Quartets, Vol. VII - The Fine Arts Quartet
596 - HAYDN - String Quartets, Vol. VIII - The Fine Arts Quartet *
597 - HAYDN - String Quartets, Vol. IX - The Fine Arts Quartet *
599 - BEETHOVEN - String Trios - Bell'Arte Trio *
5100 - FAURE - Piano Quartets & Quintets - String Trio & Quartet
5118 - MOZART - Early Symphonies, Vol. I - Kehr
5119 - MOZART - Early Symphonies,

TVA demande au CRTC de renouveler son permis

Le réseau de télévision TVA, qui relie les postes CFTM-TV de Montréal, CFCM-TV de Québec et CJPM-TV de Chicoutimi présente aujourd'hui au Conseil de la radio et télévision canadienne une demande de renouvellement de son permis de diffusion.

Dans sa demande, le réseau TVA fait part de ses projets d'expansion qui touchent les stations CHLT-TV de Sherbrooke, CJBR-TV de Rimouski, que les propriétaires, Télémédia Québec Ltée, veulent désaffilier du réseau de Radio-Canada, et une troisième station qui serait créée dans la région de Hull Ottawa.

Le réseau TVA a fait savoir qu'il se proposait de mettre sur pied une équipe permanente de journalistes à Ottawa et à Québec.

L'ordre du jour de l'audience du CRTC est assez chargé et porte principalement sur des demandes émanant du Québec, parmi lesquelles on note la demande de permis pour un poste francophone de radio AM à Drummondville qui serait dirigé par une compagnie qui n'a pas encore été formée, mais qui sera représentée aujourd'hui par M. Raynald Bélanger.

Une autre demande de permis touche un poste francophone de radio AM à Lachute. Là encore, la compagnie n'a pas été formée, mais sera représentée aujourd'hui par M. Robert de La Durantaye.

Plusieurs autres demandes portent par exemple sur la création de nouveaux postes de radio au Nouveau-Brunswick, la vente d'un autre poste de radio en Alberta.

Le canton de Michipicoten, en Ontario, a délégué un représentant à Montréal pour faire valoir auprès du CRTC que la qualité du service de la compagnie Wawa Cable Vision Ltd. est déplorable, malgré les nombreux avertissements qui ont été donnés.

D'ailleurs, l'avis de convocation du CRTC à la Wawa Cable Vision précise que la compagnie devra soutenir devant les membres du Conseil pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué.

Grève imminente des permanents du CTC?

Le Congrès du travail du Canada (CTC) est sur le point de se retrouver dans la situation inconfortable d'un patron aux prises avec un conflit syndical.

En effet, un vote de grève, par la poste, se déroule présentement chez les 33 permanents de la puissante centrale syndicale canadienne. Ce vote s'étend d'un bout à l'autre du Canada.

Hier, un porte-parole des huit permanents québécois s'est dit confiant que la majorité des permanents favorisera le recours à la grève. Les résultats du vote ne seront pas connus avant une dizaine de jours. Les permanents syndicaux du CTC sont regroupés dans un syndicat indépendant, affilié à aucune centrale.

Selon ce porte-parole, les deux points principaux d'accrochage sont les salaires et les allocations de dépenses. Actuellement, les permanents du CTC gagnent $11,300 par année; ils réclament une augmentation de $2,500 alors que le CTC offre $1,700. Les permanents soulignent que la moyenne des salaires des permanents des unions affiliées au CTC est de $15,000.

Parmi les points en litige, il y a aussi celui du fonds de pension et celui de l'ancienneté, comme critère de promotion, pour les permanents québécois.

Selon le porte-parole des permanents, il est aberrant de voir se comporter des leaders syndicaux comme "des patrons bien ordinaires".

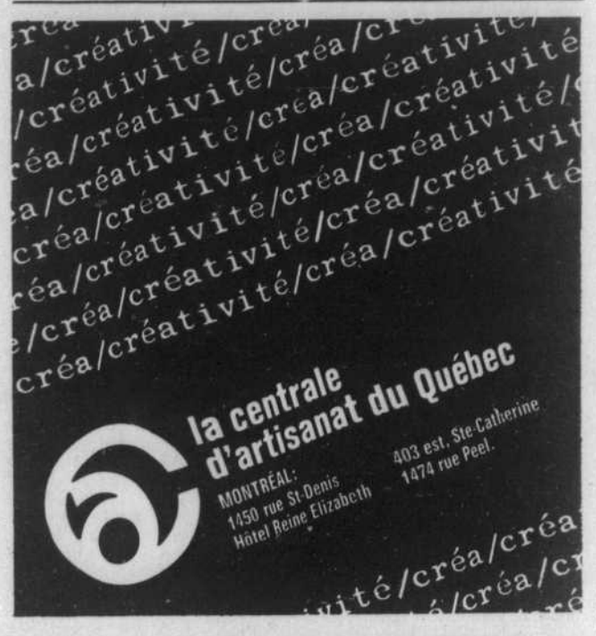
Le syndicat accuse Nordair et le fédéral de "collusion"

L'Association internationale des machinistes (FTQ) a accusé hier le gouvernement canadien de s'allier à la compagnie Nordair pour "briser le moral" des 240 employés de cette compagnie aérienne en grève depuis le 14 novembre dernier.

M. Aldo Caluori, négociateur syndical, a affirmé, hier, que le gouvernement fédéral s'est rendu complice de Nordair, lorsqu'en pleine grève, il a octroyé à la compagnie un contrat de $16 millions pour opérer un nouveau type d'avion pour la détection des glaces. Le gouvernement, a souligné M. Caluori, a cependant omis de mentionner que ces avions ne seront pas prêts à voler avant deux mois.

Par ailleurs, le négociateur syndical a accusé Nordair de se livrer à "un chantage odieux" sur le dos de neuf familles de ses employés qui sont isolées à Frobisher Bay. Selon M. Caluori, la compagnie, qui loue des maisons à ces employés au coût de $115 par mois, aurait avisé ceux-ci que, s'ils ne retournent pas au travail, le loyer mensuel serait dorénavant de $450. Ce loyer ne comprendrait pas les services comme le chauffage et l'électricité; de même, la compagnie aurait décidé de faire payer l'eau potable et les frais de transport des produits alimentaires.

D'autre part, l'Association internationale des machinistes a demandé aux députés néo-démocrates de réclamer une enquête sur les avions que Nordair maintient en vol malgré la grève de ses employés d'entretien. En agissant ainsi, a ajouté M. Caluori, Nordair court le risque de provoquer une tragédie aérienne.



La coopération Paris-Québec s'étend à d'autres secteurs

QUEBEC (PC) – La France et le Québec sont convenus d'élargir la coopération dans les secteurs agricole, industriel et social, lors de la septième réunion de la commission permanente franco-québécoise qui pour la première fois se tenait à Québec la semaine dernière.

C'est ainsi que des projets relatifs au développement en matière d'énergie seront mis de l'avant dans le cadre de la politique énergétique établie récemment par le Québec.

On s'adonnera aussi à des interventions nouvelles dans le domaine des affaires sociales, notamment en matière de sécurité du revenu, des services sociaux et des services de santé.

Au chapitre de l'agriculture, les échanges seront intensifiés et diversifiés. Ils porteront particulièrement sur l'aménagement du territoire agricole, la revalorisation des cultures, l'élevage et la modernisation des procédés de transformation et de commercialisation.

En outre, un vaste programme d'échanges scientifiques et de travail en commun de laboratoires de recherches a été mis au point, suite notamment aux visites au Québec de présidents français d'universités et de celles de recteurs québécois en France.

D'autre part, M. Gérard D. Lévesque, titulaire des Affaires intergouvernementales, a tenu à manifester sa grande satisfaction à l'issue des travaux de la commission.

"Lors de mon récent voyage à Paris, dit-il, j'ai pu mesurer à quel degré les hautes autorités françaises sont soucieuses de maintenir et de développer les relations privilégiées établies entre la France et le Québec depuis sept ans."

Il est heureux de voir que le champ d'application de cette coopération s'étende désormais à de nouveaux secteurs, "conformément à nos vues communes".

M. Lévesque déclare que les liens culturels avec la France "demeurent et demeureront un domaine privilégié et exceptionnel de la coopération. Mais l'affirmation de la personnalité québécoise exige que soit pris aussi en considération l'ensemble du contexte social et économique. Au-delà des contacts nés d'une simple communauté de langue, il faut que se développent des relations plus larges qui contribueront de façon essentielle à maintenir et à promouvoir les caractères propres au Québec".

Fabien Roy est en avance

QUEBEC (PC) – Un premier sondage effectué auprès des militants du Ralliement créditiste, dans le cadre des "primaires" pour le choix d'un chef du parti, accorde une forte avance au leader parlementaire et député de Beauce, M. Fabien Roy.

Le résultat du vote obtenu en fin de semaine, lors d'une réunion des représentants des contés de Lévis, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lotbinière, Kamouraska et l'Islet, accorde une avance de 81 votes à M. Roy sur son plus proche concurrent M. Yvon Dupuis, de Montréal.

Les votes se répartissent comme suit: Fabien Roy 105; Yvon Dupuis, 24; Camil Samson, ex-chef du RC, 8 votes, Florien Guay, député de Dorchester 5; Antoine Drolet, organisateur du parti et député de Portneuf 4; Armand Bois, chef actuel, 2 votes et Jean Paul Poulin de Montréal un vote.

Une seconde étape de la série des dix primaires à travers le Québec avait lieu hier soir à Trois-Rivières.

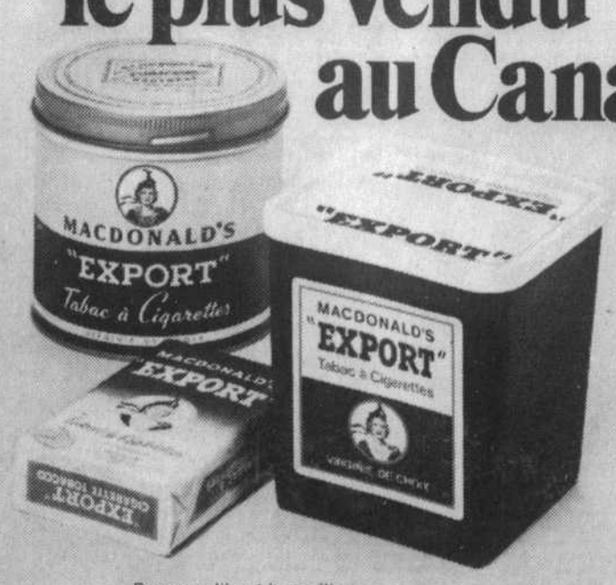
Syndicaliste réélu

M. Jean-Marc Saint-Onge a été réélu président de l'aile québécoise de l'Association internationale des gens de mer avec une majorité écrasante.

A Québec et à Trois-Rivières M. Saint-Onge a recueilli 1,200 votes contre 600 pour Fernand Legasse, son principal adversaire, tandis qu'il était mis en ballotage à Montréal.



Le tabac à cigarettes le plus vendu au Canada



Parce qu'il est le meilleur.
On le trouve maintenant dans de nouveaux contenants de plastique de 6 oz, en plus des boîtes métalliques de 8 oz et des paquets de 1½ oz.
Ainsi, vous obtenez les meilleures cigarettes Export, pour la moitié du prix d'un paquet de cigarettes.
Vous parlez d'une économie!
Et Export vous assure l'excellence.
Médailles d'or: Bruxelles, 1969, Rotterdam, 1970 Bruxelles, 1971

Le meilleur tabac à cigarettes au Canada

Parfait pour ceux qui aiment rouler leurs propres cigarettes.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACH-72-10408
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi 19 décembre 1972
Manicouagan 3.
FOURNITURE
D'ACIER D'ARMATURE.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE MILLE DOLLARS ($60,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B— LACASSE W. E. JOHNSON
Montréal, le 21 novembre 1972.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-72-10400
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 décembre 1972
Région Saint-Laurent
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE RESEAUX DE CONDUITS SOUTERRAINS DANS LES DIFFERENTES MUNICIPALITES DE L'ILE DE MONTREAL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 16 novembre 1972.

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Specifics à Continental Factors Corporation et exécuté le 29 novembre, 1972 a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 29 novembre, 1972 sous le numéro 2392441.

Avis est par les présentes donné que MICHEL JIM JOSEPH GAUVREAU, étudiant, domicilié et résidant au 4751 la rue Sources, dans la municipalité de Pierrefonds, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au secrétaire de la province pour que son nom sort changé pour celui de MITCHELL STEPHEN WOLFE.

Procureur de requérant
GORDON L. McGILTON

TOWN OF MONTREAL WEST
SALUS POPULI SUPREMA LEX

AVIS PUBLIC
ROLE D'EVALUATION
1973

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux contribuables de la Ville de Montréal-Ouest que le rôle d'évaluation, préparé par la Communauté Urbaine de Montréal, pour l'année 1973, a été déposé au bureau du soussigné. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance en s'adressant à l'hôtel de ville, 50 avenue Westminster Sud, du lundi au vendredi inclusivement entre 9.00 et 5.00. Tout contribuable qui désire contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription du rôle relative à un immeuble peut formuler une plainte écrite à ce sujet et en saisir le Bureau de Revision. Le dépôt d'une plainte peut s'effectuer par poste recommandée au soussigné avant le 1er mai 1973. Telle plainte doit exposer brièvement les motifs invoqués à son soutien; si elle allègue que la valeur de l'immeuble inscrite au rôle est trop élevée, elle doit indiquer la valeur marchande selon le plaignant.

Secrétaire-Trésorier
H. M. McLaughlin.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACH-72-10410
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi 19 décembre 1972
Manicouagan 3.
FOURNITURE DE 2,000,000 P.M.P. EPINETTE BRUTE ET B4 F.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-TROIS MILLE DOLLARS ($23,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directemen de l'Hydro-québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 21 novembre 1972.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 1er décembre 1971, par lequel Geo Plastics Inc., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 22 décembre 1971, sous le numéro 2326145 Banque de Montréal, 22 décembre 1971."

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), KLA OM3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET No 79479 – CONSTRUCTION DE LA CAFETERIA, PLACE DU PORTAGE – PHASE I, HULL (QUEBEC) seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'Est), LE JEUDI, 21 DECEMBRE 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $ 50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer ces documents en français et en anglais.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise de L'Association des Constructeurs du District de Hull, 277, boulevard St-Joseph, Hull, Québec, au plus tard à 15 heures (heure normale de l'Est), LE MARDI, 19 DECEMBRE 1972, conformément au document "Procédure et principes canadiens. Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. J. Carette,
Le chef des Services financiers et administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-72-10406
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi 9 janvier 1973
Divers endroits dans la Province de Québec.
FOURNITURE DE FOURGONNETTES, TYPE VANNE ET VITRE, (PBV-5,400 ET 7,500 LBS).

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX-SEPT MILLE DOLLARS ($17,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principales place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1972.

AVIS vous est donné que le dix janvier mil neuf cent soixante-treize (1973), une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre monsieur JEAN BLAIS et dame THERESE CARDINAL, son épouse, domiciliés tous deux à Montréal, au numéro 10,125 de la rue Curotte, constatées en un contrat de mariage passé le seize octobre mil neuf cent soixante-douze (1972), devant Me Roland Milette, notaire.

Montréal, le 24 novembre 1972.

ROLAND MILETTE, notaire

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Erno Kismer étant aussi connu sous le nom de Ernest Kisner et faisant affaires seul sous la raison sociale de National Sewing Machines Co. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le vingt-neuvième jour de novembre 1972 sous le numéro 2392342. Ce 30ème jour de novembre, 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS vous est par les présentes donné que le 22 janvier prochain (1973), à dix heures (10:00) ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Dame SUZANNE VIAU et ANDRE FAILLE, domiciliés tous deux au 270 Toulouse, appartement 8, à Longueuil, constatées en un contrat de mariage passé le trente novembre mil neuf cent soixante-douze devant Me Renée Méthot, notaire.

René Méthot, notaire,
Procureur des requérants.

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Les Deux Fabriquants Ltd. à Continental Factors Corporation et exécuté le 29 novembre, 1972 a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 29 novembre, 1972 sous le numéro 2392442.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE
MONTREAL
NO: 12-025671-72

DAME (JESSIE) JAROSLAVA JULIA KOSTELNY, Menagère, domiciliée et résidant à 10276, Charton, dans les Cité et District de Montréal

REQUERANTE

— vs —

SYLVESTER DEACUR, actuellement d'adresse inconnue

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé M. Sylvester Deacur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 novembre 1972

JACQUES PERRON
Régistraire des Divorces

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1222" concernant:

BATEAU DE SERVICE, VOIE MARITIME DU ST-LAURENT, REGION DE L'EST.

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boite postale 97, Saint-Lambert, P.Q., jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mercredi le 3 janvier 1973.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou en Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boite postale 97, Saint-Lambert, P.Q., contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. Beland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 4 décembre 1972.

Appel d'offres

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

**Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec,
Tél. 643-5438**

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6610	Fournitures et accessoires de bureaux Clôture des soumissions: 19 décembre 1972	Québec 3.00 p.m.
6609	2000 regards protecteurs en fonte grise pour points géodésiques.	Québec
	Clôture des soumissions: 20 décembre 1972	3.00 p.m.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
PAUL BRISSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ITT et Kennecott

Allende dénonce le blocus du Chili

NATIONS UNIES (par l'AFP – Devant l'assemblée générale des Nations unies hier, le président du Chili, M. Salvador Allende, a déclaré que son pays était victime d'une grave agression de la part de l'impérialisme des grands intérêts économiques internationaux qui, dit-il, soumettent le Chili à un véritable blocus entraînant une asphyxie financière aux conséquences brutales.

Le président du Chili, à la tribune de l'assemblée générale de l'ONU où il a fait salle comble, a aussi nommément accusé le conglomérat américain Internationale Telephone and Telegraph d'avoir voulu fomenter une guerre civile au Chili pour l'empêcher, après les élections présidentielles chiliennes, d'accéder au pouvoir. De même, le président du Chili a évoqué l'action en justice de la Kennecott Copper, compagnie de cuivre amricaine, qui, a rappelé le président Allende, a voulu obtenir des tribunaux français, hollandais et suédois un embargo sur le paiement des cuivres chiliens exportés. La Kennecott Copper Corporation, a dit le président Allende, voudrait que des tribunaux étrangers déclarent nul et non avenu un acte souverain de l'Etat chilien (la nationalisation des mines de cuivre exploitées par des compagnies étrangères) accompli en conformité avec la constitution du Chili et ratifié par le peuple chilien unanime.

Au sujet du blocus financier et économique qui, selon lui, a été imposé au Chili, le chef d'Etat chilien a fait les déclarations suivantes: il s'agit d'une attaque toujours oblique, souterraine, mais qui pour cela n'en est pas moins préjudiciable pour le Chili.

Nous sommes aux prises avec des forces qui agissent dans la pénombre, sans drapeau, munies d'armes puissantes, postées dans les lieux stratégiques les plus divers.

Aucune interdiction de faire du commerce ne pèse sur nous. Personne n'a déclaré qu'il avait le projet de s'affronter avec notre nation. Il semblerait que nous n'ayons d'autre ennemis que, les nôtres propres, nos adversaires politiques internés. Il n'en est pas ainsi. Nous sommes victimes d'actions presque imperceptibles, généralement camouflées sous des phrases et des déclarations qui exaltent le respect de la souveraineté et de la dignité de notre pays.

Plus généralement, le président du Chili a déclaré qu'il y avait dans le monde actuel, un véritable conflit entre les grandes sociétés internationales et les États.

Ces entreprises géantes, a dit le président Allende, non seulement s'attaquent aux intérêts légitimes des pays en voie de développement mais leur action asservissante et incontrôlée se fait également sentir dans les pays industrialisés où elles ont leurs sièges... Face à ce danger, les peuples des pays développés ne sont pas plus en sécurité que ceux des pays en voie de développement... Le président du Chili a fait valoir à cet égard que ces grandes sociétés internationales ont retiré du tiers monde, en l'espace d'un an, des bénéfices qui représentant des transferts nets en leur faveur s'élevant à 1.723 millions de dollars: 1.013 millions en provenance d'Amérique latine, 280 millions en provenance d'Afrique, 366 millions de l'Extrême-Orient et 64 millions du Moyen-Orient.

Le président Allende sera ce matin à Alger où il passera moins de vingt-quatre heures. Un tête-à-tête est prévu avec le président Boumédienne.

Demain, le chef de l'Etat chilien sera à Moscou pour une visite officielle de quatre jours.

Bush : pas de blocus invisible

NATIONS UNIES (AFP) – Dans une conférence de presse suivant le discours du président Allende, le représentant des Etats-Unis, M. George Bush, a rejeté l'accusation selon laquelle les Etats-Unis essayent d'établir un blocus invisible contre le Chili ou de frustrer ses aspirations.

M. Bush a noté que le président Allende n'avait pas attaqué directement le président Nixon ni le gouvernement américain. Mais il rejette l'accusation selon laquelle la politique économique américaine, que ce soit celle du gouvernement ou celle des grandes sociétés, est impérialiste. Les investissements et activités de sociétés économiques américaines font partie du système de libre entreprise, a dit M. Bush, sans vouloir toutefois se prononcer en détail sur les activités de telle ou telle société.

Le délégué américain a rejeté aussi la thèse selon laquelle les pays en voie de développement doivent choisir entre le marxisme et les grandes entreprises.

M. Bush a informé la presse qu'il avait fait une visite de protocole d'environ 40 minutes dimanche soir au président Allende. Au cours de cette visite, arrangée par l'ambassadeur du Chili à l'ONU, M. Bush a souhaité la bienvenue au chef d'Etat chilien. Les problèmes politiques n'ont pas été discutés. M. Bush a répondu par la négative à un journaliste qui lui demandait s'il était porteur d'une invitation du président Nixon au président Allende.

M. Bush a assisté, ainsi qu'une cinquantaine de diplomates, à un déjeuner offert au siège de l'ONU par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, en l'honneur du président Allende.

Salisbury dans l'attente d'une prochaine initiative

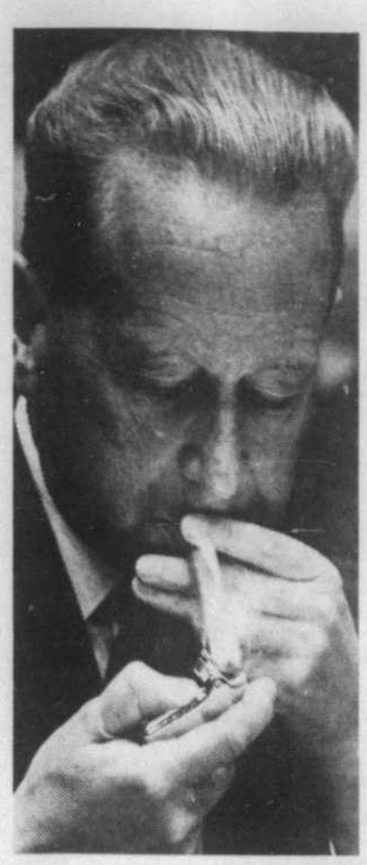
SALISBURY (AFP) – Le différend constitutionnel anglo-rhodésien n'est pas dans l'impasse et l'année qui vient verra peut-être une initiative d'un côté ou de l'autre pour régler le conflit qui dure maintenant depuis plus de sept ans.

C'est ce qu'a déclaré et souhaité hier le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, au cours d'une conférence de presse.

Ne vous attendez pas à me voir conduire la négociation au grand jour, a-t-il déclaré, ajoutant que les choses progressent et travaillent sans cesse. M. Smith a ainsi révélé qu'en dépit kes divergences, les gouvernements britannique et rhodésien étaient restés en relation même après l'enquête de la commission Pierce qui, en 1971, avait abouti à la conclusion que les termes du règlement anglo-rhodésien étaient inacceptables pour la majorité des cinq millions et demi d'Africains du pays.

Interrogé à propos de la situation dans le territoire portugais voisin du Mozambique, M. Smith a démenti que son gouvernement était mécontent de la façon dont les forces portugaises menaient la lutte anti-guérilla sur leur territoire. Au contraire, a-t-il dit, je puis vous assurer que tant au niveau politique qu'au niveau militaire nous avons de très bon arrangements. Toutefois, M. Smith a tenu à préciser que l'action des forces rhodésiennes se limitait strictement au territoire rhodésien.

Sur un autre plan, M. Smith a laissé entendre qu'il serait favorable à une coopération plus étroite entre son pays, l'Afrique du sud et le Mozambique, qu'il s'agisse de problèmes économiques ou de sécurité.



Hammarskjold inédit

Rapports difficiles avec les Grands

NEW YORK (AFP) – La maison d'édition Knopf publie une nouvelle biographie de Dag Hammarskjold, l'ancien secrétaire général de l'ONU, écrite par Brian Urquart, secrétaire général adjoint de l'ONU qui a eu non seulement accès au papiers personnels de l'ancien secrétaire général conservés à la Bibliothèque nationale de Stockholm, mais aussi à ses papiers personnels et à ses lettres demeurés jusqu'ici impubliés.

L'intérêt de ces derniers documents est surtout qu'ils apportent la preuve des difficultés que rencontra Dag Hammarskjold dans ses relations avec les dirigeants des grandes puissances, en particulier les États-Unis et l'URSS. A propos de Washington, et plus particulièrement de John Foster Dulles, l'ancien secrétaire général de l'ONU se plaint à plusieurs reprises que le secrétaire d'État américain traite la question coréenne comme purement américaine. En 1954, M. Hammarskjold menaça de donner sa démission lorsque M. Henry Cabot Lodge, alors ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, affirma que la crise guatemaltèque n'était pas du ressort du Conseil de sécurité. A la même époque, M. Cabot-Lodge s'était également plaint du fait que M. Hammarskjold ait envoyé un message personnel à M. Chou En Lai, premier ministre de la république populaire chinoise.

A propos de Chou En Lai, Hammarskjold écrivait en 1955 à un ami: c'est un peu humiliant de devoir reconnaître que Chou En Lai me paraît comme la plus grande intelligence à laquelle j'ai eu affaire jusqu'ici dans le domaine des affaires étrangères.

Avec les soviets, c'est surtout Khrouchtchev qui fut la bête noire de l'ancien secrétaire général de l'ONU. Le gros brandisseur de soulier continue à taper comme un sourd sur les communistes non repentants, écrivait-il à un ami.

Le biographe de M. Hammarskjold ne s'en tient pas aux affaires politiques. Il fait une brève incursion dans sa vie privée et rapporte notamment que c'était M. Trygve Lie, le premier secrétaire général de l'ONU, qui avait lancé la rumeur que M. Hammarskjold était homosexuel. Interrogé à ce sujet, l'intéressé avait plusieurs fois répondu à ses amis intimes que s'il avait été homosexuel, il n'aurait jamais consenti à être secrétaire général.

CDU-CSU: alliance reconduite

BONN (AFP) – Les partis de l'opposition ouest-allemande ont décidé de reconduire leur alliance. MM. Rainer Barzel et Franz Josef Strauss, présidents des partis chrétien-démocrate (CDU) et chrétien-social (CSU), ont fixé à lundi prochain la date de la réunion constitutive de leur groupe parlementaire commun.

Nous sommes tombés d'accord sur les questions fondamentales ainsi que sur les principales questions de détail, ont-ils précisé dans un communiqué publié à l'issue d'un entretien de quatre heures et demie.

L'accord intervenu entre MM. Barzel et Strauss fera l'objet, aujourd'hui, de nouvelles discussions entre représentants des deux partis CDU et CSU.

■ du monde entier

● KAMPALA (AFP) – Mgr Belotti, représentant du pape en Ouganda, a remis au général Idi Amine, président de l'Ouganda, une lettre de Paul VI qui déclare que la méthode des contacts amicaux doit être poursuivie si des problèmes se posent entre l'Ouganda et l'Eglise catholique.

Dans cette lettre, qui répond à celle que le chef de l'Etat ougandais lui a adressée récemment, le pape affirme qu'il comprend les graves problèmes auxquels les autorités de Kampala doivent faire face chaque jour. Nous faisons confiance à votre gouvernement pour qu'il trouve les moyens de concilier les intérêts de la nation et ceux des individus dans un esprit de justice et d'humanité, indique-t-il.

● MOSCOU (AFP) – Le biologiste soviétique Jaurès Medvedev, qui avait été interné dans un hôpital psychiatrique en juin 1970, a obtenu la permission de se rendre en Grande-Bretagne pour un an, append-on auprès de ses amis.

M. Medvedev n'a toutefois pas encore reçu de passeport, indique-ton. La nouvelle lui a été annoncée par téléphone, et à de nombreuses occasions dans le passé, souligne-t-on, les autorités ont supprimé au dernier moment l'autorisation de sortie qu'elles avaient accordée.

● WASHINGTON (Reuter) – Richards Helms doit bientôt quitter la tête de la CIA – central intelligence agency – qu'il dirige depuis 1966, apprend-on de source informée à Washington.

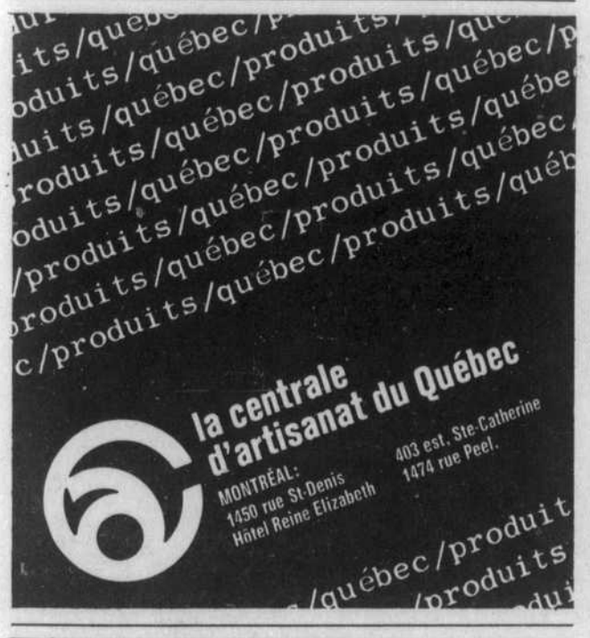
On pense que M. Helms étudie actuellement une proposition du président Nixon pour occuper un autre poste important dans l'administration.

● LONDRES (Reuter) – Le conservateur de droite Enoch Powell est, selon un récent sondage d'opinion le meilleur homme politique de Grande-Bretagne.

Ce sondage, publié dans le Sunday Express indique que pour 29 pour cent des personnes interrogées, c'est Enoch Powell qui comprend le mieux les problèmes politiques du pays.

M. Wilson, leader de l'opposition travailliste, vient en deuxième position avec 18%, tandis que l'actuel premier ministre M. Edward Heath, est classé troisième avec 14%.

● RAWALPINDI (AFP) – Les chefs d'Etat major indien et pakistanais, les généraux Sam Maneckshaw et Tikka Kahn, se rencontreront au cours de la semaine au Pakistan pour tenter de régler le problème de la délimitation de la ligne de controle de cessez-le-feu au Jammu et au Cachemire.



CHEZ VITO
Votre restaurant italien
5412 Côte des Neiges
RÉSERVATIONS: 735-3623



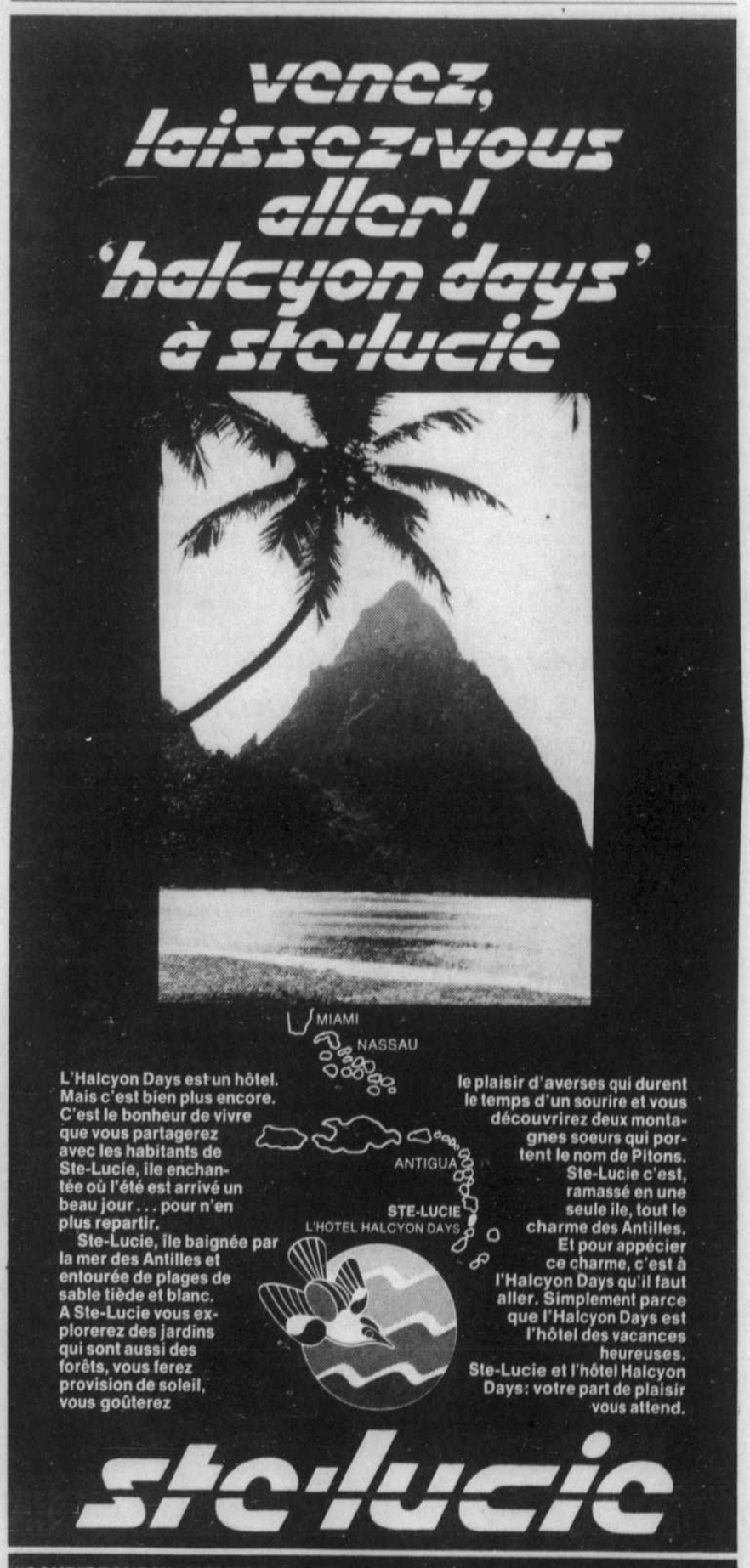
COLLÈGE AHUNTSIC
TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE
Programme:
310.01 Techniques Policières
310.02 Techniques Correctionnelles
310.03 Techniques Judiciaires.

L'inscription des adultes pour les programmes déjà mentionnés se fera aux dates suivantes:

4 au 8 décembre 1972
de 9.00 à 19.00 heures
au Collège Ahuntsic,
9155, rue St-Hubert,
Montréal

11 au 15 décembre 1972
de 9.00 à 19.00 heures
au Collège de la Police,
4375 est, rue Ontario,
Montréal

Les listes des cours offerts ainsi que les programmes seront fournis lors de l'inscription. Les techniques auxiliaires de la justice s'adressent au policiers (310.01) aux agents de la paix, au personnel pénitentiaire (310.02) ainsi qu'au personnel para-judiciaire (310.03).





Honduras

l'armée reprend le pouvoir pour au moins 5 ans



TEGUCIGALPA (par l'AFP) – Un coup d'Etat militaire a été dirigé hier au Honduras par le général Oswaldo Lopez Arellano, chef des forces armées honduriennes, qui a repris le pouvoir au président Ramon Rernstc Cruz, après un an et demi de régime civil.

Dans la proclamation annonçant ce coup d'Etat, les forces armées au Honduras affirment leur intention d'assumer tous les pouvoirs jusqu'à ce que les raisons qui ont motivé leur intervention aient disparu et estiment que le général Arellano devra demeurer à la présidence de la république pendant une période d'au moins cinq ans.

Déjà porté au pouvoir par un précédent coup d'Etat en 1963, le général Arellano (qui était alors colonel) avait été élu président de la république du Honduras en mars 1965 pour une période de six ans, avec l'appui du Parti national (conservateur) auquel appartient également le président déchu, M. Ramon Curz, qui l'avait emporté aux élections Cruz, qui l'avait emporté aux élections présidentielles de mars 1971

Peu avant ces élections, qui avaient été les plus calmes de toute l'histoire politique du Honduras, les deux principaux partis – le National et le Libéral – s'étaient entendus sous l'influence du président sortant, le colonel Arellano, pour observer une trêve politique de huit ans, afin de permettre au gouvernement d'Union nationale formé par le président Cruz de résoudre les problèmes politiques et économiques du pays.

Depuis le début de l'année, des rumeurs de coups d'Etat avaient circulé à plusieurs reprises au Honduras où des mesures économiques adoptées par le gouvernement de M. Cruz avaient indisposé les milieux d'affaires.

Le président renversé se trouverait à son domicile.

Ce coup d'Etat au Honduras fait craindre une reprise du conflit qui a opposé en 1969 ce pays au Salvador et un nouveau recul des possibilités d'intégration des républiques de l'Amérique centrale, estiment les observateurs à Mexico.

En effet, l'auteur du coup d'Etat, le général Oswaldo Lopez Arellano, était président du Honduras en juillet 1969, lorsqu'éclata la guerre entre le Honduras et le Salvador. Ce conflit, que l'on appelait la "guerre du football", avait éclaté après des troubles à Tegucigalpa et à San Salvador au cours d'éliminatoires pour la coupe du monde 1970. Les hostilités avaient été arrêtées après l'intervention de l'Organisation des Etats américains, mais celle-ci n'avait pu réconcilier les deux pays.

Depuis, un sensible progrès dans les conversations entre les deux gouvernements avait été enregistré, et la reprise des relations diplomatiques était prévue. Le coup d'Etat semble, selon les observateurs, remettre tout en question. La prise du pouvoir par le général Lopez Arellano conduira, croit-on, à un durcissement hondurien au sujet du litige frontalier avec le Salvador.

Le nouveau chef de l'Etat est également opposé à l'intégration économique des pays de l'Amérique Centrale. Il avait, lorsqu'il était président, retiré le Honduras du Marché commun centre-américain, estimant que son pays était désavantagé par rapport à d'autre plus développés de la région, tels que le Salvador et le Guatémala.

La clandestinité, refuge précaire pour l'IRA

DUBLIN (par l'AFP et Reuter) – Réfugiés dans une clandestinité précaire, les militants de l'armée républicaine irlandaise attendent toujours, dans un suspense qui se prolonge, que la police du gouvernement de Dublin commence les rafles dans leurs rangs.

Dublin s'est réveillé hier surpris de constater que l'heure du laitier avait passé sans qu'ait débuté la vague d'arrestations qui permet la loi anti-IRA adoptée par le Dail (parlement irlandais).

Profitant de ce répit, les leaders de l'IRA provisoire, comme ceux du Sinn Fein (bras politique du mouvement) ont disparu. Mais ils sont trop connus de la police qui les surveille depuis trois ans et ils auront du mal à échapper à ses coups de filet, lorsque le premier ministre, M. Jack Lynch, donnera le feu vert.

Les leaders de l'organisation clandestine estimaient, au moment où le dail passait la loi dirigée contre eux, que cinquante à soixante principaux officiers de l'IRA seraient rapidement appréhendés afin de désorganiser le mouvement. Ils pensaient en revanche que M. Lynch ne procéderait pas tout de suite à des arrestations massives qui, avec les erreurs et les confusions inévitables, pourraient indisposer l'opinion.

Le problème le plus grave pour l'IRA réside dans le sort de ses volontaires stationnés à la frontière avec l'Irlande du Nord. Si M. Lynch envoie l'armée neutraliser les bases de maquisards, des affrontements sanglants risquent de se produire. En outre, les provos de Belfast verraient rapidement se tarir leurs sources d'approvisionnement en armes et munitions, alors qu'ils s'attendent à une action conjuguée des troupes britanniques au nord et des forces irlandaises au sud.

Risquant ainsi l'asphyxie, l'IRA provisoire reste néanmoins une force militaire considérable qui, poussée au désespoir, pourrait subitement se retourner contre les autorités de Dublin. C'est sans doute pourquoi M. Lynch semble préparer soigneusement et prudamment son offensive avant d'engager la phase finale de l'épreuve de force.

Le ministre britannique de l'intérieur, M. Robert Carr, a pour sa part réuni hier ses principaux conseillers pour étudier l'ensemble des mesures de sécurité qui pourraient être prises le cas échéant contre les membres de l'IRA, qui, pourchassés désormais dans les deux parties de l'Irlande, envisageraient de se réfugier en Grande-Bretagne. M. Carr doit présenter un rapport complet au cabinet et faire une déclaration sur la question d'ici jeudi à la Chambre des communes.

Rien n'indique cependant que Whitehall soit prêt à écouter les suggestions de certains députés conservateurs demandant l'interdiction pure et simple de l'armée républicaine irlandaise clandestine en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse. L'IRA est actuellement interdite en Ulster et en Eire et plusieurs députés de la majorité souhaiteraient que le gouvernement de Londres mette un terme à une situation juridique qui permet aux membres de l'IRA d'être traités différemment par les services de sécurité de part et d'autre de la mer d'Irlande.

On estime cependant dans les milieux responsables de la capitale britannique qu'aucune fuite massive de membres de l'armée clandestine ne devrait se produire vers la Grande-Bretagne. Si certains leaders de l'IRA – jouant le tout pour le tout – décidaient cependant de tenter leur chance en Angleterre, le gouvernement ne se trouverait, semble-t-il, pas à court de moyens. Le ministre de l'intérieur dispose d'ores et déjà de pouvoirs discrétionnaires suffisants pour refouler aux frontières toute personne jugée indésirable. Pour le moment, il semble que le gouvernement n'envisage pas de prendre de mesures spéciales contre l'IRA et qu'il se contentera tout au plus de renforcer sa vigilance.

Les autorités des ports et aéroports de Grande-Breatgne ont déjà été mises en état d'alerte.

Pour sa part, Jean Macstiofain, le dirigeant de l'aile "provisoire" de l'armée républicaine irlandaise, a fait savoir, par l'intermédiaire de sa femme, qu'il reprendrait sa grève de la soif si l'on continue à dire qu'il commence à prendre des aliments solides.

On pensait que le dirigeant de la guérilla irlandaise, londonien de naissance, commencerait à s'alimenter graduellement après avoir mis fin à sa grève de la soif.

La plupart des Irlandais de la république d'Irlande s'opposent vivement aux actes de terrorisme perpétrés par les "provisoires" en Irlande du Nord. Malgré cela, ils éprouvaient une certaine sympathie pour Macstiefain.

Les rebelles irlandais qui ont fait la grève de la faim et de la soif jusqu'à la mort, dans le passé, dans trois prisons britanniques, sont des héros nationaux dans le sud.

Mais des rumeurs courent que Macstiofain a bu de l'eau en secret lorsqu'il se lavait et cela dès les premiers jours suivant son arrestation. A Dublin, la population commence à croire à ces rumeurs, et les observateurs politiques doutent que Macstiofain puisse reprendre sa place à la tête de l'aile provisoire s'il est libéré.

Selon la tradition de l'IRA il a automatiquement perdu toutes ses fonctions au sein de l'organisation dès son arrestation. Dans les milieux de l'IRA, on pense qu'il sera sans doute remplacé par une direction collégiale, et le choix du nouveau chef d'état-major se porterait sur une personnalité acceptable à la fois par les militaires et les politiques qui pourrait être M. Joe Cahill, ancien chef de la brigade de Belfast. MM. David O'Connell, chef des politiques, Seamus Towmey, chef des provos de Belfast et peut-être John Kelly pourraient, pense-t-on, se retrouver côte à côte dans la nouvelle direction collégiale, si bien entendu, ils ne sont pas arrêtés d'ici là par la police de M. Lynch.

La première réunion entre le secrétaire d'Etat pour l'Ulster, M. William Whitelaw, et les dirigeants du parti travailliste social démocrate (SDLP) représentant la minorité catholique, qui devait avoir lieu hier à Belfast, a été reportée à une date ultérieure.

Nouvelles ambassades: dix ans de discussions soviéto-US ont abouti

WASHINGTON (AF) – Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont signé hier un accord sur la construction de nouvelles ambassades dans leurs capitales respectives.

Cet accord, qui met fin à dix ans de discussions difficiles et parfois acrimonieuses entre les deux super-puissances, constitue une nouvelle étape dans l'amélioration progressive de leurs relations accélérée depuis le sommet de Moscou au mois de mai dernier.

Chacun des deux gouvernements estimait depuis longtemps que les bâtiments mis à la disposition de sa mission diplomatique dans la capitale de l'autre étaient insuffisants. Mais la construction de nouvelles ambassades se heurtait, surtout à Moscou, à des obstacles basés sur des questions de sécurité.

L'accord a été finalement possible parce que l'Union soviétique a accepté que les Américains fassent venir des ouvriers et de l'équipement étrangers à Moscou pour les travaux intérieurs de leur nouvelle ambassade qui sera située entre l'actuelle chancellerie et la rivière Moskova dans la rue Konyushkovskaya.

La nouvelle ambassade soviétique à Washington sera édifiée dans un parc de plus de quatre hectares à l'emplacement d'un ancien hôpital d'anciens combattants sur l'avenue Wisconsin qui a été loué pour 85 ans au gouvernement l'URSS.

L'accord a été signé au département d'Etat par M. Walter Stoessel, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, et par M. Anatolyi Dobrynine, ambassadeur d'Union soviétique.

M. Dobrynine a fait remarquer que c'était le 101ème accord conclu entre les deux pays depuis l'établissement de leurs relations en 1933 et le 43ème depuis l'arrivée de M. Richard Nixon au pouvoir en 1969.

Une mission économique pour Rogers à Bruxelles

WASHINGTON (AFP) – Le secrétaire d'Etat William Rogers va profiter de la réunion ministérielle de l'OTAN cette semaine à Bruxelles non seulement pour exposer la position de Washington sur la détente Est-Ouest en Europe, mais aussi pour évoquer les problèmes économiques existant entre les Etats-Unis et leurs alliés européens.

Le secrétaire d'Etat quitte Washington ce matin à la tête d'une importante délégation qui a déjà été précédée à Bruxelles par celle du secrétaire à la défense, Melvin Laird, et d'autres dirigeants du Pentagone. Le département d'Etat a annoncé qu'en marge de la réunion ministérielle de l'OTAN, M. Rogers rencontrerait les membres de la commission économique européenne.

M. Charles Bray, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que les principales questions que soulèvera M. Rogers au cours de ces différentes réunions seront:

1) les perspectives de la conférence sur la sécurité européenne et les négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe;

2) la coordination de l'attitude des pays occidentaux envers l'Allemagne de l'est après la signature de l'accord fondamental entre les deux Allemagnes;

3) les objections américaines aux arrangements préférentiels que la CEE persiste à conclure avec des pays tiers.

La leçon de deux guerres mondiales: la sécurité européenne est indivisible

HELSINKI (AFP) – Le représentant des Etats-Unis, dans un bref et sobre exposé des positions de son pays sur la sécurité et la coopération en Europe, a souligné hier matin, devant la conférence préparatoire d'Helsinki, l'aspect humain d'une meilleure coopération, mais a évité – suivant l'exemple soviétique – d'aborder les questions militaires techniques.

Dans une allocution qui a duré moins de dix minutes, l'ambassadeur Val Peterson a indiqué: la paix en Europe est essentielle pour la paix dans le monde. C'est la leçon que nous avons tous tirée de deux guerres mondiales. Et de cette expérience les Américains ont tiré une autre leçon: la sécurité de l'Europe est indivisible.

Après avoir déclaré que les Etats-Unis souhaitent une Europe qui ne sera pas divisée, M. Peterson a exprimé l'espoir que la conférence sur la sécurité européenne, si elle est soigneusement préparée, adoptera des mesures pratiques pour augmenter la coopération et promouvoir la sécurité, l'indépendance et l'égalité de tous les Etats, libres de toute ingérence extérieure, et contribuer aussi au processus de la réconciliation européenne.

Une touche éminemment spirituelle a été apportée aux travaux avec l'intervention, pour le Saint-Siège, de Mgr. Zabkar, pro-nonce apostolique à Helsinki, qui a souhaité in fine que l'esprit de Dieu ne soit pas absent des délibérations.

Mgr. Zabkar a rappelé l'action que les papes ont entreprise en faveur de la paix, surtout depuis les deux derniers conflits mondiaux et a souligné la nature singulière de la souveraineté du Saint-Siège, le fait qu'il ne poursuit pas d'objectifs politiques, et qu'en outre il n'est pas une puissance exclusivement européenne ce qui le situe au sein de cette assemblée dans une position tout à fait spéciale.

Si le Saint-Siège, a poursuivi le délégué demeure en dehors des compétitions temporelles entre les Etats, il n'en reste pas moins disponible, en toutes circonstances, pour apporter sa contribution.

Le délégué de la RDA chez Kurt Waldheim

NATIONS UNIES (AFP) – Le nouvel observateur permanent de la république démocratique allemande, M. Horst Grunert, a rendu visite hier au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim.

Cette visite, la première effectuée par le diplomate est-allemand à New York, consacre l'établissement auprès de l'ONU d'une mission permanente d'observation de la RDA. Il ne s'agit cependant pas d'une présentation de lettres de créance, celle-ci ne pouvant se produire que lorsqu'un Etat est ou devient membre des Nations unies.

Piraterie

L'ambassadeur suisse vient exposer les vues de Cuba

WASHINGTON (AFP) – M. Silvio Masnata, ambassadeur de Suisse à La Havane, est attendu à Washington pour exposer aux autorités américaines les dernières propositions cubaines sur un accord bilatéral entre les Etats-Unis et Cuba en matière de prévention de la piraterie aérienne.

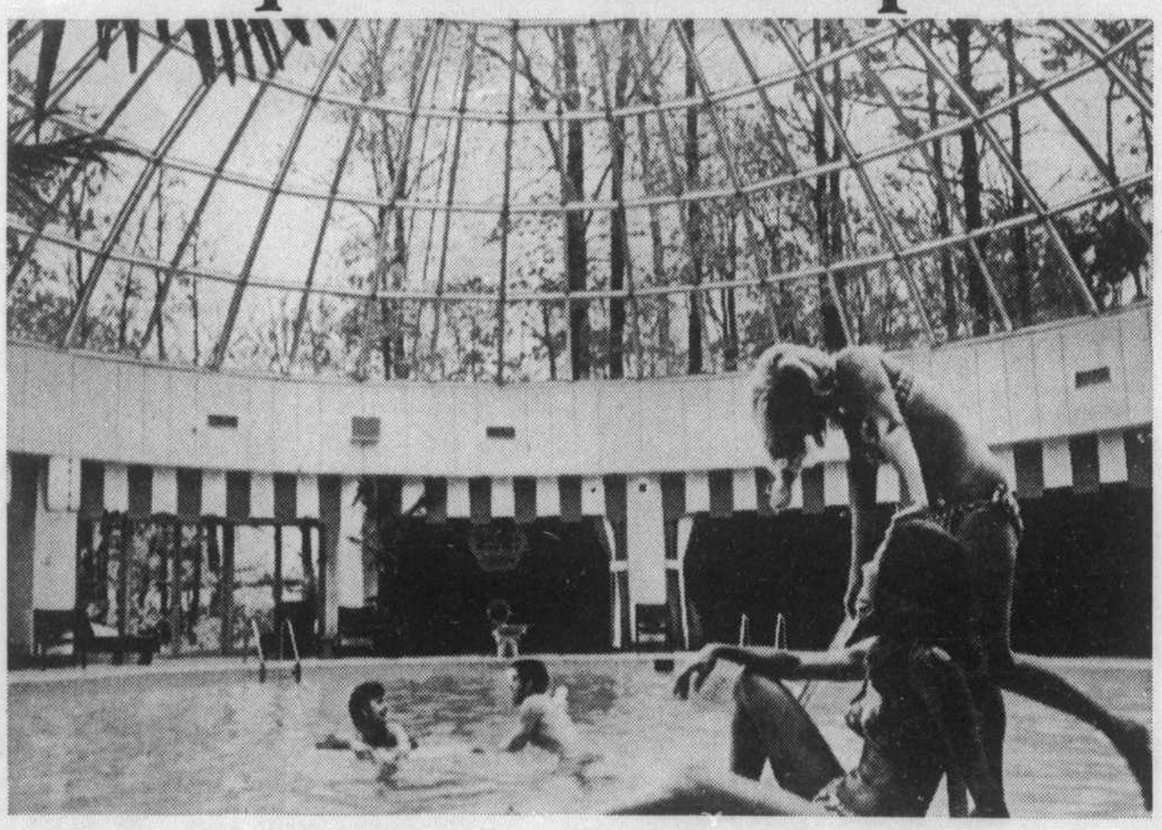
M. Masnata, qui a eu un premier entretien avec le ministre cubain des affaires étrangères le samedi 25 novembre, sera reçu ce matin de bonne heure par le secrétaire d'Etat William Rogers. Les négociations ouvertes entre les Etats-Unis et Cuba sur la question des détournements d'avions se déroulent par l'intermédiaire de la Suisse.

Le département d'Etat a annoncé par ailleurs que c'est le 11 décembre que reprendra le pont aérien des réfugiés cubains vers les Etats-Unis.

Les incidents de San Miguel

BUENOS AIRES (AFP) – Le bilan des affrontements qui ont opposé dimanche à San Miguel, dans la banlieue de Buenos Aires, les formations spéciales de la jeunesse peroniste aux forces de l'ordre s'élèverait à un mort et 30 blessés, dont 14 policiers, indiquent des informations non confirmées émanant de différentes sources. 50 arrestations auraient été opérées.

La journée de travail est moins dure quand on sait ce qui nous attend après.



Piscine intérieure avec dôme—Holiday Inn, Toronto—Don Valley.

En choisissant Holiday Inn, vous savez ce qui vous attend: excellente nourriture, divertissements variés, salles de gymnastique, saunas, piscines, stationnement gratuit et accès facile.

Vous savez aussi que les six Holiday Inn de Toronto offrent la toute nouvelle Metrovision®: un circuit fermé de télévision qui présente de magnifiques films couleur pour toute la famille. Vous les écoutez dans le confort de votre chambre sans qu'il y ait de pause commerciale.

Vous n'ignorez pas non plus que deux Holiday Inn (à Toronto et à Ottawa) ont un restaurant giratoire.

Quant à notre système de réservations Holidex®, vous pourriez en dire long à son sujet car, pour réserver à London, Ontario ou Londres, Angleterre, il suffit d'appeler au Holiday Inn le plus proche.

En un mot, vous choisissez Holiday Inn parce que vous savez qu'on vous y attend et qu'on fera tout pour que vous y soyez comme chez vous.

Voici les hôtels de
Commonwealth Holiday Inns of Canada Limited
membres du réseau international de Holiday Inn

ONTARIO
OTTAWA-CENTRE VILLE
OTTAWA-CENTRE
KINGSTON
PETERBOROUGH
OSHAWA
TORONTO-AÉROPORT
TORONTO-CENTRE VILLE
TORONTO-DON VALLEY
TORONTO-EST
TORONTO-OUEST
TORONTO-YORKDALE
OAKVILLE
HAMILTON
BURLINGTON*
ST-CATHARINES
BRANTFORD
HESPELER-GALT (CAMBRIDGE)
KITCHENER
LONDON-CENTRE VILLE
LONDON-SUD
CHATHAM
WINDSOR
BARRIE
HUNTSVILLE
SARNIA
SUDBURY
THUNDER BAY
KENORA

COLOMBIE BRITANNIQUE
VANCOUVER-AÉROPORT*
VANCOUVER-CENTRE VILLE*
ALBERTA
EDMONTON
LETHBRIDGE
MANITOBA
WINNIPEG-CENTRE VILLE*
NOUVELLE-ÉCOSSE
SYDNEY
HALIFAX*

QUÉBEC
MONTRÉAL-LONGUEUIL
POINTE CLAIRE*
QUÉBEC*
MICHIGAN
PONTIAC
PORT HURON
ETAT DE NEW-YORK
GRAND ISLAND-BUFFALO/NIAGARA*
LES ANTILLES
ANTIGUA
LA GRENADE
LA BARBADE
ST-KITTS
STE-LUCIE
PORT OF SPAIN-TRINIDAD*
EUROPE
LONDRES, MARBLE ARCH*
LONDRES, SWISS COTTAGE*
BRISTOL, ANGLETERRE*
PLYMOUTH, ANGLETERRE
SLOUGH/WINDSOR, ANGLETERRE*
MADEIRA, PORTUGAL
ALGARVE, PORTUGAL*
TIGNES – Val d'Isère, FRANCE*

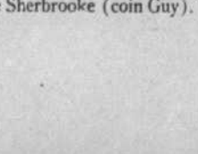
Plus de 1450 hôtels de par le monde.

*En construction

COMMONWEALTH
Holiday Inns
OF CANADA LIMITED

PARTOUT CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS.

Pour les très grands froids... voici la haute mode Arctique signée Antartex



Il y a 17 ans déjà nous fournissions Sir Edmund Hillary et les explorateurs de l'Arctique et de l'Antarctique en peaux chaudes aussi bien qu'en tapis de couchage pour leurs randonnées au pôle Nord et au pôle Sud.

Aujourd'hui les Macdonald, une famille d'Ecossais pure laine ont non seulement une usine, mais 12 boutiques de vente directe disséminées aux 4 coins du monde. De Saville Row à Manhattan, nous sommes connus pour nos créations exclusives, nos modèles et notre collection haute mode.

Au Canada nous avons ouvert, rue Sherbrooke, notre premier magasin où nous présentons tous nos derniers modèles les plus en vogue.

Vous y trouverez nos vêtements, dessinés et confectionnés par nous à partir de peaux brutes et des meilleurs cuirs tannés écossais que nous avons sélectionnés. Nous pouvons de plus dire que notre confection est impeccable. Tous nos vêtements sont munis de chainettes renforcées laiton . . . pour nous, chaque menu détail compte, même nos boutons sont créés et teints pour nous.

Un vêtement signé par nous, c'est un investissement durée, c'est un investissement beauté, c'est encore et surtout un investissement chaleur . . . et un vêtement imperméable.

Venez nous rendre visite.

Nous avons tout ce qu'il vous faut . . . même des chapeaux en mouton, des pantoufles, des gants, des bottes, des couvertures . . . tout pour ceux qui aiment passer une nuit dehors par les grands froids.



Modèle no 3, présenté par William Macdonald

Commandez notre catalogue en couleurs 1973 $1.00 port payé

antartex
SHEEPSKIN SHOPS
1624 rue Sherbrooke (coin Guy). Tél. 935-4142

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 5 décembre 1972

Depuis 10 ans, trois fois plus de francophones à l'université

par Gérald LeBlanc

Si la tendance de la dernière décennie persiste, la proportion des francophones fréquentant l'université au Québec aura rejoint celle des anglophones en 1992.

Les statistiques rendues publiques, hier, par la Direction générale de l'enseignement supérieur (Diges) du ministère de l'éducation, révèlent en effet que les francophones ont fait du chemin depuis 1962 mais qu'il leur faudra maintenir ce rythme de croissance jusqu'en 1992 s'ils veulent rattraper les anglophones du Québec, proportionnelement à la population des deux groupes linguistiques au Québec.

Alors qu'en 1962-63, 12,904 étudiants à temps complet fréquentaient des universités francophones et 11,727 des universités anglophones, en 1972-73 les francophones sot passés à 39,794 et les anglophones à 21,253. C'est donc dire que les francophones ont plus que triplé leur population universitaire alors que les anglophones ne l'ont pas tout à fait doublée.

Selon la Diges, cette tendance continuera jusqu'en 1982 alors qu'on prévoit 18,200 étudiants anglophones à temps complet et 59,170 francophones. C'est donc dire qu'il y aura alors trois fois plus de francophones que d'anglophones. Une autre décennie de croissance similaire permettrait aux francophones d'atteindre un taux proportionnel à leur part de la population québécoise, à savoir quatre fois plus que les anglophones.

Il faut toutefois mettre une sourdine à ces prévisions optimistes: les chiffres fournis pour 1962 et 1972 contiennent un certain nombre d'étudiants de niveau collégial, concentrés dans les universités anglophones. Quand on dit, par exemple, qu'en 1962, les anglophones (avec 1/5 de la population) envoyaient presqu'autant d'étudiants à l'université (11,727) que les francophones (12,904), il faut se rappeler qu'un certain nombre de ces étudiants anglophones était de niveau collégial.

Avec la création des cégeps, la proportion des étudiants de niveau collégial a diminué dans les universités anglophones et elle disparaîtra complètement au cours de la présente décennie.

Actuellement les 61,047 étudiants, qui fréquentent à temps complet une université québécoise, se répartissent comme suit: 6,163 au niveau collégial, 46,163 au 1er cycle (baccalauréat), et 8,721 aux 2e (maîtrise) et 3e (doctorat) cycles.

Il faut également signaler un autre phénomène apparu depuis 1962: la montée en flèche des étudiants à temps partiel, dont 11,718 sont inscrits aux universités québécoises cette année. Ce chiffre exclut la clientèle étudiante des cours d'été, des cours radiodiffusés ou télévisés, et les étudiants à temps partiel inscrits dans des cours de niveau collégial.

Les statistiques de la Diges, compilées à partir des données fournies par les universités, mettent également en évidence l'importance grandissante de l'Université du Québec. Fondée en 1968, elle compte déjà dans ses quatre constituantes (Montréal, Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi) et ses écoles affiliées 9,379 étudiants à temps complet.

Les universités de Montréal (12,529) et Laval (10,301) demeurent toutefois toujours en tête du côté francophone. D'après les prévisions pour 1976-77, Laval passera alors au troisième rang: Université de Montréal, 15,129; Université du Québec, 11,873 et Laval 11,087.

L'université de Sherbrooke, pour sa part, a quadruplé ses effectifs depuis dix ans, atteignant cette année 4,500 étudiants à temps complet et 2,345 à temps partiel.

Dans les universités anglophones, McGill dont le corps étudiant est passé de 8,559 à 14,861 au cours de la décennie 1962-72, vient toujours en tête. La fusion de Sir George William et de Loyola, qui est déjà décidée officiellement, pourrait toutefois forcer McGill à se contenter d'une deuxième place quant aux nombre d'étudiants.

On signale également que les effectifs des universités anglophones diminueront au cours des trois prochaines années, alors que les étudiants de niveau collégial passeront progressivement aux cégeps.

Par ailleurs, les disciplines les plus en vogue sont maintenant l'ingénierie (5,843 étudiants), l'administration et le commerce (5,342), les lettres (4,919), la médecine (4,840) et les sciences de l'éducation (4,815).



Le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, assistait dimanche à l'inauguration de la première école juive française au Canada. Il s'agit de l'école Maimonide, située au 750 Chemin Côte-Saint-Luc. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

M. Kevin Drummond constate: l'entreprise privée considère encore l'État comme un ennemi

"Le secteur privé qui, jusqu'à maintenant, était libre de faire à peu près ce qu'il voulait, a été lent à accepter les responsabilités accrues de l'Etat dans notre société moderne, et dans plusieurs secteurs de notre économie. Ce rôle grandissant de l'Etat est encore contesté."

Telle est la constatation que le ministre des terres et forêts, M. Kevin Drummond, a fait hier midi devant les membres du Canadian Club de Montréal, lors d'une allocution prononcée à l'hôtel Ritz-Carlton.

Parlant des rôles de l'Etat et de l'entreprise privée dans la société moderne, le ministre a utilisé comme exemple de son exposé la politique forestière du gouvernement du Québec qui est en voie de se transformer en législation.

Faisant allusion à la réception qu'a faite l'industrie forestière à son livre blanc, le ministre déclarait: "Au lieu de collaborer avec son nouvel associé, l'Etat, l'entreprise privée a tendance, dans certains cas, à le considérer comme un ennemi qui doit être combattu et contesté, par principe."

"Il me semblerait plus logique, dit-il, que le secteur privé accepte ce rôle accru des gouvernements, ce qui semble être d'ailleurs le désir de la population, et il devrait élaborer sa stratégie à partir de ces prémisses.

"En fait, il n'est pas question de choisir entre le gouvernement ou le secteur privé, mais il s'agit plutôt de trouver la meilleure formule regroupant ces deux secteurs et d'autres, tels les syndicats, ce qui nous permettra tous ensemble d'attaquer et de résoudre les problèmes auxquels nous devons faire face."

Carnavals jumelés ?

NICE (AFP) – M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, s'est entretenu à Nice avec plusieurs membres de la municipalité dans le but d'envisager un jumelage des carnavals de Nice et de Québec.

M. Lamontagne a profité de son bref séjour dans la capitale de la Côte d'Azur pour rendre visite aux carnavaliers de la ville et leur présenter le Bonhomme Carnaval québécois.

Cette visite du premier magistrat canadien entre dans le cadre de la création prochaine d'une Association internationale de Carnaval projetée par le député-maire de Nice.

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pour l'année scolaire 1973-1974 accordées par voie de concours.

Ces bourses de perfectionnement sont accordées aux étudiants de niveau supérieur aptes à poursuivre des études de deuxième et troisième cycles, dans toutes les disciplines enseignées au Québec. Sont également admissibles, les étudiants de premier cycle, si l'enseignement ne se donne pas au Québec.

Admissibilité

Seuls sont admissibles les citoyens canadiens et les personnes pouvant présenter une attestation de statut d'immigrant reçu, résidant au Québec depuis un an au moment de la demande de bourse.

Études et recherches à temps complet

Les bourses de l'enseignement supérieur étant attribuées en vue de programmes d'études ou de recherches à temps complet, sont incompatibles avec tout emploi, même à temps partiel, comportant un revenu annuel de plus de $2,000.

Montant des bourses

Le montant des bourses accordées va de $2,500. à $5,000, suivant qu'elles sont accordées pour un 1er, 2e ou 3e cycle; des montants allant jusqu'à $6,000. et $8,000. sont octroyés pour une maîtrise en administration (M.B.A.).

Dates limites

Date limite pour obtenir un formulaire d'inscription: 15 janvier 1973
Date limite pour présenter un dossier de candidature: 31 janvier 1973

Pour obtenir un formulaire de demande de bourse ou toutes informations complémentaires concernant les règlements du concours, s'adresser aux organismes suivants:

Services aux étudiants, dans toutes les universités du Québec
ou
Ministère de l'Éducation,
direction générale de l'enseignement supérieur,
Édifice G, 20e étage, tél: (418) 643-3862.

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur
Service des ressources humaines

pour mieux vous servir



Durant la période des fêtes, les 247 succursales de la Société des Alcools du Québec seront ouvertes aux mêmes heures à travers tout le Québec.

Voici la liste détaillée des heures d'affaires de nos magasins. Conservez-la comme aide-mémoire.

le jeudi	7 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le vendredi	8 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le samedi	9 décembre	de 9h00 a.m.	à 5h00 p.m.
le lundi	11 décembre	de 1h00 p.m.	à 6h00 p.m.
le mardi	12 décembre	de 10h00 a.m.	à 6h00 p.m.
le mercredi	13 décembre	de 10h00 a.m.	à 6h00 p.m.
le jeudi	14 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le vendredi	15 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le samedi	16 décembre	de 9h00 a.m.	à 5h00 p.m.
le lundi	18 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le mardi	19 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le mercredi	20 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le jeudi	21 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le vendredi	22 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le samedi / avant-veille de Noël	23 décembre	de 9h00 a.m.	à 5h00 p.m.
le mercredi	27 décembre	de 10h00 a.m.	à 6h00 p.m.
le jeudi	28 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le vendredi	29 décembre	de 10h00 a.m.	à 9h30 p.m.
le samedi / avant-veille du Jour de l'An	30 décembre	de 9h00 a.m.	à 5h00 p.m.

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE, MAGASINEZ TÔT!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

affaires sociales

par Solange Chalvin

La contestation à "Québec médical"

A travers la foule de revues médicales que nous recevons, dont la majorité sont en langue anglaise, il faut signaler, ce mois-ci, la parution du "Québec médical" qui adopte une ligne nettement contestataire en traitant de l'avortement, de la vasectomie, d'une surveillance accrue des médicaments, etc. On y présente également un manifeste pour une politique de planification des naissances.

L'équipe du journal, qui comprend les docteurs Serge Mongeau, Maurice Jobin, Michelle Guay et Marcel Ouellet, entend travailler à l'amélioration de la santé des Québécois par l'intermédiaire des médecins qui lisent ce journal.

Les prochains numéros seront consacrés à des sujets qui touchent de près la bonne santé des Québécois. On y parlera d'alimentation, d'écologie, de conditionnement physique, de sexologie, de médicaments, etc.

L'intérêt de "Québec médical" tient justement au fait qu'il ne s'adresse pas seulement aux médecins, étudiants en médecine ou infirmières mais au public en général, intéressé aux questions de santé. On peut recevoir cette publication en écrivant à "Québec médical", 10549 rue Parthenais, Montréal.

Les besoins de Sainte-Agathe

Environ 300 citoyens de Sainte-Agathe seront soumis ces jours-ci à une enquête permettant de détecter les aspirations et besoins de cette localité.

A la suite de rencontres groupant des représentants de plusieurs organismes sociaux de cette région, on en est venu à la conclusion que la participation des citoyens était extrêmement faible et que l'information n'atteignait nullement les gens. Afin de trouver des solutions à ces problèmes, on a décidé de mettre sur pied une "étude sur Sainte-Agathe". Un groupe de citoyens, aidé de deux sociologues, a établi un questionnaire qu'une quarantaine de volontaires distribueront, cette semaine, à 303 personnes de Sainte-Agathe choisies scientifiquement pour répondre aux critères de base.

La consultation porte sur l'évolution démographique du milieu, la perspective économique, l'éducation permanente, la pastorale, la famille et la santé mentale. Les résultats seront rendus publics d'ici quelques mois et serviront d'instrument de sensibilisation au sein de la population afin de la motiver à prendre en main le destin de sa localité.

Un Collège des citoyens

Un infirmier, M. Raymond Morin, vient de mettre sur pied avec un groupe de collaborateurs un comité qui s'appellera désormais le Collège des citoyens.

Les personnes ayant déjà formulé des plaintes au Collège des médecins, sont priées de faire parvenir à ce nouveau groupe qu'est le Collège des citoyens, les résultats obtenus. Sont-elles satisfaites des réponses fournies par le Collège des médecins?

En fait, le Collège veut être un ombudsman, un protecteur qui veillera à faire enquête pour protéger le pulic ontre certains abus des médecins ou des hôpitaux ou de tout organisme de santé et de sécurité sociale.

Le Collège des citoyens reçoit des communications qui demeureront confidentielles, écrit M. Morin, dans un communiqué remis à la presse. On peut envoyer des plaintes ou exposer des situations à l'adresse suivante: Collège des citoyens, 5987 rue Louis-Veuillot, Montréal 431. (tél. 256-3242).

La France et les handicapés

Des mesures nouvelles en faveur des handicapés viennent d'être adoptées en France. Si nous en signalons quelques-unes ici, c'est dans le but d'établir une comparaison entre certains éléments de la politique sociale en France et au Québec.

Selon la loi française, un pourcentage d'emplois est réservé automatiquement aux classement des travailleurs handicapés, la nouvelle loi assure aux handicapés, la rééducation professionnelle et le réentraînement au travail. Cette rééducation est entièrement gratuite et des primes sont prévues au profit des stagiaires. Ajoutons que les entreprises qui aménagent des postes de travail pour les handicapés profitent également de primes spéciales.

Un appel pour un code des droits de l'homme

Au cours de la conférence organisée par le Comité pour la défense des droits de l'homme, les délégués représentant 46 organisations ont voté à l'unanimité en fin de semaine une résolution réclamant un code des droits de l'homme et ont lancé à la population québécoise l'appel suivant:

"La Conférence provinciale s'adresse à la population de la province de Québec pour qu'elle joigne ses efforts aux siens pour l'obtention d'un code des droits de l'homme et lui demande de l'aider à créer, entre les différents groupes de la province, un climat d'entente et de bonnes relations, dégagé de tous préjugés et malentendus."

Au cours de cette même conférence, que présidait M. Louis Laberge, Me M. Rubinstein a donné un aperçu historique des efforts du comité en faveur d'un code des droits de l'homme pour le Québec. L'abbé Michel Laurin a présenté un rapport sur la pauvreté, et M. Charles Phillips a exposé un certain nombre de cas de discrimination à l'égard des Noirs de Montréal.

Les Initiatives locales valent mieux que l'assurance-chômage

TORONTO (PC) – Le nouveau ministre de l'énergie, M. Donald Macdonald, a déclaré qu'il préférerait voir le fédéral investir dans des programmes du genre de Initiatives locales plutôt que dans les coffres de l'assurance-chômage.

Mais, a-t-il ajouté, de par son statut, le gouvernement a le devoir de tenir compte de l'assurance-chômage, bien qu'on espère apporter certaines modifications à cette obligation.

M. Macdonald faisait ces commentaires dans le cadre d'un panel sur les programmes Initiatives locales, dans le cadre d'une émission télédiffusée par câble à partir à Toronto, sur les ondes de CITY. Le public auquel il s'adressait était en majeure partie constitué de représentants des 110 projets d'I. L. dans la région du Toronto métropolitain.

De la part des participants, la plainte qui revenait le plus souvent était qu'ils ne savent pas encore si les allocations consenties à leurs projets seront renouvelées, alors qu'ils devaient en être informés le 20 novembre dernier.

M. Macdonald a répondu qu'il n'en savait rien, mais qu'au cours de cette semaine, le ministre des finances John Turner ferait une déclaration à ce sujet.

La FAESSSQ

QUEBEC (PC) – Une nouvelle fédération d'associations professionnelles verra le jour d'ici le mois de mai au plus tard dans le secteur de la santé. Il s'agit de la Fédération des administrateurs des établissements de santé et de services sociaux du Québec (FAESSSQ), qui remplacera l'actuelle Association des administrateurs d'hôpitaux.

Carrières et Professions

Un laboratoire est à la recherche d'un

INGÉNIEUR

ayant 4, 5 années et plus d'expérience pour prendre charge de laboratoire de béton, visites de chantiers et supervision du personnel technique.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1922, Le Devoir, Montréal

ASSURANCE

Préposés à la sélection des risques (Underwriters) possédant une expérience d'au moins 3 ans dans l'assurance des biens (autres qu'automobile). Bénéfices marginaux complets. Salaire à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1919, Le Devoir, Montréal

COMPTABLE AGRÉÉ

Bureau de comptables agréés requiert les services d'un jeune comptable agréé, bilingue, ayant obtenu son titre depuis un ou deux ans.

Faire parvenir curriculum vitae à:

MONSIEUR PIERRE GRIGNON, C.A.
GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
CAMPBELL, SHARP, NASH & FIELD
Comptables Agréés
715, Carré Victoria,
Montréal 126, Québec

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

PROFESSEURS AU COURS SECONDAIRE
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Rembourrage

Exigences:
— Diplôme technique ou à défaut, une formation professionnelle suffisante.
— Au moins trois (3) années d'expérience industrielle pertinente.

Traitement:
Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande le plus tôt possible en composant 525-6311, poste 330.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

COLLÈGE ALGONQUIN
CAMPUS COLONEL BY - 218, ECHO DRIVE
ARCHITECTURE

Le Département d'Architecture recherche un architecte diplômé ou un Technologue ayant acquis de l'expérience dans l'industrie de la construction, pour enseigner la Construction, la Conception et le Dessin. Il s'agit d'un poste à plein temps.

La connaissance d'usage du français sera un facteur important dans le choix, afin d'augmenter le potentiel bilingue du département.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Aussitôt que possible.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT: Maître $9,800-$16,900
Maître associé $9,200-$15,80
Maître adjoint $8,800-$13,900

Veuillez préciser vos titres et votre expérience dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel,
1385, avenue Woodroffe,
OTTAWA K2G IV8

au plus tard, le 15 décembre 1972
CONCOURS No 90-72

OFFICIER D'ADMISSION
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous direction générale et en conformité avec les politiques des admissions, l'officier collabore à l'étude des demandes d'admissions; contribue à l'élaboration des politiques, des procédures et des pratiques relatives à l'admission; participe à la réalisation des documents d'information; fournit des renseignements appropriés et effectue d'autres tâches connexes

Qualifications:
Diplôme uiversitaire de premier cycle; bonne connaissance du fonctionnement pédagogique d'une université et de ses programmes d'études; expérience pertinente souhaitable.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

ANALYSTE EN SYSTÈMES ET PROCÉDURES

Une importante firme de comptables agréés recherche un analyste pour l'évaluation de systèmes et procédures existants ou l'établissement de méthodes nouvelles chez sa clientèle.

FONCTIONS PRINCIPALES:
— En collaboration avec le personnel de vérification, il devra analyser et évaluer les procédures principalement comptables en fonction de critères de contrôle interne;
— En collaboration avec le personnel de vérification et celui du service d'informatique, il devra préconiser à la clientèle toute modification de procédures;
— En collaboration avec le personnel du service d'informatique, il devra créer, rédiger et mettre en application toute procédure nécessaire lors de l'installation de systèmes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire;
— Avoir acquis une expérience d'au moins deux (2) années dans un poste similaire.

CONDITIONS:
— Le salaire sera déterminé selon la compétence.
— Les demandes seront confidentielles.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Case 1923, Le Devoir, Montréal

ADJOINT-ADMINISTRATIF
DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions :
1. Prépare et administre le budget du département;
2. Assume la gestion du personnel non-enseignant du département;
3. Assiste le directeur dans plusieurs activités, dont la tenue des dossiers des étudiants, la préparation des horaires de cours, la réservation des salles, etc . . .

Qualifications :
Détenteur d'un baccalauréat général ou spécialisé et/ou formation universitaire en sciences administratives et comptables souhaitable; expérience en administration générale.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriclum vitae complet:

SERVICE DU PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

HÔPITAL NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX
MONT-LAURIER
Offres d'emploi

Directeur du Personnel
Exigence:
Diplôme universitaire en administration ou équivalence.
Salaire:
Selon échelle du Ministère.

Pharmacien licencié
Exigence:
Diplôme universitaire.

Archiviste Médicale
Diplôme d'archiviste médicale. Personne pour prendre charge du département des archives. Expérience requise.

Surveillante de jour
Bacc. en Nursing avec expérience.
Fonction:
Prendre charge de l'enseignement intra-hospitalier et du contrôle de la qualité des soins.

Infirmière licenciée
Avec expérience, salle d'opération.

Toute demande doit être adressée à:

Guy Lefebvre,
Directeur Général
Hôpital N.-D. de Ste-Croix,
Mont-Laurier

La Société de Développement de la Baie James

Gérant d'aéroport

Fonctions:
- Assurer pour la SDBJ la gérance et l'administration d'un aéroport "national secondaire".
- Entretenir des relations cordiales avec les organismes fédéraux et provinciaux concernés.
- Prendre charge éventuellement de plusieurs aéroports.

Exigences:
- Posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine ou un poste similaire.
- Avoir les qualités requises par les tâches d'administration.
- Connaitre à fond les règlements de l'aéronautique.

Lieu de travail:
- Le territoire de la Baie James.

Salaire:
- 14,000 dollars ou au-delà par année.

Discrétion assurée.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au directeur du personnel.

Société de développement de la Baie James
955 est, boul. de Maisonneuve
Montréal 132, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
recherche les services d'un

PSYCHO-ÉDUCATEUR
pour le secteur "Enfance Inadaptée".

Qualifications:
— Bacc. en psycho-éducation
— Licence en psycho-éducation

Tâche:
— Encadrement d'étudiants perturbés (niveau secondaire I et II)
— Activités de développement de la personne et de la socialisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Gilbert Chasles,
Directeur des services du Personnel,
Commission Scolaire Baldwin-Cartier,
130, avenue Ambassador,
Pointe-Claire, Québec

COLLÈGE DE THETFORD MINES
CONSEILLER EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

FONCTION:
— s'occupe de la promotion des cours de formation professionnelle;
— se tient en relations étroites avec le monde du travail;
— collabore avec les centres de main-d'oeuvre;
— assiste et anime le personnel au niveau des politiques de l'enseignement professionnel.

QUALIFICATIONS:
— avoir un minimum de seize (16) années de scolarité ou une scolarité jugée équivalente;
— expérience en éducation au niveau collégial;
— connaissance des programmes professionnels au niveau collégial;
— trois (3) années d'expérience sur le marché du travail ou expérience équivalente en apprentissage pratique;
— connaissance des industries de la région;
— bonne personnalité;
— bonne connaissance de la langue anglaise jugée souhaitable.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Toutes les candidatures doivent parvenir avant le 21 décembre 1972 au bureau du directeur général.

M. Gérard Lemay, ptre
Collège de Thetford Mines,
671 sud, boul. Smith,
Thetford Mines, Qué.

COMPTABLE GÉRANT DE BUREAU

Pour une importante entreprise de fabrication de meubles de la région de Montréal (Ville d'Anjou.

Les fonctions:
Le titulaire de ce poste se rapportera directement au président.
— Il est responsable de la direction du service de la comptabilité, du crédit et des opérations bancaires.
— Prépare les états financiers et les rapports d'opérations,
— Voit à implanter des systèmes de procédure opérationnels.
— Est responsable de la coordination du personnel oeuvrant dans ces fonctions.

Le candidat:
— A acquis une longue expérience en comptabilité.
— Est capable de travailler au sein d'une équipe de direction.
— Possède l'auto-discipline et l'initiative suffisantes pour lui permettre d'accomplir sa tâche sous un minimum de surveillance.
— Est bilingue.

Les conditions de travail:
— Excellentes possibilités de carrière.
— Salaire initial très avantageux.
— Bénéfices marginaux.
— Milieu de travail enrichissant.

Les candidatures doivent être envoyées par écrit accompagnées d'un curriculum vitae complet et adressées à:

Dossier 8462,
CRAIMER & ASSOCIÉS LIMITÉE,
Conseillers en gestion,
1450, City Councillors, suite 300,
Montréal 111

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (P. Qué.)

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

ATTRIBUTIONS :
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services aux étudiants planifie, organise, coordonne et évalue un ensemble d'activités — orientation, psychologie, services sociaux, services de santé, activités socio-culturelles et sportives, aide financière et logement — lesquelles, avec les activités d'enseignement, sont orientées vers la formation intégrale de l'étudiant.
Le directeur des services aux étudiants avise le directeur général et assiste les directeurs d'écoles au sujet des services de consultation personnelle à offrir aux étudiants et au sujet des programmes d'activités étudiantes et de leur intégration à la vie scolaire.
Il anime le personnel qui offre ces services.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES :
– Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité, dans l'une ou l'autre des disciplines du champ d'activités des services aux étudiants.
– Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 selon la politique administrative et salariale du personnel de cadre ou l'équivalent.
– Autorisation personnelle permanente d'exercer dans les écoles l'une ou l'autre des fonctions reliées au champ de la vie étudiante.

TRAITEMENT :
selon la politique administrative et salariale du personnel de cadre.

Expédiez demande et curriculum vitae au plus tard le 15 décembre 1972 à:

LUCIEN CARRIER
SERVICE DU PERSONNEL
La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, P. Qué.

Avec la mention : **"CONFIDENTIEL"**

M. Ouellet s'attaque aux Postes

- moderniser
- améliorer
- humaniser

par Pierre-L. O'Neill

Le nouveau ministre fédéral des postes, M. André Ouellet, s'engage dans la modernisation et l'amélioration des services postaux.

Nommé le 27 novembre dans le cabinet Trudeau, le député de Montréal-Papineau inaugurait hier une tournée des bureaux régionaux de Montréal.

Dans les priorités du nouveau titulaire des postes figurent le climat du milieu et les conditions de travail des employés.

Quant aux négociations qui se poursuivent entre la direction des services postaux et le syndicat des employés, M. Ouellet entend respecter la consigne de la discrétion mais dit avoir de bonnes raisons d'être optimiste.

A moyen et à long terme, le ministre des postes trouve de la place pour de nombreuses améliorations. Dans un premier temps, il attache beaucoup d'importance à l'allègement des relations patronales-syndicales, à l'assainissement du climat. C'est pour lui une première condition essentielle pour obtenir un maximum de rendement.

D'autre part, le ministre des postes est d'avis que cette utilisation plus rationnelle des ressources humaines doit être complétée par des moyens matériels et techniques mieux adaptés aux circonstances, aux besoins.

Ainsi, dans la seule région de Montréal, M. Ouellet se propose d'accélérer la réalisation de construction de nouveaux établissements. Il s'agit essentiellement de l'installation de nouveaux bureaux régionaux à Dorval et à ville de Laval en plus de l'agrandissement des bureaux du centre ville de Montréal.

Enfin, le ministre des postes croit qu'il sera relativement facile d'obtenir une plus grande efficacité simplement à repenser et modifier certains services. A titre d'exemple, il souligne que le courrier assuré de 24 heures constitue une initiative extrêmement valable mais mal exploitée. Il soutient que le ministère doit apporter les modifications qui s'imposent pour améliorer ce service et surtout le faire connaître à la population canadienne.

En prenant la charge du ministère des postes, M. André Ouellet est conscient de la mauvaise réputation des dossiers de la gestion et des relations patronales-syndicales. Au cours de ce mandat, qui risque d'être bref, il s'efforcera d'apporter à son administration les grandes qualités de l'entreprise privée et favorisera une accélération dans les mécanismes et processus de négociations.

Avant d'accéder au cabinet de M. Trudeau, le député de Papineau avait été secrétaire parlementaire de M. Munro au bien-être social. Il est âgé de 33 ans, et a fait ses études aux universités de Sherbrooke et Ottawa. Il est licencié en droit.



M. André Ouellet

Le PC demande que les livres de l'assurance-chômage soient visés

OTTAWA (PC) – Le leader parlementaire du parti progressiste-conservateur, M. G. W. Baldwin, a demandé hier que les livres d'assurance-chômage fassent l'objet d'un examen minutieux de la part de l'auditeur général, chargé de l'étude des dépenses du gouvernement.

M. Baldwin a précisé qu'un rapport de l'auditeur général Maxwell Henderson devrait être présenté au Parlement dès la reprise de ses travaux, en janvier.

"Les commentaires du gouvernement au sujet des fonds gigantesques dont dispose l'assurance-chômage n'ont pas réussi à inspirer confiance", a déclaré M. Baldwin dans un communiqué de presse.

"Dès le début, on a pu remarquer un mélange de déception et d'ignorance. Les faits sont encore cachés, même aujourd'hui. Il est temps de réclamer l'intervention du chien de garde et de connaître les résultats d'un examen autonome et complet des livres", a-t-il ajouté.

Vendredi dernier, le ministre de la main-d'oeuvre, M. Robert Andras, avait révélé que la somme totale des prestations consenties par la Commission d'assurance-chômage, CAC, en 1972, devrait indiquer un surplus de $2 milliards. Le contribuable paierait environ $1.1 milliard en guise de contribution à la CAC tandis que les contributions hebdomadaires des employeurs et employés couvriraient le reste.

En 1973, les contributions des employeurs et employés seront augmentées, tandis que les prestations seront elles aussi légèrement augmentées.

M. Andras, qui formulait ses premiers commentaires au sujet de la CAC depuis sa nomination au ministère de la main-d'oeuvre, a déclaré que le gouvernement surveillerait désormais plus étroitement le système des allocations.

Selon M. Balwin, la vaste majorité des Canadiens "ne se reposera pas en paix" tant que les services de M. Henderson n'auront été requis pour l'examen des livres et la publication d'un rapport complet.

M. G.R. Long, auditeur général adjoint, a pourtant déclaré plus tard que, suite aux modifications apportées dans le financement de l'assurance-chômage, le rapport portant sur l'année fiscale se terminant en mars dernier venait tout juste d'être achevé.

Il a ajouté qu'il serait très difficile de présenter le prochain rapport dès janvier.

Le député conservateur Baldwin demande au gouvernement de prolonger le mandat du vérificateur général Henderson. Celui-ci doit prendre sa retraite en mars, vu qu'il aura alors atteint l'âge de la retraite dans la fonction publique, soit 65 ans.

M. Baldwin déclare qu'il faut, dans l'intérêt du pays, apporter des modifications à la loi sur l'administration financière.

"Le public, dit-il, a fait savoir de façon très claire que toute nouvelle loi en la matière doit accorder au vérificateur général tous les pouvoirs dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités envers le Parlement et le peuple".

Le vérificateur général Henderson a déjà soutenu qu'il lui avait été impossible de bien s'acquitter de sa tâche. Il avait alors précisé qu'il ne pouvait obtenir tout le personnel dont il avait besoin.

Durant la dernière campagne électorale, les conservateurs se sont engagés à renforcer le bureau du vérificateur général.

De l'avis de M. Baldwin, M. Henderson est un homme compétent dont le pays a besoin pour la préparation d'une nouvelle loi.

M. Baldwin estime que le mandat de M. Henderson doit été prolongé aussi longtemps que la chose sera nécessaire.

M. Baldwin dit enfin qu'il croit savoir que M. Henderson est prêt à rester en fonctions après le mois de mars.

Un rapport resterait secret

KINGSTON (PC) – Le rapport spécial sur l'émeute de 1971 au pénitencier de Kingston ne sera peut-être jamais rendu public, a affirmé un porte-parole du Service canadien des pénitenciers.

M. Yvan Roy, chef du service des relations publiques, a déclaré au cours d'une interview que, même si l'ancien solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, avait promis de dévoiler le rapport cette semaine, son successeur, M. Warren Allmand, n'était pas tenu de respecter cet engagement.

M. Roy a déclaré en outre que le rapport n'ayant pas été conçu pour publication, M. Allmand peut décider de le garder secret.

Deux prisonniers sont morts et 11 ont été blessés au cours de l'émeute d'avril 1971 qui avait duré quatre jours. Il y avait eu aussi d'importants dommages matériels.

Le CTC prie Ottawa d'inviter Paris à renoncer à ses essais

OTTAWA (d'après CP) – Le Congrès du travail du Canada a demandé au premier ministre Pierre Elliot Trudeau d'intervenir directement auprès du gouvernement français afin que celui-ci mette fin à ses projets d'essais nucléaires dans le Pacifique sud.

M. Donald Macdonald, président du CTC, dans un télégramme adressé pendant la fin de semaine à M. Trudeau, voit dans les essais nucléaires un "danger manifeste pour la paix mondiale" et un "polluant dangereux" et suggère que tout gouvernement qui poursuit des essais atmosphériques malgré l'opposition mondiale doit être "mis au ban des pays civilisés du monde."

Les avantages scientifiques de l'énergie nucléaire doivent servir à la guerre contre la pauvreté, la maladie et la faim plutôt qu'à l'extermination du genre humain, ajoute le télégramme du CTC.

Le texte intégral du télégramme suit:

"Le Congrès du travail du Canada note avec satisfaction que votre gouvernement a voté en faveur de deux résolutions à l'ONU, l'une d'entre elles proposée par le Canada, condamnant la poursuite des essais d'armes nucléaires.

"Nous notons cependant que le gouvernement français s'apprêterait à entreprendre, dans le Pacifique sud, d'autres essais d'armes nucléaires encore plus puissantes, ceci malgré le vote écrasant aux Nations Unies et les protestations vigoureuses de la part des gouvernements et des syndicats de la région pacifique et du reste du monde.

"Nous estimons que cette situation exige une intervention directe par le Canada auprès du gouvernement français, pressant ce dernier de mettre fin à ces essais ainsi qu'à tous les essais nucléaires futurs et nous vous demandons instamment d'entreprendre une telle démarche.

"Le CTC affirme que les avantages scientifiques de l'énergie nucléaire doivent servir à la guerre contre la pauvreté, la maladie et la faim plutôt qu'à l'extermination du genre humain.

"Les essais nucléaires constituent un danger manifeste pour la paix mondiale ainsi qu'un polluant dangereux et tout gouvernement qui continue à les entreprendre dans l'atmosphère devrait être mis au ban des pays civilisés du monde."

La grève des dockers a fait fléchir l'économie

OTTAWA (PC) – La grève des dockers, tant au Royaume-Uni qu'à Vancouver, a été l'un des facteurs déterminants dans le ralentissement du rythme économique du Canada, au cours du troisième trimestre de 1972.

Les arrêts de travail des débardeurs anglais et canadiens ont provoqué une chute du volume des exportations des produits du Canada, qui est en bonne partie responsable de l'augmentation de $1,256 millions dans le déficit du secteur extérieur.

Par conséquent, le produit national brut, désaisonnalisé et au taux annuel, a atteint le niveau de $102.7 milliards, soit une augmentation de seulement $724 millions comparativement à celles de l'ordre de $2 milliards à $3 milliards réalisées depuis le début de 1971.

D'après Statistique Canada, l'accroissement en pourcentage a été de 0.7 pour cent au troisième trimestre alors qu'il avait été de 2.8 pour cent au trimestre précédent.

En terme de volume, la production canadienne montre une baisse de 0.7 pour cent à la fin du troisième trimestre.

La demande a été modérée dans tous les secteurs mais elle a touché particulièrement les exportations qui ont accusé une forte baisse par rapport au trimestre précédent.

La plupart des autres catégories de la demande ont aussi fléchi.

La dépense personnelle de consommation de biens et de services, qui forme presque 60 pour cent du total du PNB, a peu augmenté au regard du taux exceptionnellement élevé du deuxième trimestre.

D'autre part, les dépenses des entreprises en installation d'usines et équipements et en accumulation de stocks ont enregistré une baisse.

Quant aux dépenses gouvernementales, en biens et services et l'investissement en construction d'habitation ont, au contraire, monté très fortement, pendant le troisième trimestre.

La dépense personnelle de consommation en biens et services s'est accrue de un milliard de dollars, soit une augmentation de 1.7 pour cent, pour atteindre le niveau annuel de $60.2 milliards.

Cette augmentation est substantiellement plus faible que toutes celles enregistrées depuis le premier trimestre de 1971.

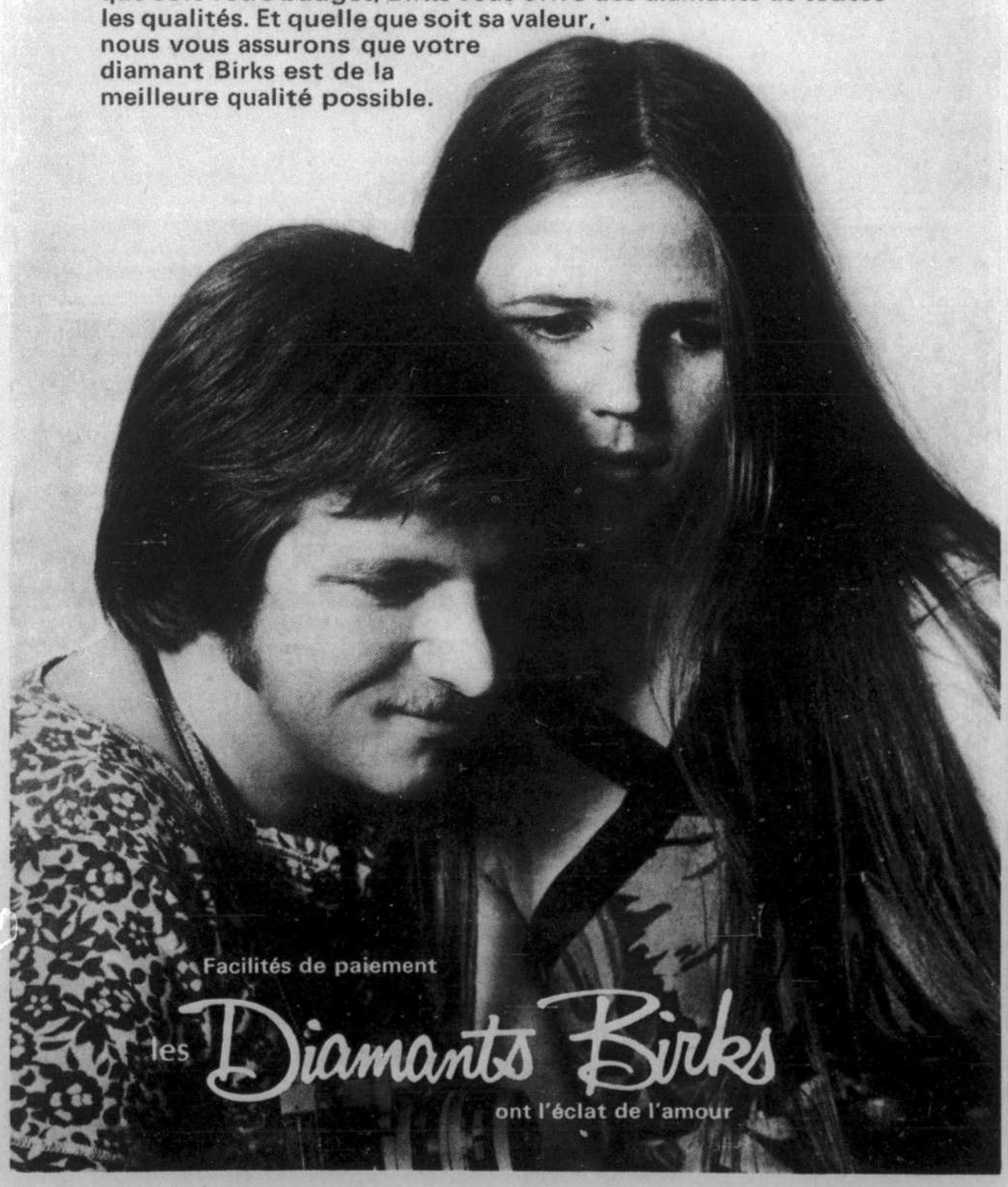
Nouvel exécutif

Le Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe 22 corporations professionnelles au Québec comptant environ 50,000 membres, a élu son exécutif. Le Dr Augustin Roy a vu son mandat prolongé pour un autre mandat. Mme Suzanne Blais-Grenier devient la vice-présidente et MM. Antoine Ghattas et André Desrochers sont respectivement secrétaire et trésorier.

Quand tout devient clair

Vous réalisez tout à coup que vous êtes ensemble, tous deux réunis...aujourd'hui, demain et pour toujours.

Si vous envisagez d'acheter une bague à diamant, Birks peut vous aider à faire un choix pratique. Notre volume des ventes nous permet de vendre des diamants à des prix plus bas. Quel que soit votre budget, Birks vous offre des diamants de toutes les qualités. Et quelle que soit sa valeur, nous vous assurons que votre diamant Birks est de la meilleure qualité possible.



Facilités de paiement

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour

Vous avez réussi cette grosse affaire à Toronto, M. Michaud?



Un voyage d'affaires qui commence bien a des chances de finir en beauté. A Toronto, commencez par le Royal York.

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

CP Hôtels



Porte-clefs lumineux

Ne cherchez pas la serrure à l'aveuglette ... dans votre auto ou à la porte de votre maison. Utile pour trouver un objet dans le sac à main ou pour regarder l'heure sur votre montre, la nuit. Avec pile auto-rechargeable. $3.50.

BIRKS JOAILLIERS

Belles chaînes en or de Birks

C'est chez Birks que vous les trouverez ces chaînes en or de différents motifs, de toutes longueurs et à des prix variés.

En voici sept illustrées ci-dessus. Remarquez la section agrandie qui montre les détails des motifs. Ces chaînes sont en or jaune 18 carats

Pourquoi ne pas lui en offrir une, deux, ou même trois?

BIRKS JOAILLIERS

Festival western à Paul-Sauvé

Soirée en Presqu'Amérique

par Gisèle Tremblay

La dernière fois, en octobre, on fêtait le Soldat Lebrun qui était là en personne, avec Ti-Gus et Ti-Mousse, Janine Lévesque et beaucoup de chant tyrolien, les frères Hachey, Paul Brunelle qui avait remporté un vif succès, et d'autres encore. Ainsi que 9,000 spectateurs.

Ça durait quatre heures, et chacun avait son tour de chant et au milieu du tour de chant, sa chanson en anglais. Entre deux chansons, chacun annonçait ses disques en vente à l'arrière et disait au public qu'il était gentil et sensationnel, ce qui était vrai car plusieurs connaissaient certains textes par coeur et chantonnaient en tapant des mains ou des pieds.

Et chacun terminait sa chanson en levant la jambe, ce qu'un plaisantin étranger au milieu a interprété à sa façon: séquelle du temps où les cowboys étaient à cheval.

Mais il avait tort de plaisanter. Un festival western au centre Paul-Sauvé, celui d'octobre, celui de samedi dernier, ceux de février et d'avril prochains, c'est aussi sérieux et amusant à la fois qu'un festival pop.

C'est l'endroit où des gens généralement au-delà de leur prime jeunesse se retrouvent entre eux pour recréer un paysage affectif familier et nostalgique; l'endroit où les vedettes peuvent être aussi d'un certain âge, chauves et bedonnantes, et parler le langage de tous les jours, en hésitant; l'endroit où l'on exprime sans complexe des sentiments simples et directs.

Avant et pendant le spectacle, on vend des chapeaux western rouges dont certains se sont empressés de se coiffer. Ce soir, on fête Roger Miron, le créateur de "A qui le p'tit coeur après neuf heurs"; auparavant, il y aura Marcel Martel qu'on fêtera en avril, Ti-Blanc Richard, Charlotte et Hervé, Paul Brunelle de nouveau, le Père Gédéon. Et il y a presque autant de spectateurs qu'en octobre, un peu moins peut-être.

Après Pierre Chevallier et ses musiciens en habits rouges, les "Country Aces", apparaît le Virginien: tout de noir vêtu, y compris le chapeau à large bord et le revolver à la ceinture, il chante néanmoins "Dans mes rêves, mon amour, tu es belle" et se lance sur "La route de San Antonio ou de Phoenix, Arizona".

Puis, c'est Charlotte et Hervé, avec des histoires de cabaret et des chansons lestes, ce qui semble être une tradition de ce genre de spectacle. Mais ils font une finale surprenante, "La complainte du Québécois", qui nous ramène loin de l'Arizona: "Québec, c'est ma province, c'est mon pays, mon sol, ma liberté, c'est le souvenir de ma tendre jeunesse... Et si je pouvais faire le grand voyage en me disant j'ai lutté pour mes droits, je suis heureux, je pars la paix dans l'âme, oui je suis fier d'être un Québécois!"

Quand le virtuose du violon, Ti-Blanc Richard, a fait danser tout le monde en imagination sur des "reels" à l'emporte-pièce dont quelques-uns à l'aide d'une machine à coudre à pédale actionnant un archet vertical, arrive Marcel Martel, moustache aux lèvres et guitare sèche à la main, avec des chansons qui parlent de souvenirs, du soleil qui dit bonjour aux montagnes, de Noël "dans sa gaieté et sa splendeur", des beaux jours de son enfance, et d'amour:

"Sois fidèle et sincère, je serai ton amour, je le serai sans cesse, jusqu'à mon dernier jour.... Si tu brisais les rêves que l'on a faits tous deux, que de larmes amères pour nos coeurs amoureux! Reste-moi pure et bonne, chérie je t'appartiens, plus rien n'existe au monde que ton coeur et le mien."

Le tendre des tendres, toutefois, avec son complet bleu royal et ce visage beau garçon sur lequel s'incline un chapeau crème qui rappelle Gary Cooper, c'est Paul Brunelle: une voix qui ne dédaigne pas les trémolos, des chansons qui font pleurer les mères:

"J'étais heureux au logis maternel. Un soir, j'avais à peine mes seize ans, j'ai connu l'amour d'une jolie fille: j'ai préféré son coeur à ma maman. Depuis que j'ai quitté ma bonne mère, la nuit je la vois qui me tend les bras; elle me paraît si triste et solitaire, j'entends sa voix qui murmure tout bas: Mon enfant, je te pardonne..."

D'où ce désir légitime qu'il fait partager sur un rythme gai: "Dans ma belle petite maison dans ma vallée, jusqu'à la fin de mes jours je vivrai, ma petite femme à mon cou, mes enfants sur mes genoux, dans ma belle petite maison dans ma vallée."

D'où, encore, ce souci lancinant des orphelins: "Je n'ai que dix ans et demi et je dois mendier pour ma vie; je marche le long d'un chemin de fer, j'ai faim, je tremble de froid et je suis tout seul sur la terre: Mon Dieu, ayez pitié de moi!" Souci qu'il transpose dans sa chanson des Fêtes: "Je souhaite à tous le plus joyeux Noël, de la santé, de la prospérité; aux tout petits les joujoux qu'ils préfèrent, et aux plus grands ce qu'ils ont désiré. Aux orphelins, à ces chers petits êtres, un bon papa et une bonne maman."

Quand il entonne "Ton anneau te fait-il si mal quand tu sors seule le soir", Paul Brunelle reste grave. Roger Miron, lui, à qui on a remis toutes sortes de "plaques souvenirs", c'est le sceptique, l'amoureux volage, voyageur.

Il se défend des passages trop sentimentaux par des onomatopées ironiques, dans le genre: "Rapproche encore tes douces lèvres du téléphone, dring-dring!" Ce qui ne l'empêche pas de chanter: "Je veux que tu comprennes combien j'ai du chagrin, afin que tu reprennes ma main."

Il est à son meilleur dans les chansons d'amour fantaisistes: "Ne laisse pas voler ton coeur chérie quand je serai ailleurs"; ou encore "A qui le p'tit coeur après neuf heures, est-ce à moi, rien qu'à moi? quand je suis parti loin de toi chérie, à qui . . ."; ou enfin, "Le minou de ma blonde... lorsque j'attends au salon la présence de ma mie, il me sert de compagnon, ce minou si joli."

Amours lointaines, nostalgie de l'enfance, rêves de voyages... Une soirée en Presqu'Amérique.

radio

Michel Desrochers, le chansonnier des ondes

par Monique Roy

Mais il est fou ce Michel Desrochers! Oui, il est fou et plaise au Ciel (et à Radio-Canada) qu'il le reste encore longtemps. La bride sur le cou, il galope entre 6 heures et 9 heures – du matin – à toute allure, se moquant des feux rouges, des sens interdits, des virages dangereux.

L'émission matinale qu'il anime à CBF s'adresse à ceux qui prennent leur petit déjeuner à la course ou se rendent à leur travail en automobile. Elle n'est donc pas structurée comme une émission qu'on écoute tranquillement assis dans un fauteuil. C'est un radio-journal illustré extrêmement vivant et rapide. On y retrouve les nouvelles lues par Jacques Houde; la météo avec l'ineffable Alcid[illegible] la circulation avec Michel Côté ou Jacques L'Archevêque; le sport avec Claude Quenneville et un résumé des éditoriaux des quotidiens du matin. Jusqu'à vendredi dernier Michel Gaudet s'acquittait de cette dernière fonction avec intelligence, sensibilité et un brin d'ironie à l'occasion. C'est désormais Jacques Tremblay qui, en moins de cinq minutes, nous met au courant de ce qu'il faut savoir (allez-donc lire un éditorial de Claude Lemelin en conduisant la voiture ou en faisant manger le petit dernier).

Ces trois heures enlevées avec brio pertent le sceau du maître de maison. Tout et tous y passent rondement et joyeusement.

Michel Desrochers photographie et commente l'actualité à la manière d'un chansonnier et ses instantanés deviennent en quelques secondes des caricatures malicieuses, rarement méchantes... ou si peu, incisives, impitoyablement drôles, farfelues. Un bon gag politique a souvent valeur d'éditorial.

Il réussit d'étonnantes imitations. Il est tour à tour ou à la fois Guy Godin (plus vrai que nature), Réal Giguère (plus parfait que le vrai), Stanfield (plus errererer. . .), Pierre Trudeau, Réal Caouette, René Lévesque, Richard Garneau, Pierre Lalonde. . .

Décontracté, Michel Desrochers connaît son métier: il a travaillé à Paris à Europe No 1, est passé par CKAC avant d'entrer à Radio-Canada il y a un peu plus d'un an. Il sait très bien jusqu'où ne pas aller trop loin, quoique parfois. . .c'est si tentant!

L'émission est réalisée par André Hamelin assisté de Gisèle de Passillé.

"Allez. . .viens Desrochers, on s'en va!" Mission accomplie. Le réveil a été moins pénible, la journée radiophonique a bien débuté. C'est peut-être ça le "mieux-vivre"?

L'Interallié à Georges Walter

PARIS (AFP) – L'écrivain Georges Walter a obtenu hier, le prix Interallié pour son roman "Des vols de Vanessa".

Georges Walter est l'un des écrivains dont la physionomie est la plus connue des français, puisqu'il a présenté pendant plus d'un an le journal télévisé de la première chaîne. Né en 1925, a Budapest, il a fait ses études à Nice, puis a enseigné comme professeur au lycée de Marseille. Il devient ensuite journaliste à part entière, et entre à la télévision en 1970.

"Des vols de Vanessa" est son troisième roman, après "Les enfants d'Attila" (1967 - prix d'honneur) et "La ballade de Sacramento Slim". (1971).

télévision

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Education physique
9.30 Les Oraliens . . . c
9.45 Les 100 tours de Centour . . . c
10.00 Le sac à malice . . . c
10.15 En mouvement . . . c
10.30 Les Saintes Chéries . . . c
11.00 Le gourmet farfelu . . . c
11.30 Que sera sera . . . c
12.00 Sébastien parmi les hommes . . . c
12.30 Boubou . . . c
1.30 Téléjournal . . . c
1.35 Femme d'aujourd'hui . . . c
2.30 Cinéma:
"Pilotes de haut vol" (Drame-Britannique 1957) . . . c
4.00 Bobino . . . c
4.30 Nic et Pic . . . c
5.00 Daniel Boone . . . c
6.00 Les espiègles rient . . . c
6.30 Actualité 24
7.30 Les belles histoires des pays d'en haut . . . c
8.30 Docteur Simon Locke . . . c
9.00 Rue des Pignons . . . c
9.30 Témoignages . . . c
10.00 Prenez le volant . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
11.00 Appelez-moi Lise . . . c
12.00 Nouvelles du sport . . . c
12.05 Cinéma:
"La vie conjugale"
1.30 Téléjournal

CFTM 10

7.40 Horaire Bienvenue . . . c
7.45 Les P'tits Bonshommes . . . c
8.00 Bonjour Montréal . . . c
8.45 36-24-36 . . . c
9.00 Les "Tannants" de chez-nous . . . c
10.00 Pour vous mesdames . . . c
11.30 Personnalités . . . c
12.00 Le 10 vous informe . . . c
12.15 Y'a du soleil . . . c
1.00 Ciné-mardi:
"Bagarre à Sant-Fe" (western-Américain 1951)
2.30 Cinéma:
"Aventures des pieds nickeles" (Comédie-Français 1948)
4.00 Les bouts d'choux . . . c
4.30 Le cirque du capitaine . . . c
5.30 Studio "10" . . . c
6.00 Madame est servie . . . c
7.00 Le 10 vous informe . . . c
7.30 Hawaii 5-0 . . . c
8.30 Symphorien . . . c
9.00 Vedettes vérité . . . c
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 La Couleur du Temps . . . c
11.15 En pantoufles:
"Jalousie" (mélodrame-Américain 1948).
12.45 Le 10 vous informe . . . c
12.50 Fin des émissions . . . c

CBMT 6

8.18 Standby six . . . c
8.30 Mr. Dressup
9.00 Pardon my french . . . c
9.30 Quebec school telecast . . . c
10.00 Canadian school telecast
10.30 Friendly giant . . . c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street . . . c
12.00 Courtship of Eddie's father . . . c
12.30 Elwood Glover's luncheon date . . . c
1.00 One O'Clock report
1.15 Rap Around
1.30 Paul Bernard, Psychiatrist . . . c
2.00 The galloping gourmet . . . c
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty . . . c
3.30 The Edge of Night . . . c
4.00 Family Court . . . c
4.30 Drop-In . . . c
5.00 Alphabet Soup . . . c
5.30 Get Smart . . . c
6.00 The Bob Newhart Show . . . c
6.30 Hourglass . . . c
7.30 The public's health.
8.00 Mary Tyler Moore . . . c
8.30 Flip Wilson . . . c
9.30 Front page Challenge . . . c
10.00 Tuesday night:
11.00 The National . . . c
11.22 Viewpoint
11.30 Night Report and Sports final . . . c
11.48 Les Montréalais
1.15 F'inal Report and Neather

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Romper Room . . . c
7.00 Canada AM . . . c
8.30 Hercules
9.00 Yoga . . . c
9.30 Trouble with Tracy . . . c
10.00 Eye Bet . . . c
10.30 The Home Front . . . c
11.00 The Community . . . c
11.20 The Lucille Rivers Show . . . c
11.30 McGowan and Co . . . c
12.00 The Flintstones . . . c
12.30 Matinee with Joe Van
"The enemy general" (drame-1960)
2.30 Somerset . . . c
3.00 Another World . . . c
4.00 Anything you can do . . . c
4.30 The Flinstones . . . c
5.00 Truth or Consequences . . . c
5.30 The New beat the clock . . . c
6.00 Pulse . . . c
7.00 The Paul Lynde show . . . c
7.30 Headline Hunters . . . c
8.00 Search . . . c
9.00 Night Gallery . . . c
9.30 Lionel Hampton's Jazz circle . . . c
10.00 Hear Canada Singing . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse
12.00 Tuesday night feature movie:
"The Hangman" (western-1959)

cinéma

ALOUETTE: "Sadist erotica" 1.15 - 4.05 - 6.55 - 9.40 et "Concerto de la peur" 2.40 - 5.30 - 8.15.
ARLEQUIN: "Une femelle" 12.40 - 3.35 - 6.35 - 9.35 et "L'indiscret" 2.05 - 5.08 - 8.05.
ATWATER: (Cinéma I) "Ulzana's raid" 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.
ATWATER: (Cinéma II) "Joe Kidd" 7.05 - 9.40.
AVENUE: "Délivrance" 12.55 - 2.55 - 5.00 - 7.05 - 9.20.
BERRI: "Une belle tigresse" 2.20 - 6.00 - 9.40 et "Le gang Anderson" 12.40 - 4.10 - 8.00.
BIJOU: "Des roses blanches pour ma soeur noire" 12.40 - 4.20 - 8.00 et "Steve à toi de crever" 2.16 - 5.56 - 9.36.
BONAVENTURE: "Does size really count" 1.05 - 2.45 - 4.25 - 6.05 - 7.45 - 9.25.
CANADIEN: "Sissi I" 12.20 - 4.10 - 8.00, "Sissi II" 2.15 - 6.05 - 9.55.
CAPITOL: "C. C. and Company" 2.15 - 6.35 - 9.55 et "Mancho Callahan" 2.35 - 4.55 - 8.15.
CHAMPLAIN: "Frenesie" 2.00 - 6.00 - 10.05 et "Le clan des irréductibles" 12.05 - 4.00 - 8.00.
CHATEAU: "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 12.10 - 2.30 - 4.50 - 7.10 - 9.30.
CHEVALIER: "La Mandarine" 12.20 - 3.37 - 6.34 - 9.51 et "Cain de nulle part" 1.48 - 5.05 - 8.22.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Young Winston" 8.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Butterflies are free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Le p'tit vient vite" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
CINEMA V: "Quiet days in Clichy" 7.30 - 9.30.
CREMAZIE: "Un violon sur le toit."
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00. (Salle McLaren) "Ça n'arrive qu'aux autres" 7.30 - 9.30.
ELECTRA: "On est toujours trop bon avec les femmes" 1.15 - 4.00 - 6.50 - 9.40 et "La maison des amants" 2.35 - 5.25 - 8.15.
ELYSEE: (Salle Resnais) "Dr Popaul" 7.30 - 9.30 et (Salle Eisentein) "Les malheurs d'Alfred" 7.30 - 9.30.
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris.
IMPERIAL: "Folies sur glace" 12.45 - 4.15 - 7.45 et "La grande mafia" 2.35 - 6.05 - 9.35.
JEAN-TALON: "Le p'tit vient vite" 6.00 - 8.00 - 10.00.
KENT: "George" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LOEWS: "Valachi papers" 10.00 - 12.10 - 2.30 - 4.50 - 7.10 - 9.30.
LUCERNE: "Dirty Harry" et "Portnoy's complaint" 5.30.
MAISONNEUVE: Voir Jean Talon.
MERCIER: "Il était une fois la révolution" 8.00.
MIDI-MINUIT: "Baby Vicky" 12.30 - 3.05 - 5.45 - 8.25 et "Aventures d'un producteur de films roses" 1.45 - 4.25 - 7.05 - 9.45.
MONKLAND: "French connection" 2.55 - 6.20 - 9.55 et "Salzburg connection" 1.15 - 4.40 - 8.15.
OUTREMONT: "L'enfant sauvage" 7.00 et "Ride the high country" 9.30.
PALACE: "Rage" 12.55 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.20.
PARISIEN: "Au yeux du sort et des humains" 12.35 - 2.40 - 4.50 - 7.10 - 9.20.
PIERROT: "La vraie nature de Bernadette" 5.16 - 7.14 - 9.12.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "You'll like my mother" 7.30 - 9.30.
PLACE VILLE MARIE: (Petit Cinéma) "Slaughter house five" 12.15 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.55.
PLACE VILLE MARIE: (Grand Cinéma) "The rulling class" 1.00 - 3.35 - 6.20 - 9.00.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "The pleasure game" 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.30 et "The pleasure machines" 1.30 - 4.20 - 7.10 - 10.00.
RIVOLI: "Les colombes" 12.40 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40 - 4.20 - 8.00 et "Des roses blanches pour ma soeur noire" 2.24 - 6.04 - 9.44.
SEVILLE: "The great waltz" 8.30.
SNOWDON: "Pulp" 12.50 - 2.25 - 4.05 - 5.40 - 7.20 - 9.00.
VAN HORNE: "The great ziegfeld" 1.30 - 4.45 - 8.00.
VENDOME: "Private party" 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15.
VERSAILLE: (Sallerouge) "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 7.10 - 9.30.
VERSAILLE: "Salle bleue) "Jeunes filles chez le gynécologue" et "L'amour par la porte de service" 6.40.
VERDI: "On achève bien les chevaux" en français: 7.30, en anglais: 9.30.
VERDUN: "Les machines du diable" 6.20 - 9.45 et "Chaudes amours d'une mineure" 8.00.
VIDEOGRAPHE: "Eusebe et Melanie" et "Le temps d'une prière" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Le manuscrit trouvé à Saragosse" 7.00.
STUDIO B: "Szinbad" 7.00 - 9.00.
VILLERAY: "Décollage" 7.30 - 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Wedding in white" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
WESTMOUNT: "Lady sings the blues" 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00.
YORK: "The Godfather" 1.30 - 5.00 - 8.30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Farrebique" de Rouquier (France 1946) 7.30 et "Le mani sulta citta" de Rosi (Italie 1963) 9.30.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) relâche.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Don Juan" de Molière 15h45.
LE PATRIOTE: Claude Léveillé – 21h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Ni professeur, ni gorille" 20h.
LA POUDRIERE: "The man most likely to..." de J. Rayburn 20h30.
REVUE THEATRE: "Corybantus" d'Alfred Peterson 21h.
RIDEAU VERT: "Knock ou le triomphe de la médecine" de J. Romains 20h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "L'otage" de P. Claudel 20h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "Aujourd'hui peut-être" de S. Sirois 20h.30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

qui fait quoi

Le compositeur montréalais Gilles Tremblay sera l'invité des Musialogues, une activité de la Faculté de musique et du service d'animation de l'Université de Montréal, les 13 et 14 décembre à 20 heures, au centre communautaire de l'UM. Au cours de la première soirée, le compositeur évoquera les principaux aspects de sa carrière; lors de la deuxième soirée, il parlera de son récent voyage à Bali.

●

A la première remise de prix décernés aux réalisateurs de films d'animation à Hollywood, des statuettes Annie ont été attribuées à Dave Fleischer et, à titre posthume, à son frère le regretté Max Fleischer.

Les Fleischer, qui figurent parmi les premiers réalisateurs de cette catégorie de films, ont créé les personnages de Popeye et Betty Boop ainsi que le long métrage d'animation "Gulliver's Travels".

Max Fleischer est décédé à Hollywood en septembre dernier. La remise des trophées Annie deviendra une présentation annuelle de la Société internationale du film d'animation, pour la section de la côte ouest.

●

M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut des sciences humaines de l'Université Laval, présidera au lancement d'un ouvrage d'Yvan Lamonde intitulé "Historiographie de la philosophie au Québec: 1853-1971", le 7 décembre prochain aux éditions HMH. Le même soir, aux éditions du Jour, on lancera un ouvrage intitulé "Relations des Jésuites", dans la collection Bibliothèque québécoise que dirige Victor-Lévy Beaulieu.

●

M. Alan Jarvis, 57 ans, ancien directeur de la National Art Gallery, est décédé à Toronto dimanche.

Né à Brantford, boursier Rhodes, sculpteur, critique, commentateur et chroniqueur, M. Jarvis a accepté le poste de directeur de la galerie en 1955. Il a quitté en 1959, lorsqu'on lui a demandé de donner sa démission à la suite d'une série de controverses portant sur les finances, et qui l'opposaient au cabinet conservateur alors dirigé par l'ancien ministre John Diefenbaker.

●

La direction du Festival Shaw de Niagara-on-the-Lake, Ontario, a choisi "The Philanderer", comédie de George Bernard Shaw, pour un engagement de deux semaines à comper du premier janvier au Centre Kennedy de Washington.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que la compagnie du festival est invitée à se produire au Centre Kennedy.

●

Un film péruvien et un film britannique ont obtenu ex aequo le grand prix dans la catégorie long métrage au Festival international du film de Chicago.

Le jury a accordé le Hugo d'Or à "Mirage", d'Armando Godoy, du Pérou, et à "Bleak Moments", de Michael Leigh, de grande-Bretagne.

Un prix spécial a été accordé à Volker Schloendroff, d'Allemagne occidentale, pour son film "Summer Lightning".























Dans les écoles secondaires

"La guerre, yes sir" banni à Châteauguay

par Gérald LeBlanc

A la demande d'un groupe de parents, les commissaires de la régionale Youville ont banni le roman "La guerre, yes sir" de leurs écoles secondaires et ont interdit à l'auteur, M Roch Carrier, de prononcer une conférence à l'école L. P. Paré de Châteauguay.

Le chef du département de français de cette école, M. Jean-Marie Lemay, s'étonne qu'on veuille proscrire un auteur québécois de renommée internationale.

L'adaptation pour la scène du roman de Roch Carrier a en effet été présentée à la Place des Arts à l'automne de 1970. Devant le succès obtenu, le Théâtre du Nouveau Monde choisit cette pièce pour sa tournée européenne à Paris, Prague, Moscou, etc... Traduite en anglais, la pièce a également été présentée au festival d'été de Stratford.

M. Lemay souligne de plus que le roman figure sur la liste des livres de référence du ministère de l'éducation.

Il signale enfin que la décision de proscrire l'oeuvre de Carrier pour les élèves du secondaire V a été prise sans consultation aucune avec les professeurs de français.

De son côté, le directeur général de la régionale, M. Gérard Robert, soutient que les parents ont le droit d'exiger que l'école ne glorifie pas le "joual" qu'ils essaient de bannir de leurs foyers.

Au moment où l'on cherche à améliorer la qualité du français parlé au Québec, les parents considèrent, et M. Robert leur donne raison, que des romans écrits en "joual", comme ceux de M. Carrier n'ont pas leur place à l'école publique.

Un comité formé des principaux d'écoles et de personnes ressources – des bibliothécaires et peut-être des professeurs de français, précise M. Robert – sera mis sur pied pour établir des critères de sélection quant aux livres à employer dans les cours de français.

Au moins 450 jeunes artistes exposeront aux 4 coins du Québec à partir du 22 jan.

La plus grande exposition d'oeuvres d'art jamais présentée au Québec s'ouvrira le 22 janvier simultanément dans six villes du Québec et onze contres d'expositions différents. Son ambition: donner une image non restrictive d'un aspect de l'art québécois, l'art produit par les artistes de moins de 35 ans.

Les six villes sont Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Jonquière et Hull.

Ce panorama, unique en son genre, permettra de faire le point sur un moment de l'art québécois fort mal connu. Cependant, pour empêcher la dispersion, un catalogue volumineux aura pour mission de créer une image globale. Ainsi, sur 300 pages, une introduction rapide sera faite à l'oeuvre de 450 artistes. Car, selon des évaluations assez précises, il faut considérer qu'un minimum de 450 artistes sur les 800 compris dans ce groupe d'âge voudront participer à l'exposition.

Cette exposition, se voulant d'abord un outil d'information, éliminera dans son fonctionnement la procédure du jury et, à l'élitisme, est préféré le panorama. Pour empêcher le fouillis et rendre possible la tenue d'une telle exposition, onze centres d'expositions du Québec ont accepté de participer à la tenue d'une telle manifestation, assurant eux-mêmes les frais qu'entraînent la manipulation et la présentation des oeuvres.

L'ensemble du projet est toutefois devenu réalité quand le ministère des affaires culturelles, par une entente de principe, a accordé une aide financière fort généreuse pour l'impression du catalogue et les frais généraux de secrétariat.

C'est la revue Médiart qui sera responsable du projet, et, en plus des organismes déjà cités, les étudiants du groupe de recherches en administration de l'art (université du Québec à Montréal) participeront aussi à la préparation de la manifestation.

vient de paraître

La conquête de Paris, Marcel Cornu (Mercure de France, 1972, 347 p.). Une étude inspirée non par les innombrables et éternelles légendes parisiennes, mais par les problèmes concrets auxquels doit faire face toute grande ville moderne. Tout y passe, depuis le mode de gouvernement municipal le plus souhaitable jusqu'au problème aigu du logement parisien.

Poésie et Société au Québec, Axel Maugey (Les Presses de l'Université Laval, 1972, 290 p.). L'auteur s'attaque ici à la période qui s'étend de 1937 à 1970. Il procède non seulement à l'étude générale des liens entre la poésie et la société québécoise, mais encore, à partir d'une dizaine de poètes, à des analyses thématiques.

•

L'adolescent et la société, Denis Szabo, Denis Gagné et Alice Parizeau (Dessart, 1972, 332 p.). Ce que les auteurs mettent ici en cause, ce n'est pas tant la délinquance juvénile au sens traditionnel du terme, mais plutôt la réaction de notre société face à ce problème. Après avoir engendré la délinquance juvénile, notre société se permet-elle en outre de réagir violemment contre elle?

•

Du mensonge à la violence, Hannah Arendt (Calmann-Lévy, 1972, 257 p.). Quatre questions percutantes. Jusqu'où un gouvernement peut-il aller dans la voie du mensonge? Jusqu'où la désobéissance civile peut-elle aller tout en demeurant légitime? La violence est-elle un phénomène politique distinct du pouvoir et de la force brute? Quel système politique assurera le mieux la plénitude de l'homme?

•

La décennie, Anne-Maire Cazalis (Fayard, 1972, 476 p.). Les années 60 servent de décor aux vedettes de cette tumultueuse promenade. Dès lors, de l'Algérie à la Californie, sans oublier le mai 68 de Paris, tous les grands sursauts de la dernière décennie influent sur les acteurs.

•

Le grand cerf, Vassalissa (Flammarion, 1972, 24 p.). Les albums du Père Castor s'enrichissent de la rencontre entre le grand cerf et le lapin des champs.





Voici l'occasion tant attendue!

⅓ de rabais

Tailleurs, blazers, pantalons et jupes

au Salon de l'Ensemble

Prix courant 80.00 à 400.00 Spécial 53.00 à 265.00

Quelle chance merveilleuse de faire l'acquisition d'une importation de Paris ou de Rome ou encore d'une création montréalaise! Faites votre choix parmi la sélection de tailleurs, de tenues-pantalons, d'ensembles interchangeables avec pantalons, jupes et blazers. Les tissus sont tous importés : cachemire, poil de chameau, laine peignée et flanelle. Gris ou poil de chameau, de couleurs: tailles 8 à 14. Venez tôt pour le meilleur choix. Achats en personne seulement.

Pas de reprise.

EATON Centre-ville (Salon de l'Ensemble, troisième étage) seulement. Rayon 242.

EATON

montréal

Les banques grimpent de plus de 3 points

Les banques ont monté de plus de trois points hier à la Bourse de Montréal au cours d'une séance peu active.

Le nombre des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne s'est élevé à 1.25 million d'actions comparativement à 1.78 million vendredi.

L'indice des banques a monté de 3.63 passant à 291.34. Les baisses l'ont cependant emporté sur les hausses par 125 contre 120 alors que 93 valeurs sont demeurées inchangées.

L'industrielle la plus active a été Bombardier, inchangée en 23,506 actions transigées.

La mine la plus active a été Acroll, à la baisse de 24 cents à 85 cents, en 142,867 actions transigées.

Falconbridge a monté de 3 -4 à $56 3-4; Grafton Group, de 2 1-2 à $36 1-2; Andres Wines, de 2 à $42.

Dome Petroleum, a monté de 1 5-8 à $44 5-8; IAC de 1 1-4 à $64 1-2 et Canada Cement Lafarge, de 1 à $57.

Parmi les valeurs à la baisse, MICC Investment a baissé de 1 5-8 à $31 7-8 et United Tire, de 1 1-10 à $2.90.

A la Bourse Canadienne, Cessair a baissé de 5 1-4 à $11 3-4 en 1,200 actions; et Gaspé Québec Mines a monté de 13 cents à 83 cents en 52.000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
Abitibi	2330	$10½	10¼	10⅜	
Alta Gas T	400	$16½	16⅜	16⅜	+ ¼
Alcan	4603	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Algoma St	2610	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Almin 2p	50	$36¾	36¾	36¾	
Andres Wn	110	$42	42	42	+2
Anglo—Cn	150	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Aquitaine	240	$27⅛	27	27	— ¼
Asbestos	1038	$17⅛	16¾	16¾	— ½
Atl Sugar	200	56	6	6	
Bank Mtl	11595	$23	22½	22⅞	+ ⅜
Bank NS	500	$39½	39⅜	39½	
Banq CN	1110	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Bq Deprg	1760	$20¾	20½	20⅝	+ ⅛
Bq Pv Can	300	$17	17	17	
Bell Canad	1295	$44⅞	44½	44¾	
Border C	500	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Bell A pr	2068	$50⅜	50¼	50¼	+ ½
Bow pfd	40	$35	35	35	
Bowater	643	465	465	465	—85
Bombr	23325	57	7	7	
BP Can	4220	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Brascan	8394	$20¾	20½	20½	
BC Phone	700	$58	57¾	58	+ ¼
Brinco	1000	$5¾	5⅝	5¾	
CAE Ind	330	$10¼	10	10¼	
Campeau	900	$7⅝	7⅜	7½	— ⅛
Can Cem L	4840	$57	57	57	+1
CD Sugar	200	525	25	25	+ ½
C Arena	100	$18	18	18	
Cdn Brew	1650	$5¼	5¼	5¼	
C Im	3650	$31⅜	30⅞	31⅛	+ ⅛
CIL	200	$15½	15½	15½	
C Inf Pw	325	$12¼	12¼	12¼	
C Javin	350	883	880	880	—5
CPI pr	125	$24⅛	24⅛	24⅛	
Cdn Tire A	325	$60½	59¾	60½	+1
Canron	375	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
CPLtd	10313	$15⅜	15⅛	15½	
Celanese	2100	320	310	320	
Cel 175	100	$18	18	18	
Chrysler	200	$40	40	40	+ ⅜
CHUM	760	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Cockfield	900	55	5	5	
Cominco	636	$25⅜	25	25	— ⅛
Con Bath	818	$16⅛	16	16⅛	
Cons Gas	2790	$17½	17¼	17½	+ ¼
Copind	3000	230	230	230	
Corpex	100	$12	12	12	— ½
Cr Fonc	385	$99½	99½	99½	
Denison	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
Distl Seag	1400	$39⅛	38⅞	39⅛	+ ¼
Dome Pete	1800	$44⅞	44⅜	44⅞	+1⅛
D Bridge	1017	$31¼	31¼	31¼	+ ½
D Coal pr	100	35	35	35	
Dofasco	110	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
D Glass pr	100	$14	14	14	+1
Dom Store	875	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
D Textile	8600	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Domtar	6504	$17¾	17½	17½	
Du Pont	100	$31½	31½	31½	+ ¼
Ea Svgs	200	$18	18	18	
Elec Knt	600	340	320	330	+15
Fal Nck	3442	557	56	57	+4
Fin Coll	236	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Fraser	100	$16	16	16	+ ¼
Fulcrum	300	55	5	5	
Fulcr 6p	1000	$7½	7½	7½	

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
Grafton	3025	$36½	36½	36½	+2½
GBC	600	$9⅛	9⅛	9⅛	+9⅛
GL Paper	1400	$15⅞	15⅞	15⅞	
Gulf Can	6880	$38	37¾	37⅞	+ ⅜
Hollinger	225	$39	38½	39	
Home A	403	$40½	40½	40½	+ ¼
Huds Bay	1100	$30¼	10¾	20¼	+1
H Bay Co	1100	$17⅝	17⅞	17⅞	+ ⅛
HB Oil Gas	510	$53¾	53⅜	53¾	
Husky Oil	5935	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
IAC	775	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
In Accept p	75	$64½	64½	64½	+1¼
Imp Oil	2541	$45	44¾	44¾	— ⅛
Imasco Ltd	328	$27¼	27	27	— ⅜
Int Nickel	5703	$32⅛	31⅞	31⅞	— ⅛
Int Util	3251	$24¾	24⅜	24⅜	+ ⅜
Inter Pipe	500	$28¼	28	28	— ¼
Inv Grp A	125	$11⅛	11⅛	11⅛	
Ivaco	600	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅜
Jamaica	9000	35	35	35	
Keen	1800	$11	10⅜	11	+10
Lacroix	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Lau Fin	200	$13	13	13	+ ¼
Lau F 200	200	$26	26	26	
La Veren	450	$7⅛	7	7	— ⅛
Loh Co B	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Loeb M	500	400	400	400	
Looistec C	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
M H Cable	100	$18½	18½	18½	+ ⅛
MB Ltd	6325	$24¼	24¼	24⅜	+ ⅛
Maislin	550	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
March Un	400	340	335	335	—10
Maritime	395	$23⅝	23½	23⅝	+ ⅛
Mass Fer	3762	$19½	19⅛	19⅛	— ⅛
McGraw H	1000	$7	7	7	+ ⅛
Melchers	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Mercantl	1916	$24½	24¼	24¼	— ¼
Micc Inv	1125	$32	31⅞	31⅞	—1⅛
Micrsyst	1258	$9¾	9¼	9¾	+ ⅛
Miron A	100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Molson A	3200	$30	29¾	29¾	— ¼
Molson B	1000	$29½	29½	29½	
Mon gre	245	$51¼	51	51¼	+ ½
NB Cook	700	210	210	210	—5
Nat Trust	25	47	44½	47	+ ½
Noranda	1000	$38⅛	38⅜	38⅜	+ ⅛
Nordair	1000	$6⅛	6	6	
Nor Ont G	1400	$11¾	11½	11¾	— ⅛
NOTIG a	700	$25½	25½	25½	+ ½
N W So	135	6½	6½	6½	— ⅛
Ocean A	300	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
Pancan	750	15¼	15⅛	15⅞	+ ¼
Pan Ocean	2000	$14⅞	14	14	— ⅛
Perl Rub	300	$14¾	14¼	14¾	+ ⅜
Peopl St	2800	$14¾	14½	14¾	— ⅛
Petrofina	300	$27¼	27¼	27¼	
Placer	600	$40	40	40	+1
Pow Corp	5173	$13½	13¼	13½	+ ¼
Pow C 5 pr	200	$14⅛	14⅛	14⅛	
Price Com	9944	$13	12⅝	13	+ ⅛
Provigo	1325	$8½	8½	8½	
Quebecor	700	$10½	10½	10½	— ⅛
Quet 4.50	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Rapid D	8300	$12¼	11½	12¼	+ ¾
Reitman	600	$14¾	16¾	16¾	+ ⅜
Reitman A	100	$15¾	15¾	15¾	
Rio Algom	11100	$17½	17½	17½	

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
Roland	6200	$7	7	7	+ ¼
Royal Bank	1650	$39	39	39	+ ¼
Royal Trst	1050	$48⅝	48	48	— ½
St L Cem A	500	$47	47	47	
Shell Can	6070	$58	57¾	57⅞	+ ⅛
Simosons	300	$30½	30½	30½	— ¼
Southern	105	$30⅝	30⅝	30⅝	+ ⅜
Steel Can	1250	$34⅞	34⅜	34⅞	+ ¼
Steinbo A	825	$27½	27⅜	27½	+ ¼
Sup Elec	600	255	255	255	—5
Texaco	2150	$56½	56½	56½	+ ½
Thom Nes	700	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
Trr Dm Bk	540	$34⅞	34¾	34¾	+ ¼
TD Rts	15446	88	84	87	+4
Tot Pet A	2350	910	905	910	+5
Tr Can PL	500	$44¾	44½	44¾	
Tr C C pr	125	$54½	54½	54½	— ¼
Tr Can A pr	150	$83	82	82	—2
Trans C Pl	25	$40½	40½	40½	— ½
Trizec Crp	200	$18⅝	18⅝	18⅝	
U Tire	300	290	290	290	—110
Uni Trust	200	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Velcro	1400	$13½	13¼	13½	+ ¼
Villager	400	$7¾	7¾	7¾	
Waax	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Walk GW	100	$50¾	50¾	50¾	—1¼
Woldwod	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Westcst	850	$24	24		
Wetburne	200	$16⅛	16⅛	16⅛	
Zellers	440	$19⅛	19	19	

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
Industrielles					
Amb Db	700	90	90	90	—9
Beig Stand	1170	$24½	24½	24½	— ¼
Berncam	1800	$17½	17	17	— ¼
Bio Vita	700	$7½	7⅜	7½	+ ⅜
C Gdale	300	$8½	8½	8½	— ¼
C Plum	500	250	225	235	—35
Com Hold	600	200	200	200	
Davis Ds	550	300	300	300	—5
Deltan	200	$5	5	5	
Foodex	2000	$29¾	29¾	29¾	— ½
Paco Cp	200	400	400	400	+10
Pembrok	500	$22⅜	22⅜	22⅜	
Proflex	2000	270	265	265	—5
Reprox	5450	$6½	6⅛	6¼	+ ⅛
Res Ser	7700	340	325	340	+30
S Law D	1700	95	90	90	—2
SXL Div	1975	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
SMA Inc	500	140	140	140	+5
Spart Air	1200	55	50	50	—2
Vn D Hout	100	$9½	9½	9½	
Mines et pétroles					
Accroll	124467	107	85	85	—24
AIS	3550	245	230	245	—5
Alax Min	2500	23½	23	23	—1
All Rox	500	60	60	60	+3
Americ	2000	7	7	7	
Am Eagle	7500	106	105	106	+2
Arno	5000	6½	6½	6½	+ ½
Atl Tung	2500	19	16	16	+1
Avilla	1500	30	28½	28½	—1½
Basic Res	3513	270	265	270	—10
Beltere	24000	35½	30	31	—4
Bluewtr	5550	395	275	330	—65
Burnt Hill	1000	9	8	8	
Cabot	600	110	105	105	—3
Caliper	29000	19½	17	17½	—1½
Candex	1000	13	13	13	
Can Keeley	7500	4	4	4	+ ½
Capri	20000	21	20	20	
Casslar	1200	$11¾	11¾	11¾	—3¼
ChibCo p	2000	27	26½	26½	
Clero	11000	11	9	9	—1
Con Quest	1000	24	24	24	
Con Dev	2500	61	61	61	+2
C Dolsan	500	1	1	1	—7
Coulee	1158	5½	5½	5½	—13
Credo Min	1000	12	12	12	—1
Duvan	1000	3	3	3	
Dynco	14887	55	52	55	+1
Emb Pet	500	49	49	49	—1
Expo Iron	1500	48	45	48	+6
Fab Met	1000	3	3	3	
Fairway	1900	155	155	155	—25
Fall Min	10800	455	445	445	+10
First Dren	2000	15	15	15	
Flint Rk	500	85	85	85	—5
Gaspe Q	51000	84	67	84	+14
Goldex	1200	295	290	290	—15
Gold Hk	5000	20	19	19	—1
Grandroy	5000	5	5	5	+1
G E Res	2500	6	5	5	+1
GL Nicki	3500	251	247	251	+4
Gr Coast	200	500	495	500	
Hanson	1000	15	15	15	
Invictus	18000	84	81	83	+1
Israel Cnt	3500	13	12	13	
Jamlown	53300	70	70	70	—10
Kontiki	1000	9	9	9	
Lexmo CEx	1200	685	665	685	+5
Louanna	8500	5½	5½	5½	
Lynx CEx	500	110	110	110	
Mdonld M	13000	34	30	30	—4
MacLan	3400	249	246	249	+1
Maybrun	2500	10	10	10	
Menorah	9000	12½	11	11	—1½
Mila Mines	2000	11	11	11	
Mln Exp	500	10	10	10	—3
Miro	1500	5	3	5	+2
Mistanco	6600	10	9	9	—1½
Mt eagle	20800	65	55	65	+10
Mt Laur U	8200	100	96	98	—1
M Pleas	7000	27½	27	27½	
Muscoch	3000	27	26	26	—3
Nw Hosco	1900	46	46	46	
NA Rare	18500	37	36	36	— ½
NQN Min	4000	33	32	33	+2
Pac Ni M	1000	11½	11½	11½	—2½
Paramag	1500	2½	2½	2½	
Peso Silv	1090	24	24	24	
Phoenix	100	715	715	715	—10
Probe Mines	600	35	35	35	+1½
Proto Ex	5500	80	73	73	—10
Que Expl	3000	40	40	40	
Ranger	200	$27½	27½	27½	— ¾
Roy Agas	3232	38	35	38	—1
StL Col	800	100	100	100	
St Lucie	2000	22	21½	21½	— ½
Sapawe	2000	2	2	2	— ½
Scandia	1400	11½	11½	11½	
Slocan	2400	265	261	264	+3
S Dufault	2500	20	14	14	— ½
Stand Gld	1500	28	27	27	+2
Stafrd	2500	30	30	30	+1
Surluga	2000	17	17	17	
Tagami	1000	9	9	9	
Torcan	6000	19	18½	18½	—1½
Transtere	2000	32	31	32	—1
Twent C	1000	110	110	110	—5
Viewpt	500	05	95	95	—15
W Q Mn	1000	7	7	7	—2
Wiscon	500	7½	7½	7½	
Zinat Mines	2000	6	6	6	

Les indices de Montréal

	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+0.77	+0.21	−3.36	+0.34	+0.93
Clôture	237.75	150.97	291.34	97.08	228.06
Sem. dern.	233.04	158.00	278.07	93.72	223.27
Mois dernier	229.10	154.94	264.99	91.74	218.60
1972 haut	236.98	167.87	287.71	101.97	227,13
1972 bas	187.56	150.88	227.56	81.22	186.08

au comptoir

Titre	Volume	Haut	Bas
Aurox	1000	.50	.50
Aztec Iron	5000	.18	.17
Beacon Mng	3060	.04	.03
Bodi Gard	1000	2.00	2.00
Bread Basket	1000	4.50	4.50
BC Oil Land	200	9.00	9.00
Cantech Res	10000	.40	.40
Central Tr	925	19.25	19.25
Charlor	4000	.45	.35
Cinevision	1525	6.00	5.625
Cons D L P	500	.95	.95
Corner Prop	350	4.25	4.00
Cuvier	1000	.18	.18
Dalhousie Dil	6000	.18	.17
Diplomat	1000	.39	.37
Dom Jubilee	2000	.40	.40
East Prov Air	500	6.00	6.00
Eden Ind	3360	1.05	.90
Elect Assoc	500	4.875	4.875
Europa	34000	.70	.50
Hammond	400	1.50	1.50
Hartland	12850	1.45	1.05
Henninger	100	5.25	5.25
Hibiscus	2000	.355	.35
Ixpaco Ind	500	1.75	1.75
Jolly Jumper	3000	1.15	1.15
Keen Ind	300	10.375	10.25
Keane	500	10.25	10.25
Knogo	1000	2.375	2.375
Kupfer	6000	.83	.55
Louisbourg	4000	.09	.09
MacLaren Pr	1214	.40	.40
Major Laurent	500	.52	.52
Marval	11000	.50	.45
Medipak	1000	.65	.65
Multico	19450	1.40	.75
Nordex	3100	1.50	1.45
North Point	118000	.27	.26
Ready Foods	400	1.95	1.90
Santa Helena	2000	.07	.07
Scintilore	1000	.85	.85
Simnoq	3000	.36	.35
Somex	2750	.87	.77
Tartan Exp	5000	.08	.06
Tele Capital	3550	8.75	5.625
Unity Bank	4300	7.875	7.75
Vencap Inv	1900	2.70	2.70
Warrington	500	8.625	8.625
West Allenbee	3000	.25	.25
Dairy Barn Wts	1000	1.20	1.20
Mepc 1966 Wts	600	5.125	4.75

les dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE **Dominion Glass Co. Ltd.** Actions privil. à 7 p.c., 17 1-2 cents payables le 15 jan. Inscription, le 15 déc.

Drummond, McCall and Co. Ltd. – Actions classe A. 15 cents; classe B. 12 3-4 cents. tous deux payables le 22 déc. Inscription, le 8 déc.

Hayes-Dana Ltd – Six cents. payables le 29 déc. Inscription, le 15 déc.

Newfoundland Telephone Co Ltd – Actions privil. à 7 1-4 p.c., 33 1-2 cents payables le 15 déc. Inscription. le 1er déc.

Texaco Canada Ltd – Actions privil. à 4 p.c., $1 payable le 20 jan. Inscription. le 29 déc.

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
AcroFund	1.48	1.63
Adanac	2.25	2.46
A.G.F. Special Fund	3.58	—
xAffiliated Fund Inc. Com.	7.54	8.15
All-Canadian Compound	8.10	9.40
All-Canadian Dividend	9.35	10.22
All-Canadian Fund 4,000	5.50	6.01
All-Canadian Revenue	8.72	9.53
All-Canadian Venture	4.37	4.78
Altamira Growth Fund	6.01	6.01
Altamira Income Fund	5.65	5.65
Am. Growth Fund	6.74	7.40
Andreae Equity	5.42	5.92
Assoc. Investors	6.16	6.22
Beaubran	50.38	54.71
xBoston Fund	8.69	9.50
xBuilock Fund Ltd.	15.89	17.40
Canada Growth Fund	6.53	7.18
Canada Cumulative	5.23	5.75
Canada Security	3.63	—
Cdn. S.A. Gold Fund	6.32	6.91
Cdn. Sec. Growth	5.73	6.30
Cdn. Gas & Energy Pfd.	15.76	17.32
Cdn. Invest. Fund	5.29	5.80
Cdn. Trusteed Income	5.14	5.64
Canagex	11.32	12.24
Canagex Bond	10.41	10.73
Canagex Int'l	10.17	10.99
Collective Mutual Fund	7.32	8.04
Commonwealth Inter.	16.51	17.15
C. I. Leverage	4.35	4.78
Commonwealth Venture	8.47	9.31
xCompetitive Capital	6.68	7.32
Corporate Investors	6.29	6.91
Corp. Inv. Stock Fund	5.48	6.02
CSM Japan Fund	11.08	12.18
Dom. Compound	6.53	7.09
Dom. Equity	9.26	9.64
xDreyfus Fund	13.42	14.71
Dynamic	5.55	5.55
Eaton Viking	6.24	6.78
Entarea Funds	6.67	7.33
Exec. Int'l Fund	2.27	—
Exec. Fund of Canada	6.64	7.28
Fidelity Trend	28.33	30.96
Fonds Collectif "A"	7.40	8.08
Fonds Collectif "B"	5.91	6.09
Fonds Collectif "C"	9.32	10.18
Fonds Desjardins "A"	4.42	—
Fonds Desjardins "B"	4.40	—
Fraser Fund	3.55	3.90
GIS (Composite)	12.47	13.71
GIS (Income)	4.50	4.95
Growth Equity	8.87	9.74
Growth Oil & Gas	35.73	—
Guardian Growth	10.57	—
Guardian Equity	6.54	6.82
Guarding Savings	11.81	12 98
Harvard Growth	7.70	8.44
Industrial Growth	7.86	8.64
xIvest	12.49	13.65
Invest Growth	12.67	13.85
Invest Int'l Mutual	7.82	8.55
Invest Mutual of Canada	5.97	6.53
Invest. Retirement Mutual	5.53	6.05
Japanese	8.24	9.01
Keystone Canada	8.96	9.82
xKeystone Polaris Fund	5.40	5.90
xKeystone Custodian K-2	7.37	8.07
x Do S-1	23.86	26.15
x Do S-4	6.25	6.85
xLexington Research	18.14	19.83
Le Fonds P.E.P.	3.93	4.27
xManhattan	5.07	5.54
Maritime Equity	3.63	3.96
Marcinvest	15.05	15.35
Mutual Accumulating	6.33	6.95
Mutual Bond Fund	11.05	12.15
Mutual Growth Fund	4.84	5.32
Mutual Income Fund	5.53	6.08
Nat. Resources	7.71	8.43
Natrusco	16.82	17.42
North West. Canadian	5.60	6.15
North West Growth	6.23	6.85
One William Street	19.43	—
Pembroke	8.93	9.03
Pension Mutual	9.60	10.52
Prevest Mutual	9.24	10.10
Principal	5.08	5.58
Provident	6.44	7.04
Prudential Growth	7.07	7.73
xPutnam Inv. Fund	11.07	12.10
xPutnam Growth	12.21	13.34
Planned Resources	4.91	5.40
Radisson R I	2.75	—
Regent Growth	10.73	11.79
Regent Pension	6.62	7.27
Regent Venture	5.13	5.64
RoyFund Ltd.	7.14	7.43
Sav. & Inv. Can.	7.10	7.80
xSav. & Inv. Amer.	10.61	11.63
Sav. & Inv. Retirement	5.18	5.68
Spec	9.87	10.78
Taurus	3.96	4.35
xTechnol	7.76	8.50
Templeton Growth	8.65	9.45
Timed Investment Fund	8.87	—
Utd. Accumulative	5.85	6.43
Utd. American	2.31	2.54
Utd. Horizon	3.45	3.79
Utd. Venture	4.37	4 80
Universal Sav. Equity	8.16	8.97
Western Growth	6.96	7.65
Xanadu	4.05	4.44
York Fund of Canada	5.47	5.95

x — Fonds américains

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.2840
Allemagne	Deutsche Mark	.3117
Angleterre	Livre	2.3365
Argentine	Peso	.1013
Australie	Dollar	1.1880
Autriche	Schilling	.0433
Belgique	Franc	.0226
Brésil	Cruzeiro Novo	.1650
Danemark	Couronne	.1451
Espagne	Peseta	.0159
France	Franc Etranger	.1968
France	Franc financier	.1966
Hollande	Florin	.3086
Italie	Lire	.001703
Japon	Yen	.003308
Mexique	Peso	.0797
Etats-Unis	Dollar	.99 1/2
Norvège	Couronne	.1513
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1964
Suède	Couronne	.2099
Suisse	Franc	.2639

new york

Les hausses l'emportent

La tendance a été modérément soutenue à Wall Street lundi. Les investisseurs ont consevé leur optimisme des dernières semaines mais l'attente des résultats des nouveaux entretiens américano-nord-vietnamiens de Paris a incité à la prudence.

Le marché a ouvert en hausse et s'est maintenu ensuite aux alentours de ses nouveaux niveaux. Les affaires sont restées actives.

L'indice Dow Jones a établi un nouveau record en montant à 1,027.32. L'ancien record de l'indice formé de 30 blue chips industrielles était de 1,025.21 et avait été établi le 24 novembre.

Les hausses l'ont emporté sur les baisses par 861 contre 658 alors que 304 valeurs demeuraient inchangées.

Le volume des transactions s'est élevé à 1973 millions d'actions comparativement à 11.57 millions vendredi.

Levitz Furniture, après avoir annoncé qu'en novembre ses ventes avaient augmenté de 54.1 pour cent, est devenue la valeur la plus active, à la hausse de 1-4 à $27 1-2 en 230,700 actions.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse de New York, McIntyre Porcupine a monté de 1 1-4 à $43, Hudson's Bay Mining, de 7-8 à $20 1-2; Dome Mines, de 1-2 à $65 1-4, Distillers Seagram de 3-8 à $43 7-8 et Granby Mining de 1-4 à $19 5-8.

A la Bourse Américaine, Preston a monté de 1-4 à $9 et Brascan Ltd. de 1-8 à $20 5-8. Canadian Javelin, a $8 3-4 et Scurry Rainbow, à $18 3-8, étaient toutes deux à la baisse de 1-8.

Migo Electronic était la valeur la plus active à l'Amex, à la hausse de 7-8 à $23 1-2 après que la société eut rapporté des bénéfices trimestriels de 43 cents l'action.

L'indice de l'Amex a clôturé à la hausse de .08 à 26.29.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
AbbtLb 1.10	87	28	76¼	75¼	75¾ + ¾
Aars .o0	55	18	38¼	3⅞	38 — ⅛
Admiri	126	10	18¾	18⅛	18⅜ + ⅜
Airco .80e	124	10	16⅜	17⅛	18¼ — ⅛
Alcan .80	52	13	22¾	22⅝	22¾ + ⅛
Alcoa	79	16	56⅜	56⅛	56⅜ ....
AllegC .28e	10	12	13⅜	12¾	13⅛ + ⅛
Allegh 1	15	25	30⅛	29⅝	30 + ¼
AlleqL pf 3	3	..	42½	42½	42½ + ⅛
AlleqP 1.40	27	10	24	23⅝	23⅜ — ¼
Allnq 1.04t	35	14	19⅝	19⅛	19⅜ + ⅛
Alld C 1.20	76	14	31⅜	31⅜	31⅜ + ⅛
AllisC .20e	119	21	13⅜	13⅛	13½ ....
Allss .22r	131	19	48	47¼	47⅜ ....
AlArl	365	..	29¼	27½	28⅛ +1¾
ABrnd 2.

toronto

Sommet record des valeurs industrielles

L'indice des industrielles à la Bourse de Toronto a atteint hier un niveau record de toute son histoire alors que les cotes étaient à la hausse à la suite d'une séance active.

L'indice des industrielles a monté de .98 à 217.44. L'ancien sommet de 217.36 avait été atteint le 23 août dernier.

L'indice des métaux de base a monté de 1.14 à 83.87. Celui des pétroles de l'Ouest, de 1.06 à 274.51. Les aurifères étaient à la baisse de .53 à 182.32.

Les hausses l'ont emporté sur les baisses par 301 contre 240 alors que 268 valeurs demeuraient inchangées.

Le nombre des transactions s'est élevé à 2.98 millions d'actions d'une valeur globale de $29.08 millions comparativement à 4.23 millions d'actions d'une valeur de $31.19 millions vendredi.

Les grands magasins, les banques, les communications et les alimentaires étaient parmi les compartiments qui ont enregistré les gains les plus substantiels tandis que les pipe-lines, les biens immobiliers et les sociétés de prêts et de fiducie étaient les seul compartiments qui ont enregistré les pertes.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
Industrielles					
Abitibi	3127	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Acklands	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
Acres Ltd	5585	$17⅛	17	17	
Acres A pr	100	$45¾	45¾	45¾	+ ¼
Acres wt	420	405	405	405	— 5
A.G.F.M	1660	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Agra Ind	850	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Ahed M	100	390	390	390	
Alta Gas A	2428	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Alta Gas p	55	$71	71	71	
Alta Nat	1070	$20¼	20	20	— ½
Alcan	23068	$22¾	22⅛	22¾	+ ¼
Alcan pr	100	$24½	24½	24½	
Algo Cent	200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Algoma St	2485	$12⅞	12⅝	12¾	
Allarco Dv	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Alliance B	1650	$9⅜	9	9	— ½
Alpa Ind	5500	$14¼	13¾	13⅞	
Almin 2p	230	$36¾	36¾	36¾	
Andres W	4652	$42⅛	41½	42⅛	+1⅛
Anglo-cn	200	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Ang CT 4½	25	$28½	28½	28½	— ½
Ang CT 265	50	$35	35	35	
Aquitaine	1473	$27¼	27	27¼	
Argus	115	$18	18	18	
Argus C pr	610	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Asbestos	1220	$17⅛	17	17	— ⅛
Ashland C	1220	$13¾	13¼	13¼	
Atco Ind	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Atl Sugar	2000	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Atl Sug pr	z10	$6¼½	6¼½	6¼½	
Auto El	2010	$9¾	9½	9¾	+ ½
Auto Hard	600	$11	11	11	+ ½
Bk Mtl	38271	$23	22½	22⅝	+ ⅜
Bank N S	2737	$39⅜	39¼	39⅜	— ⅛
B Cdn Nat	450	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Bartaco	1000	300	300	300	
Bathst p	2000	$13	13	13	+ ¾
Baton B	3910	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Belding w	200	125	125	125	— 5
Bell Canad	5544	45	44½	44⅝	— ¼
Bell A pr	102	$50¼	50¼	50¼	— ⅛
Bell B pr	265	$51¾	51½	51½	+ ½
Biltmore A	1000	5	5	5	
Black P	1100	8	8	8	
Block Bros	6915	305	295	295	—10
Bombrdier	1315	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Bovis Cor	810	210	205	210	+ 5
Bow Valy	1287	$41⅜	40¾	41¼	— ¼
BP Can	20154	$18⅜	18⅛	18⅛	+ ⅛
Bralor Res	1045	220	215	215	— 5
Brama	55500	440	435	435	+10
Bramal w	1300	280	275	280	+ 5
Brascan	7375	$20¾	20½	20½	
Bright	z17	$23⅜	23⅛	23⅛	
Brinco	2039	5⅝	5⅜	5⅞	+ ⅛
Br Am Bnk	120	$15	15	15	+ ¼
BC Forest	408	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
BC Pack B	100	$31½	31½	31½	+ ¼
BC Sugar	200	$21½	21½	21½	+ ½
BC Phone	75	58	58	58	
BCPh 6 pr	50	$75	75	75	
BCPh 4½ p	25	57	57	57	
BCPh 1956	50	$61⅛	61⅛	61⅛	
BCPh 5¾ p	z10	$72⅝	72⅝	72⅝	
BCPh 6.80	1650	$21¾	21¼	21¼	— ¾
BCP 7.04 p	220	$22½	22½	22½	— ⅜
Bruck A	200	$10	10	10	
Budd Auto	525	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Burns Fds	z10	$18⅝	18⅝	18⅝	
Cad Dev	6870	$11	10¾	11	+ ⅛
Budd A w	z120	940	940	940	
Calgary P	2400	$27½	27¼	27¼	— ⅛
CAE Ind	1275	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Calgry p	40	$75	75	75	+ ½
Calgy 540 p	25	$99	99	99	
Calvrt Dle	300	225	225	225	
Calvrt le	300	225	225	225	
Cambridg	100	$10¾	10¾	10¾	— ½
Campeau	2215	$7⅜	7½	7½	— ⅛
CD Sugar	325	$25	25	25	+ ½
Can Cem L	444	$57	56	56	
C Cem L p	z30	$19	19	19	
Can Malt	50	$31½	31½	31½	
C Packrs	400	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Can Perm	760	$24¼	24	24	— ⅜
CSL pr	400	$5	5	5	
Cdn Brew	622	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
C Cablesy	1480	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
C Cable w	z10	570	560	570	
Cdn Equty	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
C Found pr	z95	$10	9¾	10	
CG Invest	201	$80¾	80	80¾	+ ¾
C Goldie	1088	$8½	8½	8½	— ⅛
C Hydr	425	$11⅛	11½	11⅜	— ⅛
C Imp Bank	9196	$31½	30⅞	31½	+ ⅜
CGOL	10806	$10⅜	10½	10½	— ⅛
C Ind Gas p	125	$25	25	25	
CIL	15 0	$15½	15¼	15½	
C Intrurb p	100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
C Menoir	400	435	430	430	+ 5
C Marconi	5300	$5⅛	5	5⅛	
C Occdental	800	$11½	11	11½	— ⅛
CP Inve pr	2092	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅛
CP Inve w	4575	255	245	255	+ 5
CP Ltd	33526	$15¾	15¼	15⅜	+ ⅛
CPL A p	2300	$10⅞	10¾	10⅞	— ¼
CPL 53. pr	487	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Cdn Tire	225	$7¼	6¾	6⅞	— ⅛
Can Tir A	2258	$60¾	59¾	60¾	+1¼
C Utilit s	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
C Util 4¼ p	50	558	58	58	+ ½
C Util w	1 00	550	550	550	— 5
CWN 5½ p	z25	$15	15	15	
Canron	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Capit Div	3100	60	58	58	
Cara	3000	$8¼	8	8	
Carrier JD	100	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	2500	325	315	325	+15
Celan 175 p	500	$15½	15½	15½	— ¼
CCN	150	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Chat-Gal	130	$34	33	33	
Chrysler	1481	$40	39½	40	+ ⅝
CHUM	4 0	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
CHUM B	2500	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
City Sav T	400	$11⅜	11⅜	11⅜	
Columbia	120	60	60	60	
Columbi p	1900	125	125	125	
Cominco	2250	$25¼	24⅞	24⅞	— ¼
C Holiday I	430	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
Compro	300	440	440	440	+ 5
Compr Ap	100	$12¾	12¾	12¾	+ 1
Comb Ins	100	$21	21	21	
Computel	110	$12½	12	12	— ¾
Comtech	2700	450	440	450	
Con Bath	400	$16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
Con Bath p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Con Bath w	z25	62	62	62	
Con Bldg	3850	225	220	225	
Con Textle	100	445	445	445	+ 5
Con Distrb	2160	$30⅞	30½	30¾	— ¼
Cons Gas	7166	$17½	17¼	17½	+ ¼
Con Gas A	25	$82	82	82	
Con Gas B	72	$83½	83½	83½	— ½
Con Glass	180	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Control F	1300	280	275	275	
Cooper C	200	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Corby vt	110	$22	22	22	+ ½
Cornat Ind	600	225	225	225	
Costin R w	920	395	385	385	—10
Crain R L	700	$13¼	13⅛	13¼	— ⅛
Crestbrk	1500	380	370	375	+ 5
Crwn Life	100	$58½	58	58½	—1½
Crush Intl	148	$15½	15½	15½	— ⅛
Cygnus A	1805	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	840	$7¾	7¾	7¾	
Dawson D	100	$6¾	6¾	6¾	
Delta Ben	300	$6½	6½	6½	
Distl Seag	2190	$39¼	38⅞	39¼	+ ½
Doman I	475	$13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
Dome Pete	6950	$45½	44¼	45	+ 1
D Bridge	1850	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
D Citrus	200	$12	12	12	
Dofasco	8050	$28⅛	28	28¼	
Dom Glass	100	$13	13	13	+ ¼
Dom Store	1470	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Domtar	15506	$17¾	17½	17½	— ⅛
Domtar pr	225	$14½	14½	14½	
D Textile	2500	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Douglas L	600	340	340	340	—10
Drumon A	410	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Du Pont	1200	$31¾	31½	31¾	+ ½
Dustbane	600	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Dylex Ltd	486	$21½	21	21	
Dylex A	36560	$21½	20¾	21¼	+ ½
E-L Fin	1800	$11½	11¼	11½	
E-L Fin p	200	$12½	12½	12½	
Electro ltd	980	$19½	19⅜	19⅜	+ ¼
Erie D	300	$8⅝	8½	8½	
Erie D A	100	$6½	6½	6½	— ½
Fairview	2200	$14⅞	14¾	14¾	
Falcon	4985	$57	55	57	+ 2
Fed Dlver	600	110	110	110	
Fed Grain	1500	$9	8⅞	8⅞	
Fidelty M S	225	$11¼	11¼	11¼	
Fields S	100	$18½	18½	18½	
Finning T	1375	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¾
Fleet Mfg	7930	200	175	185	+10
Foodex S	184	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
Ford Cnda	140	$102¼	101	102	+ 1
F Seasons	800	$9½	9½	9½	+ ⅛
FPE Plon	100	$20	20	20	+ ¼
Fraser	4700	$16¼	16	16¼	+ ⅜
Galf MI Irn	z62	$7¼	7¼	7¼	
Gaz Metr	712	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Gaz M 66w	100	160	160	160	
Gdn Manq	125	$8¼	8¼	8¼	
Gen Distrb	5260	$33½	32¾	33⅛	+ ⅜
GMC	z51	$81	80¾	80¾	
Genstar L	710	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Gnstar L w	300	660	650	650	—10
Gesco Dis	1375	$8	7¾	8	+ ¼
Glendale	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Glengalr	750	175	170	170	— 5
Gleno B p	900	300	300	300	
G Mckay A	150	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
Graff G	1300	$36¼	36	36¼	+ ¼
Greb I B	200	$9	9	9	+ ⅛
GL Paper	245	$15½	15½	15½	— ⅛
GL Power	400	$23	23	23	
GN Capital	3500	$7⅜	7⅜	7½	
Gt W Life	1124	$76¼	76	76¼	+ ½
Gt West S	750	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Grey G	820	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Greyhnd C	1000	125	115	120	
Greyhnd	3578	$24½	24¼	24½	+ ½
Grissol F	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
GSW Cl B	500	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Guar Trst	750	$15⅜	15¼	15⅜	
Gulf Can	8732	$38	37⅝	38	+ ¼
Ham Tr	330	$19	19	19	+1½
Hardee	800	110	105	110	
Hard Carp	225	$24¼	24¼	24¼	
Hard Crp A	1230	$25	25	25	+ ¼
Harlequin	500	$14¾	14½	14¾	
Harris J S	400	295	295	295	— 5
Harveys L F	700	115	115	115	
Hawker S	504	375	370	375	
Hawker pr	z15	566	66	66	
Hays Dna	3417	$11¼	11	11¼	+ ¼
Home A	2110	$40½	40¼	40½	+ ¼
Home B	712	$38½	38½	38½	— ⅜
Horne Pit	z5	350	350	350	
H Bramor	200	$7	7	7	
Horden DH	z50	$6¾	6¾	6¾	
H Bay Co	4450	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
HB Oil Gas	1538	$53⅜	53¼	53¼	— ⅜
Huron Erl	6875	$34	33¾	34	+ ½
Husky	15163	$19	18¾	18⅞	+ ¼
Husky D w	2700	585	580	580	+10
Husky E w	2000	720	705	715	— 5
IAC	1650	$21	20½	20⅝	— ¼
IAC w	350	915	905	905	—10
Imasco	800	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Imp Gen w	100	100	100	100	
Imp O	16305	$45⅛	44¾	44⅞	
Indal Can	500	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Indusmin	z14	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ind Adhes	400	$17⅛	17	17	— ⅛
Inolls	240	$17¼	17	17¼	— ¼
Inland Gas	800	$12	11⅞	12	+ ⅛
Inland G p	z18	$13	12¾	13	
Inter-Citv	200	$10	10	10	
Inter C A p	200	$17⅜	17⅜	17⅜	
Inter C B p	200	$19½	19½	19½	
Inter C B w	1000	610	610	610	+10
Intermetco	1700	380	380	380	
IBM	187	$394	393	393	— 1
Inco	23738	$32⅛	31⅞	31⅞	— ⅛
Int Util	6343	$24¾	24¾	24¾	+ ⅜
Interoool	500	$18¾	18½	18½	— ¼
Int Div	200	315	315	315	— 5
Intpr Pipe	4080	$28¼	28	28⅛	— ⅛
Int Pipe w	750	$12¼	11¾	12	— ¼
Iosco	5910	$15	14¾	14⅞	
Inv Group	1300	$11	10⅞	11	+ ⅛
Inv G A	18900	$11¼	11	11¼	+ ¼
Irwin Toy	2640	$14½	14½	14½	+ ¼
ITL Ind	1600	230	225	225	—10
ITL Ind pr	100	$9½	9½	9½	— ½
Ivaco Ind	910	$23⅜	22⅞	22¾	+ ¼
IWC Ind	1800	375	370	370	
Kaiser Re	1025	195	195	195	
Kaps Tran	2020	$11½	11⅜	11½	
Keen Ind	3100	11	10½	11	
Keeprite B	700	$13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛
Kelly D A	200	$8	8	8	
Kelsey H	200	$11¼	11	11¼	+ ¼
Kenting	400	$7½	7½	7½	— ¼
Koffler	1900	$19	18⅝	18⅞	+ ¼
Koffler A p	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
Labatt	5825	$30¼	30	30	— ½
Labatt pr	1450	$30⅛	30½	30½	— ½
Laidlaw M	3825	$15¼	15	15¼	+ ⅛
LOnt Cem	2475	320	315	315	
Laura Sec	160	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Lau Fin	160	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Lau F 1.25	z85	$16	15¾	16	
Leigh Inst	1150	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Levy A pr	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Life Inves	z50	$6¼	6¼	6¼	
Life Inv w	1000	75	75	75	
Livingsto	700	$11	11	11	— ¼
Lob Co A	210	$6½	6½	6½	
Lob Co B	1140	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Lob Co pr	50	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Lob G A pr	300	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Lob G B pr	z63	$21	20¾	20¾	
Loeb M	520	400	400	400	+ 5
Maclarn A	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
MHnt A	11500	$15¾	15¾	15¾	
MH Cable	110	$18⅜	18⅜	18⅜	
MB Ltd	5510	$24½	24⅛	24½	+ ½
Magna El	207	$10⅛	10	10	— ¼
Magnason	1175	$15¾	15⅜	15½	+ ⅛
Magnetics	3625	100	97	100	+ 3
Maislin I	100	$13	13	13	— ⅛
M Lf Gard	50	$30	30	30	
M Lf Mills	325	$18⅜	18½	18¾	+ ⅛
Maritime	355	$23½	23½	23½	+ ½
Markboro	325	$8¼	8¼	8¼	
Markel F	1300	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Mass-Fer	6116	$19½	19⅛	19¼	— ¼
McGraw H	400	$6¾	6¾	6¾	
McLaghin	1428	$15¼	15	15⅛	+ ⅜
McLaqn w	200	800	800	800	— 5
MEPC	8000	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
MEPC w	3800	345	330	330	—10
Mercantil	2402	$24½	24¼	24¼	— ⅜
Mercant r	597	595	580	580	—10
Met Stores	210	$23½	23½	23½	
Met Trust	150	$22	22	22	+ ½
MICC	500	$32½	31⅞	32	—1⅜
Micsys	15086	9⅝	9⅜	9⅜	+ ⅜
Micrsys w	3750	525	480	500	+30
Mlit Brick	600	470	450	450	
Mindustri	250	$7½	7½	7½	+ ¾
Molson A	100	$29⅞	29⅞	29⅞	
Molson B	300	$29½	29½	29½	
Monenco	150	$10¼	10¼	10¼	
Moore	12183	$51¼	50¾	51	+ ¼
Morse A	900	$10½	10¼	10½	+ ⅜
Morse B	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅜
Morse pr	75	$30½	30½	30½	— ½
Morse B pr	300	$33	32½	33	+1½
Murphy	825	9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Murritt P	10	370	370	370	+ 5
Nabrs Dlg	500	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
NaChrs I	400	$6¼	6⅛	6¼	
N Hees Ent	500	260	255	260	
Nat Sea A	300	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Nat Trust	1300	$47	46½	47	+ ½
N B Cook	200	215	215	215	
Neonex	3660	490	485	490	+ 5
NB Tel	441	$15	15	15	
NPro D	10000	32	32	32	+ 1
Nfld LP	250	$14⅜	14⅜	14⅜	
Nfld Tel A	300	$20¼	20¼	20¼	
Noma Ind	415	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Noranda	6453	$39½	38½	39½	+ ⅞
Nordalr L	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Nor Ctl G	5038	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Nor Ctl B p	800	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Nor Ct 150 p	1900	$25½	25⅛	25¼	— ¼
Nor Ctl w	1700	470	465	465	— 5
NW Util p	27	$54⅛	54⅛	54⅛	
Nowsco W	200	$10½	10¼	10½	+ ⅛
NSt Mark	1300	$11¼	11	11	— ¼
NuWest D	700	$10	9⅞	10	
NWL Fin	1300	290	285	285	— 5
Ocdentl Pt	1300	$12⅜	12⅛	12½	— ⅜
Oceanus I	255	105	105	105	
Oil Patch	7900	410	400	405	+ 5
Okanagan	240	$11¼	12⅛	12¼	— ¼
Ontario Tr	672	$10½	10½	10½	
Orland R	400	$10½	10½	10½	
OSF Ind	288	09¾	9¾	9¾	
Oshawa A	9620	$11⅞	11½	11¾	+ ½
Oshawa w	1400	110	105	110	+ 5
Overlnd 2 p	1100	320	315	315	+10
Pac Pete	510	$43¾	43¾	43¾	
Pac West A	106	$23½	23½	23½	+ ⅛
Pancana I	1600	275	270	270	+ 5
Paulin	1000	$5	5	5	+ 5
Peerless	3400	$14½	14	14½	+ ⅜
Pemb A	11000	$6¼	6	6	— ¼
Pembln B	200	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Penningtn	300	$10⅝	10⅜	10⅜	+ ⅛
PC Jewl	300	$25	24⅞	25	+ ⅛
PC A	21600	$25¾	25	25⅜	+ ⅜
P Dept S	1125	$16½	16½	16½	— ¼
Petrofina	300	$27⅜	27¼	27⅜	+ ¼
Phillips Cb	400	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Pitt Eng C	200	$11½	11½	11½	
Pow Corp	5935	$13½	13⅛	13⅜	— ⅛
Pow Crp pr	25	$32	32	32	— ¾
Price Com	5830	$13	12⅞	13	+ ⅛
Provlgo	100	$8½	8½	8½	
Prov B Can	335	$17	16¾	16¾	
Quinte A	100	150	150	150	—25
Realty C A	200	$7⅜	7¼	7¼	
Realty C w	900	395	390	390	+ 5
Reichhold	250	$20	19¾	19¾	— ¼
Reitman	500	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Reitman A	1294	$15⅞	15½	15⅝	+ ⅜
Revelstk	200	$7½	7½	7½	
Rileys	13610	250	220	240	+20
Ripley Int	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
R Little	400	$6¼	6¼	6¼	
Rolland	550	$7	7	7	+ ¼
Ronald Fd	100	$15½	15½	15½	+ ¼
Rothman	200	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Rothmn w	440	400	400	400	
Rothm 2p	550	$19½	19⅜	19½	
Roy Bk	10560	$39½	38¾	38⅞	+ ⅛
Royal Trst	977	$48½	48	48	— ½
Ryl T M	100	$15¼	15¼	15¼	
Russel A	1700	$12¾	12½	12½	— ⅜
StL Cem A	50	$46	46	46	— 1
St Maur	49900	105	96	100	+ 5
Sandwell	100	350	350	350	— 5
Sayvette	800	55⅞	57⅜	57⅜	— ⅛
Schneid	210	$13⅞	13⅝	13⅞	
Schneid b p	150	$12¼	12¼	12¼	
Scintrex	400	170	170	170	— 5
Scot York	775	$6¾	6½	6¾	
Scot Lasal	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Scotts	800	$22½	21¾	22½	+ ⅝
Seaway pr	525	$5¼	5¼	5¼	
Seco Cem	700	$10½	10½	10½	— ⅛
Secur Cap	3500	110	100	110	
Shaw Pipe	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Shell A	2639	$58	57¾	57¾	+ ¼
Shepherd	100	$7½	7½	7½	
Shulty's	2700	375	350	350	—20
Silverwd A	577	$14	13⅝	13⅜	— ⅜
Silverwd B	z2	$14	14	14	
Simpsons	3985	$30¾	30½	30½	
Simpson S	203	$43⅞	43½	43½	
Sklar M	2015	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Sklar W	825	560	550	550	
Skyline H	200	$7	7	7	— ¼
Slater Stl	375	$13⅜	13¼	13⅜	
Slat Steel p	100	15	15	15	+ ¼
Slater B pr	225	$14¾	14¾	14¾	
Soby Stor	1000	$7½	7½	7½	
Southam	4675	$30⅞	30¼	30⅞	+ ⅜
Spar Aero	1700	450	445	450	
St Brodcst	1150	$13⅜	13	13	— ½
St Paving	500	$7⅞	7⅞	7⅞	
Stelco	10166	$35	34½	35	+ ⅜
Steinbg A	1250	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Steintron	900	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Stuart Hs	1405	$7¼	7	7	— ¼
Stuart Oil	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¾
SurpassC	500	88	88	88	+ 3
Teledyne	700	425	410	425	+15
Telemed	1220	$56½	56¼	56½	+ ¼
Texas G	15630	$19¾	19	19⅛	
Thom Nes	3700	$13⅜	13⅛	13⅛	+ ⅛
Thom N pr	75	$48¼	48	48¼	— ⅞
Toromont	300	270	270	270	— 5
Tor Dm Bk	9202	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
TD Bk r	43200	89	83	87	+ 5
Tor Star B	1475	$73	71	73	+2½
Traders A	1100	$22⅞	22⅞	22⅞	
Traders 5 p	100	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Trader B p	50	$29½	29½	29½	
Trader 66 w	z20	$10⅝	10⅝	10⅝	
Transair	915	320	315	320	+ 5
Trnsair w	600	120	120	120	+15
Tr C Glass	300	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Tr Can PL	1202	$44¾	44½	44¾	
Tr Can Pl p	248	$40¾	40½	40½	
Tr Can A pr	82	$83	83	83	— 1
Tr Can C pr	550	$54¾	54½	54¾	

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir: **670-6748** J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

AIDE FAMILIALE, sérieuse, pour prendre charge de maison et 2 enfants (1 et 2 ans). Cause accouchement. Nourrie, logée, salaire à discuter. Tél.: frais virés **234-9831.** 7-12-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél. **276-9067.** 1-1-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

Table à carte Victorienne, $85. Tables à panneaux et à café, style anglais, $30. chacune. Berceuse, etc. Tél.: **334-2590.** 6-12-72

ARMOIRES, armoirette, buffet-2 corps, bahuts, table et chaises, coffres, berceuses, horloge, Tél.: soir **1-584-2631.** 11-12-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées, sun-deck.

Visites après 3:00 P.M.

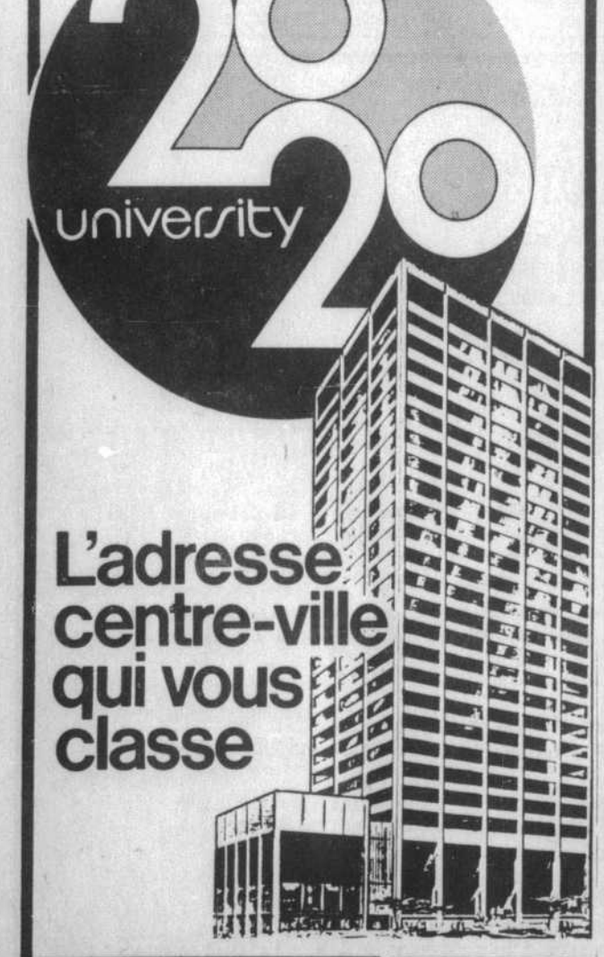
3½ - $170.
Tél. 273-4451
J.N.O.

COTE-DES-NEIGES: 5614 Gatineau app. 2, 3½ chauffé, eau chaude, taxes payées, cuisinière électrique, réfrigérateur. $115. Décembre Tél.: **733-8420** 11-12-72

ARTICLES A VENDRE

VENTE DE FAILLITE: tapis ozite de toutes sortes, échantillons, équipements de bureau. Tél.: **272-3195.** – 207 est, rue Beaubien. Tout doit être vendu. 7-12-72

BUREAUX A LOUER



2020 University
LOCATION IMMÉDIATE

- Commodités et emplacement insurpassables – à la station de métro McGill – en face de Eaton et à quelques minutes des principaux édifices et de l'activité du centre-ville.
- Accès direct, à partir du métro McGill, à 6 étages de magasins, de boutiques, de restaurants et de stationnement intérieur.
- 10 ascenseurs.
- Climatisation confortable toute l'année.
- Locaux de toutes dimensions jusqu'à 16,700 pieds carrés par étage.
- Jardin paysager unique.
- Gulf Oil Canada Limitée a déjà loué 6 étages.
- La Banque de Nouvelle-Ecosse occupera des locaux au 1er étage et sur la mezzanine du métro.

MÉTRO McGILL

Composer 861-9393. Courtiers protégés.

2020 university UNE RÉALISATION **TRIZEC**

6-12-72

ARTISANATS

EBENISTE FRANCAIS vous fera décapage, réparation, polissage de meubles toute finition. Fabrication de belles bibliothèques. Travail très soigné. Aussi vente d'antiquités. Tél.: **467-2223** (après 1 p.m.) 1-1-73

ASSOCIÉS DEMANDÉS

HOMME D'AFFAIRES désirant investir dans un petit commerce en plein essor. Ecrire Case 355, Le Devoir, 12-12-72

AUTOS A VENDRE

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE

VOLVO 1969, 164 Aut., radio parfaite condition	**$2595.**
VOLVO 1970, 144S Tout équipée	**$1895.**
VOLVO 1968, 1800S Tout équipée	**$2095.**
VOLVO 1970, 142S Automatique, radio	**$2195.**

up-town automobiles ltée
400, boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 5-12-72

PEUGEOT 304
1971
Sedan, traction avant, pneus Michelin. **$1,795.00**

PEUGEOT 504
1970
Sedan, 4 vitesses, toit ouvrant, radio. **$1,995.00**

PEUGEOT 204
1969
Sedan, traction avant, pneus Michelin. **$895.00**

Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél. 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
9-12-72

AUTOS A VENDRE

FORT CHAMBLY AUTOMOBILES: 2575, Bourgogne, Chambly, Tél: **658-6623,** Dépositaire Volvo-Fiat, vente – pièces, – service. Prix en-dessous de toute compétition, soit pour automobiles ou accessoires. 16-12-72

PEUGEOT 504, 1970, 38,000 milles, gris métallisé, intérieur rouge, toit ouvrant, bon état. Tél.: **843-4120** 8-12-72

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: face pente-ski, luxueux Bavarois, neuf, 5½, chauffé, toit cathédrale, meubles Thibault, cheminée pierre, télévision. Semaines: ski après 13 janvier. Tél.: **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 3-1-73

COMMERCES A VENDRE

BUANDERETTE à vendre, 20 laveuses, 9 sécheuses en parfaite condition. Tél.: **277-4278.** 11-12-72

FEMMES DEMANDEES

FILLES DE TABLE, à temps partiel. Se présenter au Restaurant Chez Vito, 5412 Côte des Neiges, demander Mlle Edith. 9-12-72

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, chauffage, réparons tout trouble, spécialité calorifère, rénovation de sous-sol, à bas prix. Tél.: **336-2252.** 18-12-72

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. **388-2137, 669-2547.** 3-1-72

HOMMES DEMANDES

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉS À FAIRE UN REVENU ÉLEVÉ plus boni en argent et voyages de convention? C'est possible si vous êtes un homme sérieux et demeurer dans la région de Montréal. Très peu d'expérience. Écrire par avion au: Président, Dépt. AG., P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario. 9-12-72

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: près de l'Université de Montréal, 3837 Lacombe, haut-duplex, 6½ chauffé, non meublé, pas de garage. Libre le 1er janvier. $200. Tél. **733-4314.** 6-12-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., les lettres. Tél.: **288-2332** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC: cottage, 9 pièces, terrain 45' x 95', garage; doit régler rapidement succession. Tél. **272-1038** ou soir **270-3550.** 11-12-72

CENTRE DE SUTTON: cottage en "clapbord", typiquement canadien, plus bâtiment en béton à multiples usages sur un terrain de 20,000 pieds carrés, jardin avec haie, arbres, ruisseau, 2 garages et stationnement pour 10 voitures. Tout en parfait état. Très privé. 5 minutes de la pente de ski. Possibilités illimitées. Transfert. Tél: **845-0331** soir. 7-12-72

MAISON QUEBECOISE à vendre. Tél: **672-2189** 11-12-72

OUTREMONT: cottage semi-détaché, avenue Sunset. Quatre chambres à coucher, solarium, bibliothèque, 2½ salles-bains, fenêtres aluminium, isolant, jardin, garage, entrée privée. En voie de rénovation mais peut être visitée dès maintenant. Prix demandé: $38,500. Tél.: **738-4318.** 6-12-72

OUTREMONT
HAUT CHEMIN STE-CATHERINE: belle maison détachée, 13 pièces, terrain 60' x 200', 2 garages, libre immédiatement. Aubaine $50,000.
PRATT: Duplex 6-6, 2 pièces au sous-sol, 2 garages, rue tranquille.
Mme M.A.D. Préfontaine
273-3789
IMM. TREMBLAY INC.
courtiers
735-5588 6-12-72

À VENDRE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

WESTMOUNT
AVE KITCHENER - $37,000.
Jolie résidence de 7 pièces. Cuisine moderne. Salon avec foyer, 3 chambres à coucher, plus chambre de bonne, sous-sol fini, 2 garages. MLS. F. Bibeau, 935, 8541 ou rés.: 482-1143.

N.D.G.
NOTRE-DAME DE GRÂCE EST
Grande résidence de 10 pièces située près du Manoir N.D.G. 5 chambres à coucher, 3½ salles de bains. Sous-sol aménagé. Belle boiserie de chêne. Grande cuisine. Garage. Jardin. MLS. F. Bibeau, 935-8541 ou 482-1143.
6-12-72

PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER

CHEMIN STE-CATHERINE
Près Laurier, grande maison familiale, plusieurs tapis, tentures, service salle à manger, garage. $450. par mois.
Mme M.A.D. Préfontaine
273-3789
IMM. TREMBLAY INC.
courtiers
735-5588 6-12-72

CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

Région de Trois-Rivières
PARENTS
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre l'agent-distributeur
Claude Ringuet,
Cap-de-la-Madeleine,
374-8558

PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES A VENDRE OU A LOUER

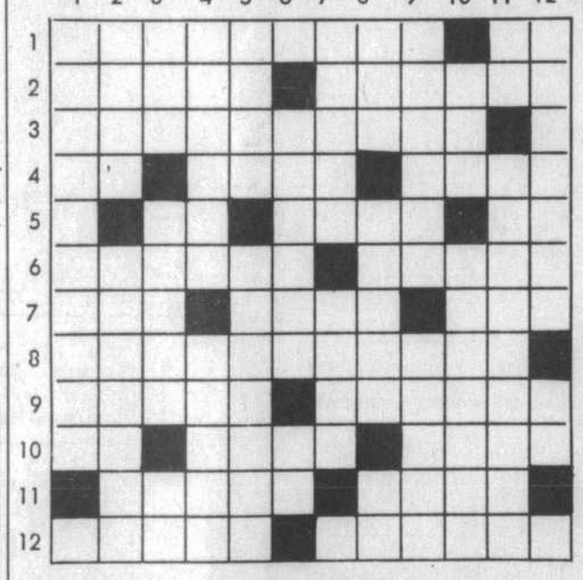
BÂTISSE UNIQUE
À MONTRÉAL
1 ÉTAGE — INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
SITUÉE AU CARREFOUR DES ROUTES DU CANADA



REZ-DE-CHAUSSÉE: 60,000 p.c.
Bureaux: salle de montre—caféteria 13,000 p.c.
BROCHURES ET INFORMATIONS ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER SUR DEMANDE
E. DENIS 735-6381 M.L.S. C 12097
I.C.I. DIVISION
6-12-72

société de FIDUCIE du QUÉBEC

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1–Mine de houille. – Baryum.
2–De cette façon. – Vol.
3–Doctrine des partisans de l'unité.
4–Saint. – Temps récemment écoulé. – En outre, de plus.
5–Curium. – Désire. – Molybdène.
6–De la nature de l'éther. – Ce que le maître donne à apprendre.
7–Partie du pain. – Irlande. – Enlève.
8–Mouvement causé par une secousse violente.
9–Fille du frère. – Loues.
10–A toi. – Géant vorace. – Adresse, tour de main.
11–Long Range Aid to Navigation. – Membre.
12–Coiffure ronde et plate. – Rechercher.

Verticalement

1–Action de hausser.
2–Qui a été consacré. – Relative au tibia.
3–Sans inégalités. – Tendrement aimée. – Métal précieux.
4–Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres. – Plante des marais.
5–Attachai. – Personne qui renie sa religion.
6–Passage de l'état de sommeil à l'état de veille. – Radon.
7–Choisir. – Songe.
8–Coupé court. – Docteur de la loi, chez les musulmans. – Avalé.
9–Personne qui vit seule, loin du monde. – Pénètre.
10–Démonstratif. – Convention entre deux ou plusieurs personnes.
11–Bismuth. – Machine pour écraser les mottes après le labour.
12–Plante herbacée sauvage. – Scandium.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	R	E	P	I	D	I	T	E	■
2	R	U	R	A	L	E	■	O	R	I	N	S
3	R	I	A	■	F	U	T	U	R	E	■	E
4	E	R	I	G	E	■	R	A	I	D	I	R
5	D	E	L	A	■	F	A	I	T	E	■	M
6	E	■	L	U	N	A	I	R	E	■	M	O
7	N	I	E	C	E	■	N	E	■	V	I	N
8	T	L	■	H	U	E	E	■	C	U	N	■
9	I	L	L	E	T	T	R	E	■	L	I	A
10	S	I	E	R	R	A	■	R	E	P	L	I
11	T	C	■	I	E	N	A	■	L	I	E	R
12	E	O	L	E	■	G	L	U	A	N	T	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALITE
Habits et costumes sur MESURES
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532** 6-12-72



ARTISANS D'UNE RÉUSSITE -- Voici trois des membres les plus actifs du comité d'organisation du Diner des bienfaiteurs de la Palestre Nationale, prévu pour le restaurant Le Beaucage de Brossard, lundi soir prochain. Il s'agit (de g. à dr.) de Roger Latourelle, secrétaire général de la Palestre, Jean-Paul Lucchési, président du club Médaille d'Or, et Roger Boisvert, administrateur. (Photo Willie Dagenais)

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. : 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C., C.A.
Michel H.-Gosselin, M.S.C., C.A.
Robert Moreau, M.S.C., C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 1201
Montréal 351 382-3080

BASTIEN, NORMANDIN BARRIERE & ASSOCIES
Comptables Agréés
F.J. Bastien, C.A. Y. Normandin, C.A.
R. Barrière, C.A. R. Normandin, C.A.
G. Barduas, C.A. J. Beaulac, C.A.
J. Marcel Daoust, C.A.
P. Beaudoin, C.A. G. Bouchard, C.A.
P. Contant, C.A. M. Gagné, C.A.
G. Guénette, C.A. M. Jalbert, C.A.
J.L. Richard, C.A.
Edifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, suite 1564
Montréal 126, Que. - 844-4445
Société affiliée:
BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGUIN & ASSOCIES
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montreal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
2055 rue Peel - Suite 1025
Montréal 110
Tél.: 849-9167

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUEBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTREAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue, Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
3100 Tour de la Bourse
861-5741
Montréal 115 (Qué.)

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B. Com., L.A., C.A.
Gaetan Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
Gérard Privé, B.Sc. Com., C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord.
5936 St-Hubert, Montréal.
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
P.M. Adamson, C.A. R.V. Barnett, C.A.
H.E. Bell, C.A. C.W. Bissegger, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A.
G. Chamberland, C.A. W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A.
G. Limoges, C.A. D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. J.J. Peacock, C.A.
R. Pearl, C.A. R.A. Sinclair, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest, Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette, c.a. Guy Charette, c.a.
Roger Poupart, c.a. Martin Lajeunesse, c.a.
Hubert Mercier, c.a. Raymond A. Poirier, c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C. C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables Agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT, GOULD & CIE
ALEXANDER GRANT & CIE
Associés de la firme internationale ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops & Vancouver
715 CARRÉ VICTORIA
MONTRÉAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE BROSSEAU ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
(COLLINS, LOVE EDDIS, VALIQUETTE, BARROW)
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada. Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch. 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McIntock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean T.-N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Incorporant
K. NAKASHIMA & CIE
Comptables agréés
J.G. St-Georges, C.A. J.G. Hébert, C.A.
K. Nakashima, C.A. E. Ghirotto, C.A.
M. Girard, C.A. J.C. Legault, C.A.
R. Paillé, C.A. J. Lefebvre, C.A.
401 est, boul. St-Joseph,
Montréal 176 844-1044

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montreal - Quebec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie 861-8531
Sydney, Halifax, Saint John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie - 388-9231

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun 204
769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle 690
365-0023

Les Kings et les Sabres n'ont pas encore flanché

Relégués au dernier rang de leur section respective il y a un an, les Kings de Los Angeles et les Sabres de Buffalo ont fait depuis des pas de géants afin de se doter d'une équipe représentative.

Et si ces deux clubs occupent présentement le quatrième rang de leur section avec une moyenne de .500 ou plus, c'est parce qu'ils ont su établir un certain équilibre au sein de leur formation.

Il y a un an, les Kings avaient une offensive anémique qui n'avait marqué que 53 buts à leurs 26 premiers matches, et une défensive des plus poreuses qui avait accordé 106 buts. Avec de telles lacunes, ils ne purent présenter qu'un dossier de cinq victoires, 20 défaites et un match nul.

Les choses ont toutefois changé cette saison avec l'arrivée de Bob Pulford, le nouvel instructeur des Kings. Ce dernier a assemblé deux lignes d'attaque – Ralph Backstrom, Butch Goring et Serge Bernier, ainsi que Juha Widing, Bob Berry et Mike Corrigan – qui ont largement contribué à l'augmentation de 34 buts comptés par rapport à l'an dernier.

Mais en plus de raviver une offensive sans mordant, Pulford a doté les Kings d'une défensive nettement améliorée.

Un heureux mélange de recrues – Neil Komadoski et Barry Long – et de vétérans – Harry Howell, Terry Harper et Gilles Marotte – ainsi que de bons gardiens de buts – Rogatien Vachon et Gary Edwards – ont permis aux Kings de réduire de 106 à 86 le nombre de buts accordés à l'adversaire.

Présentement, les Kings occupent le quatrième rang de la section Ouest de la ligue Nationale sur un pied d'égalité avec les Flyers de Philadelphie.

Et les Sabres

L'histoire des Sabres de Buffalo est sensiblement la même. Gilbert Perreault, Richard Martin, et René Robert forment d'emblée la plus prolifique ligne du circuit, laquelle a permis aux Sabres de compter 23 buts de plus qu'à pareille date l'an passé. Ce trio a en effet marqué 44 des 93 filets des Sabres.

A l'instar des Kings, les Sabres ont une défensive améliorée qui est composée des recrues Larry Carrière et Jim Schoenfeld, et des vétérans Tim Horton et Larry Hillman. Cette défensive est très bien appuyée par les gardiens Roger Crozier et Dave Dryden, accordant 23 buts de moins que l'an dernier.

Au classement, les Sabres ont presque doublé leur total, passant de 15 à 29 points. Ils sont d'ailleurs seuls au quatrième rang de l'Est, cinq points devant les Red Wings de Détroit qui ont toutefois trois parties en réserve.

Chez les pointeurs, Phil Esposito, des Bruins de Boston, domine toujours. Il a 38 points, soit un de plus que Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York, et Perreault, des Sabres.

Jacques Lemaire, du Canadien de Montréal, occupe le quatrième rang avec 21 buts, un sommet, et 15 passes.

Avec ses neuf points au cours de la dernière semaine, René Robert s'est hissé de la 18ème à la 5ème position.

Les pointeurs

	pj	b	p	pts	pun
Esposito, Boston	25	15	23	38	44
Gilbert, Rangers NY	26	14	12	37	15
Perreault Buffalo	26	12	25	37	4
Lemaire, Montréal	25	21	15	36	2
Robert, Buffalo	25	15	20	35	27
Bucyk, Boston	25	11	23	34	2
Mikita, Chicago	23	10	24	34	12
Martin, Buffalo	26	20	13	33	38
Dionne, Détroit	23	11	22	33	11
Stanfield, Boston	23	9	24	33	0
Ratelle, Rangers NY	26	11	21	32	4
Clarke, Philadelphie	26	13	18	31	23
Apps, Pittsburgh	26	11	20	31	4
Pappin, Chicago	24	9	33	31	34
Berry, Los Angeles	26	16	14	30	14
Cournoyer, Montréal	26	16	14	30	6
Hull, Chicago	25	14	16	30	2
Goring, Los Angeles	26	13	17	30	0
F. Mahovlich, Montréal	26	11	19	30	27
MacLeish, Philadelphie	26	16	13	29	15
Martin, Chicago	25	12	17	29	9
Hodge, Boston	25	11	18	29	2
Hextall, Minnesota	25	10	19	29	31
Backstrom, Los Angeles	26	13	15	28	4
Marcotte, Boston	25	12	16	28	11

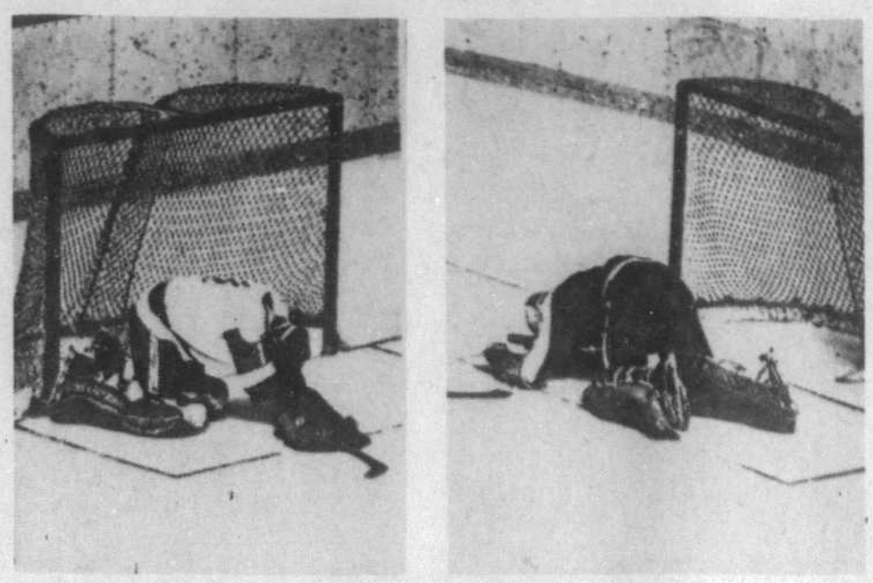
Cerdan vaincu par Gallois

PARIS (AFP) – En battant Marcel Cerdan aux points à l'issue de 12 reprises fort animées, Robert Gallois a conservé son titre de champion de France des poids mi-moyens. Mais plus que la victoire du Rémois, le public du Parc des expositions de Paris retiendra la nette défaite du fils de l'ancien champion du monde, qui a sans doute terminé là son étonnante carrière.

Cerdan fallit même être mis hors-de-combat pour la première fois de sa carrière lorsque, au 2ème assaut, un violent crochet du droit à la face par Gallois l'expédia au tapis. En perdition, Cerdan fut même compté une seconde fois dans cette même reprise, mais le métier qu'a su lui inculquer son gérant Philippe Filippi lui permit de s'en sortir relativement. Ce combat, très bon dans ses deux premiers tiers, fut d'ailleurs toujours une opposition de style, d'un côté la boxe précise, bien en ligne, mais dépourvue d'efficacité de Cerdan, de l'autre, la puissance de Gallois dont l'arme favorite fut surtout le crochet du droit qui mit plusieurs fois Cerdan en difficulté.

Après cette 2ème reprise dramatique, Cerdan réussit très longtemps à faire jeu égal avec Gallois, dont la récente blessure au nez s'était rouverte et qui saignait abondamment. Cependant, dans les dernières reprises, Gallois put à nouveau imposer sa meilleure condition physique et l'arbitre compta même Cerdan debout, une nouvelle fois au dernier assaut.

Ainsi, Marcel Cerdan a échoué, sans doute définitivement, dans son rêve de suivre les traces de son père. Mais sans doute aussi le public parisien a-t-il été trop sévère en le sifflant souvent lors de cette rencontre.



ALLAH, VIENS À NOTRE SECOURS ! Les gardiens ont la réputation, au hockey, de faire groupe à part et d'être parfois un peu excentriques. Mais ce ne sont pas des prières qu'adressent ici Roy Edwards (à g.), des Red Wings de Détroit, et Jacques Plante, des Maple Leafs de Toronto. Tous deux ont essuyé de solides mises en échec au cours du match d'avant-hier soir à Détroit, gagné 3-0 par Toronto, et ont dû prendre un léger repos afin de se rétablir. (Téléphoto PA)

Russie-Suède-Tchécoslovaquie-Canada dans un tournoi de hockey international

TORONTO, 4 décembre – Le tournoi de hockey international de la Banque Royale, tel sera le nom du premier événement du genre disputé au Canada entre des clubs internationaux de réputation établie. C'est la nouvelle qu'ont annoncé, aujourd'hui, J.J. Kryczka, président de l'Association canadienne de hockey amateur, et John H. Coleman, président adjoint et vice-président à l'administration de la Banque Royale du Canada.

Le tournoi de 15 parties sera décidé par le total des points et aura lieu exclusivement en Ontario du mardi 26 décembre au samedi 6 janvier. Il comprendra 6 équipes représentant les quatre grands pays du monde du hockey, soit le Canada, la Russie, la Tchécoslovaquie et la Suède.

Les clubs soviétiques et tchécoslovaques aligneront des joueurs qui ont récemment joué contre les as de la ligue Nationale.

Kingston, Galt et Owen Sound présenteront 4 parties tandis que Toronto, Barrie et Kitchener en offriront une.

M. Kryczka a dit que le tournoi serait le premier présenté au pays mettant aux prises des clubs internationaux bien établis. "La série de matches en sera une très excitante et si le tournoi suscite tout l'intérêt auquel nous nous attendons, il est fort probable qu'on l'organisera à nouveau dans les années à venir", a-t-il encore déclaré.

Les clubs qui participeront à cette nouvelle épreuve sportive et qui s'affronteront tous une fois durant le tournoi sont le Timraa de Suède; le Prague de la Tchécoslovaquie; les célèbres Dynamos de Moscou de l'Union soviétique; les As de Kingston; les Downtowners d'Owen Sound et les Hornets de Galt, trois équipes de la ligue senior "A" de l'Ontario.

Les clubs visiteurs joueront aussi des matches hors-concours à Brantford, Belleville et Orillia.

La Banque Royale du Canada, en plus de commanditer l'événement, accordera des trophées à l'équipe championne et aux joueurs individuellement choisis les meilleurs du tournoi.

M. Coleman a dit qu'il était particulièrement heureux du fait que plusieurs rencontres seraient présentées à l'extérieur des régions métropolitaines de l'Ontario.

Il a aussi déclaré que la banque, une organisation internationale, était heureuse d'être ainsi associée à un événement sportif international de ce calibre puisqu'elle est d'avis que de telles compétitions contribuent à une meilleure compréhension et à de meilleures relations entre les différents pays et peuples concernés.

"Et c'est dans ce contexte humain que je suis particulièrement heureux de voir que ce sont des amateurs de hockey d'en dehors des grandes régions métropolitaines qui participeront directement à un événement groupant les quatre pays qui sont les meilleurs parlant hockey", a-t-il ajouté.

Le premier ministre Pierre Trudeau a exprimé un tel point de vue dans un message de bonne chance adressé aux organisateurs. Il a écrit que "le hockey au niveau international est excitant" et qu'il permet aux amateurs de hockey de participer à "un échange culturel".

Trois des matches, ceux qui seront présentés à Barrie, Kitchener et Toronto, ont été conçus afin de les éloigner des villes hôtesses de Galt, Kingston et Owen Sound. Autrement dit, on a pensé à offrir trois rencontres sur des patinoires dites "neutres" pour les clubs-visiteurs.

La partie du 29 décembre à Toronto opposera la Russie à la Tchécoslovaquie et elle sera peut-être la plus importante du tournoi. La Banque Royale a aussi décidé de permettre à quelque 18,000 jeunes d'assister aux exercices de l'équipe soviétique au Maple Leaf Gardens de Toronto le 27 décembre.

"L'entraînement des joueurs européens ainsi que leur technique soulèvent beaucoup de commentaires depuis la récente série Canada-Russie", a dit M. Kryczka, "et c'est pourquoi nous sommes convaincus que ces jeunes, accompagnés de leurs instructeurs, seront très intéressés à voir les Russes s'exercer".

Jeunes et adultes pourront aussi voir ces vedettes internationales du hockey lors d'une réception publique qui sera présentée à l'Hôtel de Ville de Toronto le 29 décembre.

Le calendrier des joutes du tournoi, révélé aujourd'hui, est le suivant: Russie à Kingston, 8h., p.m., 26 déc.; Tchécoslovaquie à Owen Sound, 8h., p.m., 26 déc.; Tchécoslovaquie à Galt, 8h., p.m., 28 déc.; Suède à Kingston, 8h.30 p.m., 29 déc.; Russie contre Tchécoslovaquie (à Toronto) 8h., p.m., 29 déc.; Owen Sound à Galt, 8h., 30 déc.; Russie contre Suède (à Barrie), 8h., 30 déc.; Suède à Galt, 8h., 31 déc., Russie à Owen Sound, 8h., 1er janvier; Galt à Kingston 8h.30 p.m., 2 janv.; Tchécoslovaquie contre la Suède (à Kitchener) 8h., 3 janv.; Tchécoslovaquie à Kingston, 8h., 4 janv.; Suède à Owen Sound, 5 janv.; Kingston à Owen Sound, 8h.30 p.m., 6 janv.; et Russie à Galt, 8h., 6 janvier.

Les matches hors-concours joués par les visiteurs seront les suivants: Suède à Orillia, 27 déc.; Tchécoslovaquie à Brantford, 31 déc.; Suède à Brantford, 2 janvier; Russie à Belleville, 5 janvier.

L'alignement de tous les clubs devrait être révélé d'ici deux semaines.

HOCKEY

Les gardiens

Buts dans filet désert	mj	bc	bian.	moy.
Dryden, Montréal	1,400	50	3	2.14
Plasse, Montréal	160	10	0	3.75
Montréal (2)	**1,560**	**62**	**3**	**2.38**
Worsley, Minnesota	544	22	0	2.43
Maniago, Minnesota	656	29	3	2.65
Gilbert, Minnesota	300	15	1	3.00
Minnesota	**1,500**	**66**	**4**	**2.64**
Villemure, Rangers	780	25	0	1.92
Giacomin, Rangers	780	42	0	3.23
Rangers NY	**1,560**	**69**	**0**	**2.55**
Esposito, Chicago	840	40	0	2.86
G. Smith, Chicago	660	32	0	2.91
Chicago (1)	**1,500**	**73**	**0**	**2.92**
Crozier, Buffalo	1,200	57	3	2.85
Dryden, Buffalo	1,200	57	3	2.85
Dryden, Bufalo	360	24	0	4.00
Buffalo	**1,560**	**81**	**3**	**3.12**
Myre, Atlanta	1,120	53	1	2.84
Bouchard, Atlanta	560	35	0	3.75
Atlanta	**1,680**	**88**	**1**	**3.14**
Johnson, St-Louis	60	2	0	2.00
Stephenson, St-Louis	939	44	1	2.81
Caron, St-Louis	381	26	0	4.09
St-Louis (1)	**1,380**	**73**	**1**	**3.17**
Rutherford, Pittsburgh	894	46	0	3.09
Herron, Pittsburgh	606	32	2	3.17
Newton, Pittsburgh	60	5	0	5.00
Pittsburgh	**1,560**	**83**	**2**	**3.19**
Plante, Toronto	845	32	1	2.27
Low, Toronto	655	47	0	4.31
Plante-Low	partage en blanchissage			
Toronto (1)	**1,300**	**80**	**2**	**3.20**
Vachon, Los Angeles	940	46	1	2.94
G. Edwards, Los A.	620	40	0	3.87
Los Angeles	**1,560**	**86**	**1**	**3.31**
Adams, Boston	240	7	1	1.75
Brooks, Boston	230	11	0	2.87
Johnston, Boston	1,030	64	1	3.73
Boston (2)	**1,500**	**84**	**2**	**3.36**
R. Edwards, Detroit	940	40	2	2.55
DeJordy, Detroit	940	40	2	2.55
DeJordy, Detroit	440	36	0	4.91
Detroit (2)	**1,380**	**78**	**2**	**3.39**
Belhumeur, Philadelphie	224	12	0	3.21
Favell, Philadelphie	1,034	60	0	3.48
Taylor, Philadelphie	302	19	0	3.77
Philadelphie (2)	**1,560**	**93**	**0**	**3.58**
Dyck, Vancouver	521	34	0	3.92
Wilson, Vancouver	521	34	0	3.92
Vancouver	**1,500**	**102**	**0**	**4.08**
Edwards, Californie	407	27	1	3.98
Meloche, Californie	1,033	74	0	4.30
Californie	**1,440**	**101**	**1**	**4.21**
Desjardins, Islanders	780	65	0	5.00
W. Smith, Islanders NY	540	45	0	5.00
Gray, Islanders NY	60	5	0	5.00
Islanders NY	**1,380**	**115**	**0**	**5.00**

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	15	4	7	109	62	37
RANGERS NY	16	7	3	101	69	35
BOSTON	15	7	3	113	84	33
BUFFALO	11	8	7	93	81	29
DETROIT	11	10	2	80	78	24
TORONTO	8	13	4	79	80	20
VANCOUVER	8	15	2	74	102	18
ISLANDERS NY	3	18	2	49	115	8
Ouest						
MINNESOTA	14	8	3	83	66	31
CHICAGO	14	9	2	90	73	30
PITTSBURGH	13	11	2	99	83	28
PHILADELPHIE	11	11	4	92	93	26
LOS ANGELES	11	11	4	87	86	26
ATLANTA	10	13	5	65	88	25
ST-LOUIS	7	11	5	59	73	19
CALIFORNIE	4	15	5	61	101	13

Ce soir
Toronto à Vancouver
Los Angeles à Islanders NY
Détroit à St-Louis
Dimanche

Philadelphie 5, Montréal 2
Toronto 3, Détroit 0
Rangers NY 3, Atlanta 2
Boston 5, Islanders NY 1
Buffalo 7, Minnesota 4
Chicago 4, Pittsburgh 2

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	20	3	1	179	89	41
CORNWALL	20	6	1	149	97	41
SOREL	11	10	3	135	130	25
SHERBROOKE	11	12	1	108	117	23
LAVAL	11	13	1	107	139	23
TROIS-RIVIERES	10	14	2	125	130	22
SHAWINIGAN	10	13	1	99	114	21
DRUMMONDVILLE	6	18	1	119	173	13
MONTREAL	5	15	1	87	112	11

Ce soir
Sherbrooke à Trois-Rivières
Shawinigan à Cornwall
Hier
Sorel à Laval
Dimanche
Trois-Rivières 5, Cornwall 3
Québec 9, Sherbrooke 3
Montréal 5, Drummondville 4
Sorel 6, Shawinigan 5

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO

	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	20	2	2	154	73	42
PETERBOROUGH	16	6	3	117	89	35
OTTAWA	15	3	4	122	75	34
ST-CATHARINES	11	10	3	126	123	25
LONDON	10	10	4	111	107	24
OSHAWA	8	12	3	101	110	19
SUDBURY	7	12	4	96	125	18
HAMILTON	6	16	3	97	134	15
KITCHENER	5	13	5	103	126	15
SAULT STE-MARIE	5	19	3	98	163	13

Ce soir
Toronto à Hamilton
St-Catharines à London
Kitchener à Ottawa
Dimanche
Toronto 7, S. Ste-Marie 3
St-Catharines 5, Oshawa 4

ASSOCIATION MONDIALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
CLEVELAND	15	10	1	93	70	31
N.ANGLETERRE	14	9	1	100	78	29
NEW-YORK	14	12	0	112	96	28
OTTAWA	12	10	1	85	92	25
QUEBEC	12	10	1	82	78	25
PHILADELPHIE	6	17	0	69	110	12
Ouest						
WINNIPEG	17	11	2	109	87	36
MINNESOTA	13	10	1	78	80	27
LOS ANGELES	13	14	1	94	98	27
ALBERTA	12	14	2	85	98	26
HOUSTON	11	12	1	79	82	23
CHICAGO	5	15	1	55	72	11

Ce soir
Québec à Winnipeg
Cleveland à Philadelphie
Chicago à Minnesota
New York à Houston
Hier
Ottawa à N.-Angleterre
Dimanche
New York 5, Cleveland 2
Winnipeg 5, Minnesota 1
Québec 6, Alberta 2
Ottawa 5, Houston 4

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	14	6	6	103	68	34
BOSTON	15	8	2	91	80	32
ROCHESTER	13	7	5	95	84	31
PROVIDENCE	9	7	3	84	72	21
SPRINGFIELD	7	13	4	84	96	18
NEW HAVEN	4	18	3	78	130	11
Ouest						
CINCINNATI	16	8	1	107	84	33
TIDEWATER	14	8	4	100	88	32
HERSHEY	9	9	5	81	76	23
CLEVELAND	8	12	6	95	99	22
RICHMOND	9	12	2	82	86	20
BALTIMORE	4	14	5	69	106	13

Ce soir
Hershey à Boston
Rochester à Cincinnati

Le soccer "pro" pourra-t-il trouver sa place au soleil?

NEW YORK, (AFP) – Après cinq ans d'efforts, le soccer professionnel n'a pas réussi à s'imposer sur le marché des sports américains et son avenir apparaît des plus incertains.

Sur les 17 clubs qui composaient la ligue lorsque fut tenté le lancement du soccer profesionnel aux Etats-Unis en 1967, il n'en reste plus aujourd'hui que sept. La plus récente défection est celle d'Atlanta, un des clubs pionniers, champion national en 1968. Pour de nombreuses raisons, relevant de la mauvaise gérance des clubs de par l'incompétence des dirigeants ou ayant trait à l'éthique du jeu, le soccer n'a pas pu s'épanouir sur le continent nord-américain.

Pourtant, la situation n'est pas désespérée pour le soccer en Amérique du Nord. Depuis 1971, un nouvel effort est tenté pour relancer le soccer professionnel aux Etats-Unis et au Canada, sous l'impulsion de Phil Woosnam, ancien international gallois, président de la ligue Nord-Américaine (North American Soccer League).

Un immense travail en profondeur a été réalisé sous sa direction. En fait, le soccer connaît actuellement un essort prodigieux dans la jeunesse. La masse université, dont la majorité se consacre au baseball, au football ou au ballon-panier, ignore maintenant de moins en moins le soccer. Dans certaines écoles, il est même devenu obligatoire. Un nouvel organisme, l'Association des jeunes joueurs de soccer américains (American Youth Soccer Organization) qui collabore avec la N.A.S.L., a commencé à organiser des écoles de soccer. On voit désormais un peu partout des garçons de 7 à 16 ans apprendre le jeu. Nombreux sont les stages organisés à leur intention. De l'Alaska (qui compte 4,616 joueurs juniors, universitaires et seniors licencés) à Hawaii, en passant par l'Illinois ou la Pennsylvanie, des milliers de matches sont joués officiellement tous les dimanches. Cette année, en finale du championnat universitaire des Etats-Unis, l'équipe de St-Louis-Billiken a triomphé de Howard University 2-1 à Philadelphie, devant une assistance de 14,800 spectateurs. C'est parmi ces jeunes venus récemment au soccer qu'a été formée l'équipe olympique des Etats-Unis qui, pour la première fois cette année, a gagné sa qualification pour la phase finale des Jeux de Munich.

Le but de Woosnam est de constituer une équipe nationale professionnelle de valeur grâce aux contacts internationaux. Il envisage d'ailleurs, l'an prochain, de lancer des invitations à plusieurs sélections européennes et latino-américaines. Le Portugal, la France, la Belgique, l'Eire, le Mexique, l'Uruguay, le Venezuela, ainsi que l'Australie et le Japon, sont les équipes qu'il a l'intention de contacter. En attendant, l'équipe de New York, vainqueur de championnat en 1972, a fait parvenir son engagement à la coupe de la Concacaf, une épreuve qui oppose annuellement les champions nationaux d'Amérique du Nord, Centrale et des Caraïbes.

Le niveau de jeu championnat professionnel nord-américain est nettement plus élevé qu'il y a quelques années. C'est également un signe encourageant. Les joueurs ont accompli des progrès techniques considérables. Certains clubs emploient encore des éléments étrangers, mais ils sont en minorité, car chaque équipe fait maintenant largement appel aux joueurs nord-américains. Ainsi, St-Louis, vice-champion cette année, compte dans ses rangs sept titulaires d'origine locale. Des noms comme Mike Winter, Pat McBride, Larry Haussman (St-Louis), Randy Horton, Siggy Stritzl (New York), Ken Cooper (Dallas) ou Dick Howard (Toronto) sont connus par tous les afficionados nord-américains.

En 1972, la moyenne des spectateurs a été de 7,600 personnes contre 5,200 l'année précédente. En 1973, la compétition réunira une dizaine de clubs. Quatre villes américaines Philadelphie, Chicago, Détroit et Los Angeles – ont en effet fait acte de candidature pour la saison prochaine.

Le soccer, qu'une enquête du New York Times a depeint comme le sport dont la croissance est la plus rapide en Amérique, n'est encore qu'à l'état expérimental chez les professionnels, mais il compte sur le succès qu'il a déjà rencontré auprès des jeunes pour s'installer aux Etats-Unis dans la place que ses dirigeants-pionniers cherchent à lui trouver depuis cinq ans.

LES SPORTS À LA PIGE

RON WARD, des Raiders de New York, n'en revient pas encore de ses prouesses offensives dans l'association Mondiale de hockey. Transformé en joueur de centre par l'instructeur Camille Henry peu après le début de la saison, l'ancien défenseur Ward explique qu'il s'est mis à lancer plus souvent et que la rondelle s'est mise à pénétrer dans le filet ennemi. Il totalise 42 points, grâce à 23 buts et 19 passes, et occupe le sommet des pointeurs de l'AMH, cinq points devant Gordon Labossière, des Aéros de Houston, et six de plus que son coéquipier Bobby Sheehan et Christian Bordeleau, des Jets de Winnipeg. Ward, qui compte des buts à raison de 2 ou 3 par match, domine dans ce domaine, tandis que Labossière est le meilleur fabricant de jeux avec 22 passes.

* * *

JOHNNY RODGERS, le demi à tout faire de l'équipe de l'Université du Nébraska, l'une des meilleures aux Etats-Unis, serait un vainqueur assuré du trophée Heisman, décerné annuellement au joueur par excellence dans les rangs universitaires, s'il n'avait déjà eu des démêlés avec la justice. C'est cet après-midi qu'on saura si Rodgers, un as malgré sa petite taille (5'9", 173 lbs), aura vaincu les réticences de certains des instructeurs appelés à participer au scrutin pour désigner un gagnant pour ce prestigieux trophée.

* * *

L'EQUIPE DE L'URSS, qui entreprendra une tournée de matches amicaux de hockey au Canada sous peu, ne comprendra aucun des joueurs qui ont participé à la mémorable série Canada-URSS en septembre dernier, malgré les rumeurs contraires qui circulaient au Canada. La formation de 20 joueurs a été désignée hier, et prendra l'avion vers le Canada demain. Les deux gardiens sont Egner et Krivopalov, et les instructeurs sont Boris Maiorov et Victor Tikhonov. Le match initial de la tournée aura lieu au Forum mardi soir prochain.

* * *

L'UNIVERSITE de SHERBROOKE, par la voix de son directeur des sports André Pelletier, a fait savoir que son équipe de ballon-panier se refusait à affronter celle du collège Loyola, parce que celle-ci est formée de 11 Américains et d'un seul Canadien. Le Vert-et-Or a déjà perdu un match par défaut, samedi dernier, en refusant de rencontrer les Warriors à Loyola, ce qui lui a attiré une amende automatique de $100. Pelletier a ajouté que même si l'amende était de $500, il ne changerait pas d'avis, pour la simple raison que Loyola ne procure pas à son équipe l'opposition à laquelle elle devrait normalement s'attendre dans la Ligue de ballon-panier universitaire du Québec. "Nous ne sommes pas de mauvais perdants", a-t-il expliqué, "mais nous voulons rencontrer des équipes contre qui nous avons quand même, en théorie, une chance de l'emporter. Contre les Américains de Loyola, c'est impossible." Et il semble que le Rouge-et-Or de l'université Laval s'apprête à faire la même chose.

* * *

GUY LAFLEUR a pris les devants dans la 2ème tranche de la coupe Molson, à la suite des deux derniers matches du Canadien. Mais ajoutons que son avance est précaire, pour la bonne raison que son équipe n'a pas obtenu tellement de succès dans ces deux parties, soit une égalité contre Atlanta et un revers à Philadelphie. Lafleur a obtenu 5 points pour sa première étoile contre Atlanta, tandis que Steve Shutt et Marc Tardif ont un point chacun pour une 3ème étoile, respectivement samedi et dimanche soirs. Ken Dryden, vainqueur de la 1ère tranche, domine toujours au classement cumulatif avec 30 points en 26 matches, contre 25 pour Jacques Lemaire et 20 pour Yvan Cournoyer.

* * *

L'EQUIPE de ST-LAURENT, dans la Ligue de hockey Métropolitaine junior "B", aura du pain sur la planche ce soir, lorsqu'elle recevra la visite des Jets de Pointe-aux-Trembles en l'amphithéâtre municipal. En effet, les Jets ont battu St-Laurent, pourtant l'une des plus fortes équipes du circuit, deux fois en autant de rencontres cette saison. Dans un autre match à l'affiche pour Saint-Léonard, les Cougars de l'endroit recevront la visite des Cyclones de LaSalle. Enfin, Dorval se rend à Roussin pour y affronter le Saint-Victor, club affilié au Bleu-Blanc-Rouge junior majeur, et le National de Laval est à Mont-Royal.

***

LOUIS SIMARD a été élu président de la Fédération de ski nautique du Québec tandis que les postes de vice-présidents seront remplis par Marc Grégoire, Jean Bernard, Michel Bouchard et Jean-Yves Fortin. Le secrétaire sera Claude Desnoyers et la trésorière, Claudette Viens. Par ailleurs, Linda Bocock a été nommée directrice des compétitions; Gilles Godin directeur des stages de perfectionnement et Ron Cohen, directeur administratif.

St-Léger
un scotch de
grande lignée



Léger,
clair
et
sec,
c'est
le scotch de qualité
pour ceux qui
le préfèrent
ainsi.

Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par: IMPORTATIONS DURAND LTÉE.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

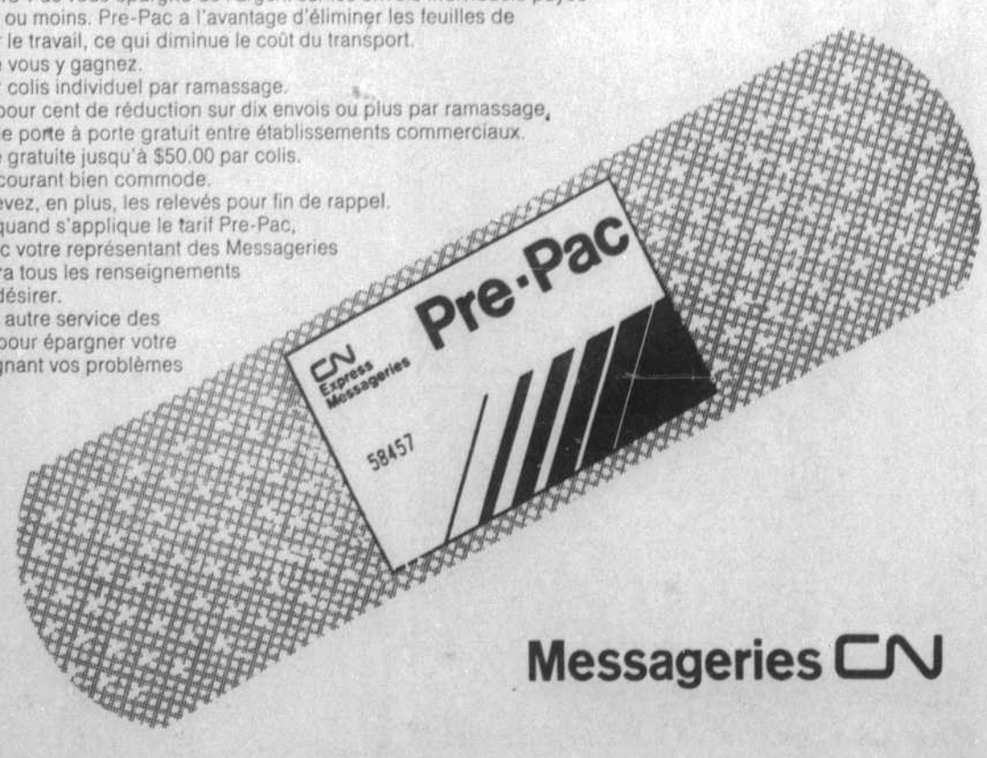
Pre-Pac soigne vos problèmes de petits colis et épargne votre argent.

Le service Pre-Pac vous épargne de l'argent sur les envois individuels payés d'avance, de 50 lb ou moins. Pre-Pac a l'avantage d'éliminer les feuilles de route, de simplifier le travail, ce qui diminue le coût du transport.

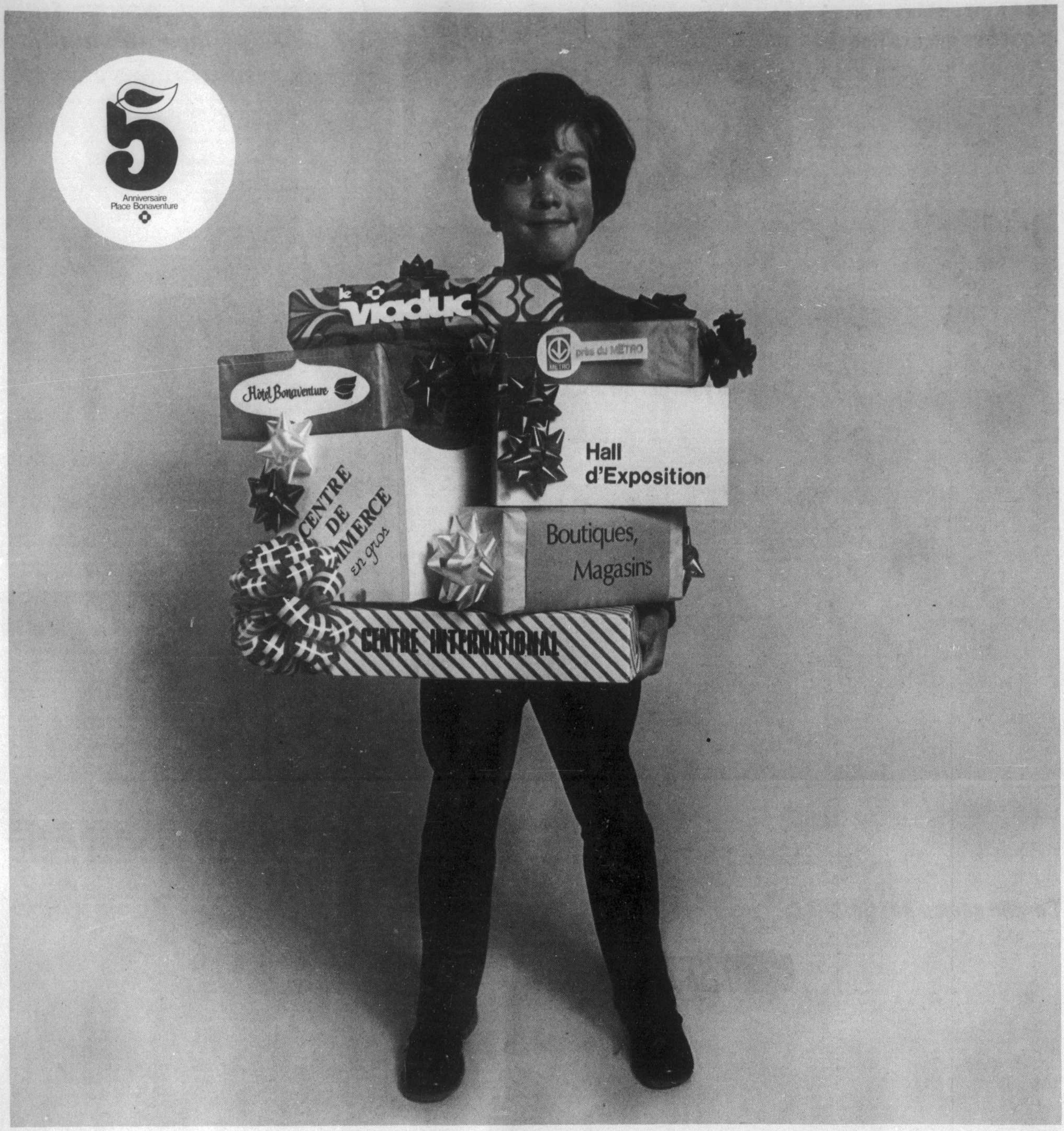
Voici ce que vous y gagnez.
50 cents sur colis individuel par ramassage.
Jusqu'à 50 pour cent de réduction sur dix envois ou plus par ramassage.
Le service de porte à porte gratuit entre établissements commerciaux.
L'assurance gratuite jusqu'à $50.00 par colis.
Un compte courant bien commode.
Et vous recevez, en plus, les relevés pour fin de rappel.

Pour savoir où et quand s'applique le tarif Pre-Pac, communiquez avec votre représentant des Messageries CN, il vous donnera tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Pre-Pac, un autre service des Messageries CN, pour épargner votre argent tout en soignant vos problèmes de petits colis.



Messageries CN



Pour 5 ans, c'est pas mal, hein?

Place Bonaventure a 5 ans.

Quel autre immeuble de n'importe quel âge, n'importe où, peut se féliciter d'autant de réalisations en 5 ans?

Par exemple, le Centre de Commerce en Gros, situé au cœur de l'immeuble et couvrant un million de pieds carrés, est devenu l'un des principaux centres de vente et d'achat en gros au Canada.

Avec l'ouverture du 'Le Viaduc', la galerie des boutiques est devenue la plus grande de Montréal; elle compte plus de 150 magasins, boutiques, restaurants et services.

Place Bonaventure a aussi son petit côté "Nations Unies": missions commerciales, bureaux de tourisme et consulats orientent le commerce mondial vers ce Centre International.

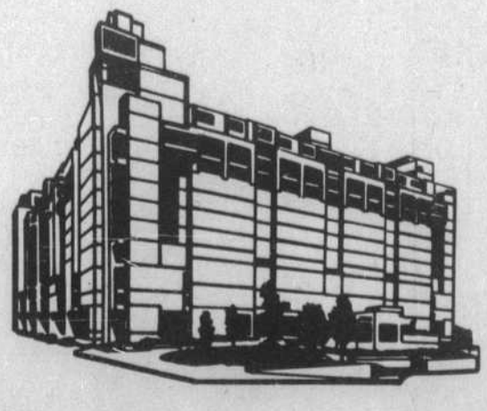
Aucun autre immeuble au Canada n'a vu autant de personnes admirer autant d'autos, autant de bateaux, autant de matériel de camping, autant d'expositions captivantes, faire autant d'affaires et avoir autant de plaisir que dans le Hall d'Exposition de Place Bonaventure.

Il y a aussi le prestigieux Hôtel Bonaventure avec ses jardins sur le toit, ses arbres, ses cascades, sa piscine, sa patinoire, ses cabarets, ses restaurants, son confort et son service. Que dire de plus?

De l'espace pour des bureaux? Il y a, au cœur de Place Bonaventure, l'équivalent d'un immeuble de 30 étages.

C'est parce qu'elle réunit tout cela sous un même toit que Place Bonaventure est devenue un centre d'activités sans égal au Canada.

Pour 5 ans, c'est **pas mal,** pas mal du tout, hein!



Place Bonaventure
Montréal

Ce n'est pas seulement un des plus grands édifices au monde . . .
c'est tout un monde dans un même édifice.